

— Comptes consolidés

Sommaire

Bilan consolidé	106	NOTE 4_ CAPITAL	137
Compte de résultat	108	4.1_ Tableau des titres super subordonnés classés	
Tableau de variation des capitaux propres	109	en capitaux propres	137
Tableau des flux de trésorerie	112	4.2_ Capital social par détenteur	138
Annexe aux comptes consolidés	115	4.3_ Capitaux propres	139
		4.4_ Dividendes 2007	139
		4.5_ Résultat par action/résultat dilué	139
NOTE 1_ FAITS CARACTÉRISTIQUES		4.6_ Information relative aux parties liées	140
DE L'EXERCICE 2007	115	4.7_ Rémunération des dirigeants	142
1.1_ Augmentation de capital de CNP Assurances	115		
et signature d'un avenant au pacte d'actionnaires		NOTE 5_ PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	143
1.2_ Finalisation du rachat puis fusion avec Écureuil Vie	115	5.1_ Sociétés entrant dans la consolidation	
1.3_ Finalisation du rachat de 94 % de Skandia Vida	115	et pourcentage de contrôle au 31 décembre 2007	143
en Espagne		5.2_ Ventilation du prix d'acquisition de CNP VIDA	144
1.4_ Dilution de CNP Assurances au capital	116	5.3_ Ventilation du prix d'acquisition d'Écureuil Vie	144
d'Ixis Asset Management Group (Ixis AMG)		5.4_ Information financière sur les sociétés	
1.5_ Changement de gouvernance	116	mises en équivalence	145
NOTE 2_ PRINCIPES COMPTABLES	116	NOTE 6_ ANALYSE SECTORIELLE	146
2.1_ Déclaration de conformité	116	6.1_ Bilan par secteur d'activité	
2.2_ Base d'établissement des comptes	117	au 31 décembre 2007	146
2.3_ Champ de consolidation	118	6.2_ Bilan par secteur d'activité	
2.4_ Opérations entre sociétés consolidées	119	au 31 décembre 2006	148
2.5_ Participation aux bénéfices différée	119	6.3_ Bilan par secteur d'activité	
2.6_ Conversion des états financiers	119	au 31 décembre 2005	150
des filiales étrangères		6.4_ Bilan par secteur géographique	
2.7_ Opérations en devises	119	au 31 décembre 2007	152
2.8_ Actifs incorporels	120	6.5_ Bilan par secteur géographique	
2.9_ Placements	121	au 31 décembre 2006	154
2.10_ Capitaux propres	126	6.6_ Bilan par secteur géographique	
2.11_ Actions propres	126	au 31 décembre 2005	156
2.12_ Classification des contrats	126	6.7_ Compte de résultat par secteur d'activité	
2.13_ Immobilisations corporelles	130	au 31 décembre 2007	158
2.14_ Avantages au personnel	130	6.8_ Compte de résultat par secteur d'activité	
2.15_ Emprunts et dettes subordonnées	132	au 31 décembre 2006	159
2.16_ Frais d'acquisition et d'exploitation	132	6.9_ Compte de résultat par secteur d'activité	
2.17_ Fiscalité	132	au 31 décembre 2005	160
2.18_ Information sectorielle	133	6.10_ Compte de résultat par secteur géographique	
2.19_ Passifs éventuels	133	au 31 décembre 2007	161
		6.11_ Compte de résultat par secteur géographique	
NOTE 3_ PROFORMA SUITE AU RETRAITEMENT		au 31 décembre 2006	162
DES TITRES SUPER SUBORDONNÉS		6.12_ Compte de résultat par secteur géographique	
AU 31 DÉCEMBRE 2005	134	au 31 décembre 2005	163

NOTE 7_ACTIFS INCORPORELS	164	NOTE 12_IMPÔTS DIFFÉRÉS	195
7.1_Synthèse des actifs incorporels	164		
7.2_Écarts d'acquisition	165	NOTE 13_PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	197
7.3_Valeurs de portefeuille	166	13.1_Provisions pour risques et charges – Exercice 2007	197
7.4_Logiciels	167	13.2_Provisions pour risques et charges – Exercice 2006	197
NOTE 8_IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION	167	13.3_Provisions pour risques et charges – Exercice 2005	197
8.1_Immeubles de placement	168		
8.2_Immeubles d'exploitation	169	NOTE 14_DETTE NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	198
NOTE 9_PLACEMENTS	170	14.1_Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	198
9.1_Inventaire des placements par nature	170	14.2_Autres dettes	199
9.2_Évaluation des actifs comptabilisés à la juste valeur	173	14.3_Avantages au personnel – IAS 19	199
9.3_Titres mis en pension	174		
9.4_Titres prêtés	174	NOTE 15_CHIFFRE D'AFFAIRES	201
9.5_Réconciliation ouverture clôture des placements sur l'exercice 2007	174	15.1 Primes acquises et chiffre d'affaires ou produits des autres activités	201
9.6_Instruments dérivés	175	15.2 Réconciliation avec le chiffre d'affaires publié	202
9.7_Risque de crédit	176	15.3 Chiffre d'affaires par centre de partenariat	202
9.8_Classification des actifs par catégories et zones géographiques	176	15.4 Chiffre d'affaires par segment de marché	202
9.9_Opérations en devises	178	15.5 Chiffre d'affaires par société	203
9.10_Engagements donnés et reçus	179	15.6 Chiffre d'affaires direct et accepté	203
NOTE 10_VENTILATION DES PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS	180	NOTE 16_PRESTATIONS	204
10.1_Ventilation des passifs relatifs à des contrats	180		
10.2_Charge des provisions d'assurance	182	NOTE 17_CHARGES DE GESTION ET DE COMMISSIONS	204
10.3_Participation aux bénéfices différée – <i>Shadow Accounting</i>	187	17.1 Charges par destination	204
10.4_Principales hypothèses	187	17.2 Charges par nature	205
10.5_Tableau de variation des contrats en UC	188	17.3 Charges de gestion nettes	205
10.6_Risque de crédit des réassureurs	190	17.4 Détail des commissions	205
10.7_Passifs subordonnés	191		
NOTE 11_CRÉANCES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE	194	NOTE 18_RÉSULTAT DE RÉASSURANCE	205
11.1_Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	194	NOTE 19_PRODUIITS DE PLACEMENTS	206
11.2_Autres créances	194	19.1 Produits et charges financiers	206
		19.2 Écart de juste valeur des actifs	207
		19.3 Dépréciation	210

NOTE 20_CHARGE D'IMPÔT	211	NOTE 23_RISQUE DE LIQUIDITÉ	217
NOTE 21_RISQUE DE TAUX DES ACTIFS FINANCIERS		23.1_Flux futurs d'actifs	217
21.1_Cap et Floor	212	23.2_Projections de paiements par échéance	217
21.2_Taux d'intérêt effectif	212	23.3_Passifs immédiatement rachetables	218
21.3_Valeurs comptables par échéance	213	NOTE 24_ADÉQUATION ACTIF/PASSIF DES CONTRATS EN UC	218
21.4_Valeurs comptables par échéance des instruments en HTM	214		
21.5_Durée moyenne des titres	214	NOTE 25_GESTION DES RISQUES	219
NOTE 22_RISQUE DE TAUX DES PASSIFS FINANCIERS		25.1_Risque de crédit	219
		25.2_Risque de change	219
		25.3_Sensibilité des capitaux propres et du résultat aux risques de marché	219
		25.4_Gestion actif/passif	221
		25.5_Risques d'assurance	222
		25.6_Gestion des risques	227

— Comptes consolidés

au 31 décembre 2007

Bilan consolidé

Actif

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 proforma ⁽¹⁾
Écarts d'acquisition	659,2	640,7	654,8
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurance	186,4	179,5	196,2
Autres immobilisations incorporelles	28,1	29,9	29,7
Total actif incorporels	873,7	850,1	880,7
Immobilier de placement	1 499,3	1 285,6	1 240,4
Titres conservés jusqu'à échéance	1 112,9	894,5	880,3
Titres disponibles à la vente	180 910,8	173 932,8	162 714,2
Titres de transaction	74 981,0	69 985,2	61 808,6
Prêts et avances	2 088,4	2 034,6	1 051,1
Instruments dérivés	1 972,7	1 636,4	1 070,4
Placements des activités d'assurances	262 565,1	249 769,1	228 765,0
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	272,4	690,2	510,0
Investissements dans les entreprises associées	422,8	300,3	346,7
Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	6 139,3	5 912,6	5 382,7
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	3 499,8	2 197,4	2 485,1
Créance d'impôt exigible	324,7	424,8	211,6
Autres créances	968,4	1 629,5	1 836,6
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	195,6	197,6	303,5
Autres actifs d'exploitation à long terme	208,7	132,0	105,4
Participation au bénéfice différée active	0,0	0,0	0,0
Impôts différés actifs	26,3	41,1	3,9
Autres actifs	5 223,5	4 622,4	4 946,1
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 175,3	1 126,8	789,8
TOTAL ACTIF	276 672,1	263 271,5	241 621,0

(1) Le proforma est détaillé dans la note 3.

Passif

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 proforma ⁽¹⁾
Capital	594,2	554,5	554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	981,5	321,5	321,5
Réserve de réévaluation	1 972,6	2 077,4	2 529,4
Titres super subordonnés	2 143,0	2 035,0	625,0
Résultats cumulés	4 383,2	4 171,4	3 663,0
Résultat consolidé	1 221,8	1 145,3	969,6
Écarts de conversion	109,0	90,6	104,0
Capitaux propres du Groupe	11 405,3	10 395,7	8 767,0
Intérêts minoritaires	566,9	1 513,8	1 415,4
Capitaux propres totaux	11 972,2	11 909,5	10 182,4
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	54 347,1	44 866,4	37 329,5
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	27 306,0	22 921,6	16 358,6
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	81 653,1	67 788,0	53 688,1
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	139 148,7	133 584,2	127 631,7
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	516,3	392,6	366,5
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	14 200,3	15 778,9	16 162,4
Passifs relatifs à des contrats financiers	153 865,3	149 755,7	144 160,6
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	8 675,0	12 133,3	14 533,1
Passifs relatifs aux contrats	244 193,4	229 677,0	212 381,8
Provisions pour risques et charges	112,5	96,1	87,7
Dettes subordonnées	1 926,4	1 926,3	1 926,0
Dettes de financement	1 926,4	1 926,3	1 926,0
Dettes d'exploitation représentées par des titres	4 319,7	6 661,8	6 175,9
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	69,9	319,2	196,2
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 199,1	1 842,8	1 896,0
Dettes d'impôts exigibles	251,3	167,7	115,0
Comptes courants créditeurs	324,6	36,5	33,2
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	4 336,4	3 035,3	3 016,4
Instruments dérivés passifs	1 456,1	1 410,6	973,6
Impôts différés passifs	1 641,8	1 587,4	723,8
Autres dettes	3 868,7	4 601,3	3 913,0
Autres passifs	18 467,6	19 662,6	17 043,1
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL PASSIF	276 672,1	263 271,5	241 621,0

(1) Le proforma est détaillé dans la note 3.

Compte de résultat

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 proforma ⁽¹⁾
Primes émises	31 504,3	31 947,2	26 488,2
Variation des primes non acquises	- 4,9	- 25,2	- 22,4
Primes acquises	31 499,4	31 922,0	26 465,8
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	161,9	171,7	115,7
Autres produits d'exploitation	0,0	0,2	0,0
Produits des placements	9 753,7	8 742,2	8 258,1
Plus et moins values de cession des placements nettes des reprises de dépréciation et d'amortissement	1 707,9	1 451,5	755,8
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	16,1	2 039,3	3 431,9
Variation des dépréciations sur placements	17,7	- 24,7	- 15,3
Produits financiers hors coût de l'endettement	11 495,4	12 208,3	12 430,5
Total des activités ordinaires	43 156,7	44 302,2	39 012,0
Charges des prestations des contrats	- 37 168,8	- 38 952,5	- 34 704,1
Charges des placements et autres dettes financières hors coût de l'endettement	- 597,1	- 566,6	- 312,3
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 18,1	- 3,6	- 4,9
Charges des autres activités	- 11,9	- 23,7	- 0,1
Frais d'acquisition des contrats	- 2 989,1	- 2 459,7	- 1 964,1
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 19,6	- 16,3	- 15,3
Frais d'administration	- 349,8	- 389,1	- 388,0
Autres produits et charges opérationnels courants	- 16,7	- 86,8	61,5
Total des autres produits et charges courants	- 41 171,1	- 42 498,3	- 37 327,3
Résultat opérationnel courant	1 985,6	1 803,9	1 684,7
Autres produits et charges opérationnels non courants	1,7	0,0	0,0
Résultat opérationnel	1 987,3	1 803,9	1 684,7
Charges de financement	- 106,5	- 104,9	- 91,3
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	46,0	46,0	19,3
Impôts sur les résultats	- 547,8	- 314,7	- 453,0
Résultat après impôt des activités discontinues	0,0	0,0	0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 379,0	1 430,3	1 159,7
Intérêts minoritaires	- 157,2	- 285,0	- 190,1
Résultat net (part du Groupe)	1 221,8	1 145,3	969,6
Résultat par action	8,2	7,7	7,0
Résultat dilué par action	8,2	7,7	7,0

(1) Le proforma est détaillé dans la note 3.

Tableau de variation des capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres 2007

En M€	Part du Groupe								
	Capital	Prime	Réserves de réévaluation	Titres super subordonnés	Résultats cumulés	Écarts de conversion	Total part du Groupe	Part des minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres IFRS au 01/01/2007	554,5	321,5	2 077,4	2 035,0	5 316,7	90,6	10 395,7	1 513,8	11 909,5
Incidence des réévaluations									
Actifs disponibles à la vente (AFS)			-3 861,3				-3 861,3	-6,8	-3 868,1
<i>Shadow accounting</i> brut d'impôt différé			3 809,0				3 809,0	0,7	3 809,7
Impôts différés			-114,4				-114,4	1,5	-112,9
Incidence des écarts de conversion							0,0		0,0
Autres variations						18,4	18,4	19,8	38,2
Revenu net reconnu directement en capitaux propres	0,0	0,0	-166,7	0,0	0,0	18,4	-148,3	15,2	-133,1
Résultat net consolidé de l'exercice					1 221,8		1 221,8	157,2	1 379,0
Total des produits et charges reconnus de la période	0,0	0,0	-166,7	0,0	1 221,8	18,4	1 073,5	172,4	1 245,9
Distribution de dividendes					-340,9		-340,9	-78,4	-419,3
Mouvements sur le capital	39,7	660,0					699,7		699,7
Composante capitaux propres des plans de paiements sur base d'actions							0,0		0,0
Titres super subordonnés net d'impôt				108,0	-70,5		37,5	-108,0	-70,5
Actions propres net d'impôt					-9,0		-9,0		-9,0
Autres variations ⁽¹⁾			61,9		-513,1		-451,2	-932,9	-1 384,1
Capitaux propres au 31/12/2007	594,2	981,5	1 972,6	2 143,0	5 605,0	109,0	11 405,3	566,9	11 972,2

(1) Les montants repris dans la ligne "Autres variations" sont :

- dans la part du Groupe, le montant de -451,2 M€ correspond essentiellement à l'imputation dans les capitaux propres de l'écart sur l'acquisition d'Écureuil Vie de -471,6 M€ (explication dans le paragraphe 5.3),

- dans la part des minoritaires, le montant de -932,9 M€ correspond essentiellement au rachat des minoritaires d'Écureuil Vie pour 928,5 M€.

Tableau de variation des capitaux propres 2006

En M€	Part du Groupe						Total part du Groupe	Part des minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital	Prime	Réserves de réévaluation	Titres super subordonnés	Résultats cumulés	Écarts de conversion			
Capitaux propres IFRS au 01/01/2006	554,5	321,5	2 529,4	625,0	4 632,6	104,0	8 767,0	1 415,4	10 182,4
Incidence des réévaluations									
Actifs disponibles à la vente (AFS)			- 2 049,0				- 2 049,0	- 943,1	- 2 992,1
<i>Shadow accounting</i> brut d'impôt différé			2 335,3				2 335,3	893,8	3 229,1
Impôts différés			- 855,4				- 855,4	- 117,2	- 972,6
Incidence des écarts de conversion						- 13,4	- 13,4	- 12,1	- 25,5
Autres variations			117,1		- 160,6		- 43,5		- 43,5
Revenu net reconnu directement en capitaux propres	0,0	0,0	- 452,0	0,0	- 160,6	- 13,4	- 626,0	- 178,6	- 804,6
Résultat net consolidé de l'exercice					1 145,3		1 145,3	285,0	1 430,3
Total des produits et charges reconnus de la période	0,0	0,0	- 452,0	0,0	984,7	- 13,4	519,3	106,4	625,7
Distribution de dividendes					- 264,2		- 264,2	- 168,4	- 432,6
Mouvements sur le capital									0,0
Composante capitaux propres des plans de paiements sur base d'actions									0,0
Titres super subordonnés net d'impôt				1 410,0	- 25,5		1 384,5	107,9	1 492,4
Actions propres net d'impôt					- 16,2		- 16,2		- 16,2
Autres variations					5,3		5,3	52,5	57,8
Capitaux propres au 31/12/2006	554,5	321,5	2 077,4	2 035,0	5 316,7	90,6	10 395,7	1 513,8	11 909,5

Tableau de variation des capitaux propres 2005

En M€	Part du Groupe								
	Capital	Prime	Réserves de réévaluation	Titres super subordonnés	Résultats cumulés	Écarts de conversion	Total part du Groupe	Part des minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres IFRS au 01/01/2005	554,5	321,5	1 926,9	300,0	3 588,4	6,2	6 697,5	1 108,8	7 806,3
Incidence des réévaluations									
Actifs disponibles à la vente (AFS)			2 866,6				2 866,6	477,7	3 344,3
<i>Shadow accounting</i> brut d'impôt différé			- 2 501,9				- 2 501,9	- 465,3	- 2 967,2
Impôts différés			237,8		8,1		245,9	44,7	290,6
Incidence des écarts de conversion						97,8	97,8	47,5	145,3
Autres variations			0,0		0,0		0,0		0,0
Revenu net reconnu directement en capitaux propres	0,0	0,0	602,5	0,0	8,1	97,8	708,4	104,6	813,0
Résultat net consolidé de l'exercice					969,6		969,6	190,1	1 159,7
Total des produits et charges reconnus de la période	0,0	0,0	602,5	0,0	977,7	97,8	1 678,0	294,7	1 972,7
Distribution de dividendes					- 230,1		- 230,1	- 119,4	- 349,5
Mouvements sur le capital									0,0
Composante capitaux propres des plans de paiements sur base d'actions									0,0
Titres super subordonnés net d'impôt				325,0	- 6,9		318,1		318,1
Actions propres net d'impôt							0,0		0,0
Autres variations					303,5		303,5	131,4	434,9
Capitaux propres au 31/12/2005	554,5	321,5	2 529,4	625,0	4 632,6	104,0	8 767,0	1 415,4	10 182,4

Tableau des flux de trésorerie

Le tableau consolidé des flux de trésorerie comprend :

- les flux de trésorerie des sociétés contrôlées ;
- la quote-part du Groupe dans les flux de trésorerie des sociétés contrôlées conjointement lorsqu'elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle (à hauteur du % IP) ;
- les flux de trésorerie liés aux participations du Groupe et aux distributions et autres entrées ou sorties de trésorerie entre le Groupe et les sociétés associées et les sociétés contrôlées conjointement lorsqu'elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Définition de la trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Pour la vérification de ces critères, le groupe CNP Assurances s'est basé sur la classification des fiches AMF : les OPCVM de trésorerie dite "Régulière" ont ainsi été classés en équivalents de trésorerie alors que les OPCVM dynamiques à forte sensibilité ont été classés parmi les placements.

Les découverts bancaires remboursables à vue, et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Définition des flux d'exploitation

Les flux d'exploitation sont essentiellement issus des principales activités génératrices de produits de l'entreprise.

Définition des flux d'investissement

Les flux d'investissement représentent les flux d'acquisition ou de cession de placements mobiliers ou immobiliers, d'immobilisations corporelles ou incorporelles.

Définition des flux de financement

Ce sont l'ensemble des flux qui résultent des modifications dans l'importance et la composition des capitaux propres et des dettes de financement :

- augmentation/diminution de capital ;
- émission et remboursement de dettes de financement ;
- mouvements sur les actions propres dividendes versées hors du Groupe (associés et minoritaires).

Rapprochement entre la trésorerie du bilan et du TFT

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 175,3	1 126,8	789,8
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	3,1	- 172,4	- 23,6
Titres de transaction	3 879,0	4 840,7	4 800,2
Total	5 057,4	5 795,1	5 566,4

Le rapprochement entre la trésorerie du bilan et celle du TFT s'effectue de la façon suivante :

- trésorerie et équivalents de trésorerie présents à l'actif du bilan ;
- dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire correspondent à la trésorerie passive hors dettes de financement (bilan/passif) ;
- titres de transactions correspondent aux OPCVM de trésorerie classés à l'actif du bilan.

Tableau des flux de trésorerie

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Résultat opérationnel avant impôt	1 987,5	1 803,7	1 684,8
Plus et moins-values de cession des placements	- 1 707,9	- 1 451,5	- 755,8
Dotations nettes aux amortissements	73,1	84,9	65,8
Variation des frais d'acquisitions reportés	0,0	0,0	0,0
Dotations nettes aux provisions et dépréciations	- 14,4	- 31,6	- 15,3
Dotations nettes aux provisions techniques d'assurance et passifs financiers	17 489,0	21 406,8	20 604,6
Dotations nettes aux autres provisions	- 132,9	- 10,2	174,9
Variations de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalent de trésorerie)	- 16,1	- 2 057,4	- 3 431,9
Autres éléments sans décaissement de trésorerie compris dans le résultat opérationnel	- 548,2	325,0	- 225,0
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement	15 142,6	18 266,0	16 417,3
Variation des créances et dettes d'exploitation	94,1	1 116,2	- 671,7
Variation des valeurs données ou reçues en pension ⁽¹⁾	- 2 311,0	462,7	3 605,5
Flux de trésorerie provenant des autres actifs et passifs	- 1 973,0	- 1 456,6	- 1 187,5
Impôts nets décaissés	- 398,0	- 595,9	- 439,5
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	12 542,2	19 596,2	19 408,9
Acquisitions de filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise ⁽²⁾	- 925,2		- 339,2
Cessions de filiales et coentreprises, nettes de la trésorerie cédée	0,0		0,0
Prises de participation dans des entreprises associées	0,0		- 85,1
Cessions de participations dans des entreprises associées	0,0		0,0
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre	- 925,2	0,0	- 424,3
Cession de placements financiers	137 369,3	88 822,7	38 375,8
Cessions d'immobilier de placement	31,8	49,3	1 313,4
Cessions d'autres placements	0,0		8,7
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements d'actifs financiers	137 401,1	88 872,1	39 697,9
Acquisition de placements financiers	- 149 744,8	- 109 025,4	- 56 733,0
Acquisition d'immobilier de placement	- 33,6	- 148,2	- 510,4
Acquisition et/ou émissions d'autres placements	0,0	- 2,8	- 10,7
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et émissions d'actifs financiers	- 149 778,4	- 109 176,4	- 57 254,1

Tableau des flux de trésorerie (suite)

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	19,8	7,1	1,7
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 41,1	- 71,6	- 37,9
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 21,3	- 64,5	- 36,1
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	- 13 323,8	- 20 368,9	- 18 016,6
Émissions d'instruments de capital ⁽³⁾	699,6	51,5	56,1
Remboursements d'instruments de capital	- 16,5	- 47,6	0,0
Opérations sur actions propres	- 8,3	- 14,3	1,0
Dividendes payés	- 419,1	- 442,0	- 300,4
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires et sociétaires	255,7	- 452,4	- 243,3
Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement	0,0	1 518,0	433,0
Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement	- 9,3	- 2,8	- 5,3
Intérêts payés sur dettes de financement	- 198,2	- 66,2	- 122,5
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe	- 207,5	1 449,0	305,2
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	48,2	996,6	61,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	5 795,1	5 566,4	4 114,7
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	12 542,3	19 596,2	19 408,8
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	- 13 323,8	- 20 368,9	- 18 016,6
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	48,2	996,6	61,9
Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	- 4,5	4,8	- 2,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la date d'arrêt	5 057,3	5 795,1	5 566,4

(1) Dû à l'arrêt de l'activité de Bond Picking sur Écureuil Vie.

(2) Rachat des 49,9% d'Écureuil Vie pour 1 404,8M€, rachat de Skandia Vida en Espagne (- 469,4M€ nette de trésorerie acquise se décomposant en 78,5M€ prix d'achat payé et - 547,9M€ de trésorerie acquise) et remboursement de la garantie passif Caixa Seguros de - 10,2M€.

(3) Augmentation de capital réalisée par CNP Assurances de 699,6M€ destinée à financer en partie l'acquisition de 49,9% du capital d'Écureuil Vie.

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1 FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2007

1.1 Augmentation de capital de CNP Assurances et signature d'un avenant au pacte d'actionnaires

L'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, autorisée par l'Assemblée générale extraordinaire du 22 novembre 2006 et destinée à financer en partie l'acquisition d'Écureuil Vie a été lancée le 8 janvier 2007 et a rencontré un grand succès avec un taux de souscription de 185 %. Le montant final brut de l'opération s'est élevé à 699 613 108,65 €. La Caisse des Dépôts et Sopassure ont suivi l'opération pour leur quote-part. Le nombre d'actions nouvelles de CNP Assurances a ainsi été porté à 148 537 823. Préalablement, le 8 janvier 2007, les actionnaires de référence ont signé un avenant au pacte de 1998 modifié, dont l'échéance est désormais fixée au 31 décembre 2015.

1.2 Finalisation du rachat puis fusion avec Écureuil Vie

CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne ont finalisé le 20 février 2007 l'achat par CNP Assurances des 49,9 % d'Écureuil Vie détenus par le Groupe Caisse d'Épargne. Cette opération envisagée par le protocole d'accord de sortie de la Caisse des dépôts et consignations du capital de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE), s'est conclue conformément aux accords entre CNP Assurances et la CNCE autorisés les 14 septembre 2006 et 10 octobre 2006. Le prix de 1 406 millions d'euros a été ajusté, conformément au dispositif annoncé pour tenir compte des conséquences sur l'actif net réévalué de l'évolution des marchés financiers. Ce calcul opéré à la date du 16 février 2007 conduit à une fixation du prix d'acquisition final à 1 404,8 M€. CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne continueront le développement de solutions innovantes d'assurances

de personnes à travers les produits Écureuil Vie. Les partenaires ont créé une structure commune d'animation et de soutien aux réseaux des Caisses d'Épargne dont l'objet est de favoriser la vente de produits Écureuil Vie.

Le financement de l'opération de rachat des minoritaires d'Écureuil Vie a été assuré par augmentation de capital et émission de titres super subordonnés.

Conformément aux principes comptables du groupe CNP (*cf. note 2.3.2*), l'écart d'acquisition dégagé lors de cette acquisition de parts d'intérêt, alors que le contrôle de cette filiale était déjà effectif, a été déduit des capitaux propres du groupe. Cet écart d'acquisition se monte à 471,6 M€ (*cf. note 5.3*).

Suite à la finalisation du rachat, l'Assemblée générale des actionnaires de CNP Assurances du 18 décembre 2007, a approuvé l'opération de fusion absorption de la société Écureuil Vie par CNP Assurances arrêtée par le Conseil d'administration de CNP Assurances du 11 septembre 2007.

1.3 Finalisation du rachat de 94 % de Skandia Vida en Espagne

Après avoir obtenu les autorisations réglementaires requises en Espagne, CNP Assurances a finalisé le 4 avril 2007 l'accord annoncé, le 20 décembre 2006, avec Skandia Insurance Company Ltd (Skandia, filiale de Old Mutual plc), pour le rachat de sa part de 94 % dans la société d'assurance espagnole Skandia Vida S.A. de Seguros y Reaseguros (Skandia Vida), pour un montant de 79.2 M€. Les 6 % restants sont détenus par sept Caisses d'Épargne espagnoles qui distribuent, sans exclusivité, les produits de Skandia Vida.

Grâce à cette acquisition et conformément à sa stratégie de développement international principalement axée sur l'Europe du Sud, CNP Assurances, déjà implantée en Italie et au Portugal, est entrée sur le marché de l'assurance vie individuelle en Espagne.

Skandia Vida a pris le nom de CNP Vida.

1.4 Dilution de CNP Assurances au capital d'Ixis Asset Management Group (Ixis AMG)

La participation de CNP Assurances au capital d'Ixis Asset Management Group (Ixis AMG), entité qui gère la majeure partie des actifs du groupe CNP, est passée de 15,4 % à 11,3 % consécutivement à une augmentation de capital de cette dernière fin juin 2007 du fait d'apports ayant donné lieu à une fusion. À cette occasion, Ixis Asset Management Group a été renommée Natixis Global Asset Management (Natixis AM). La fusion a dégagé une plus-value de dilution pour le groupe CNP qui s'élève à 121,8 M€.

CNP Assurances continue, cependant, d'exercer une influence notable sur Natixis AM et consolide, de ce fait, cette entreprise par une mise en équivalence en tant qu'entreprise associée au sens des normes IFRS. En effet, l'influence notable est, notamment, établie par la double représentation de CNP Assurances au Conseil d'administration de Natixis AM. Les transactions significatives entre CNP Assurances et Natixis AM mettent par ailleurs en évidence l'influence notable.

CNP Assurances détient une promesse d'achat par la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne de sa participation dans Natixis AM. Cette promesse d'achat a été valorisée et a donné lieu à un produit financier de 20 M€.

1.5 Changement de gouvernance

L'Assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2007 a approuvé le changement de gouvernance du groupe CNP Assurances. Ce changement se traduit par le passage d'une société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance à une société anonyme avec Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a désigné son Président, M. Edmond Alphandéry, et a nommé M. Gilles Benoist en qualité de Directeur général.

NOTE 2_PRINCIPES COMPTABLES

CNP Assurances, société mère du Groupe, est une Société à Conseil d'administration, au capital de 594 151 292 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, et enregistrée au greffe du tribunal de commerce de Paris sous le n° 341 737 062 RCS.

Le siège social de CNP Assurances est situé au 4, place Raoul-Dautry, 75015 Paris.

Le groupe CNP Assurances a pour principale activité l'assurance de personnes. CNP Assurances a pour objet social :

- pratiquer des opérations d'assurance sur la vie et de capitalisation ;
- pratiquer des opérations d'assurance couvrant les risques de dommages corporels liés aux accidents et à la maladie ;
- détenir des participations majoritaires dans des sociétés d'assurance.

Les états financiers consolidés de CNP Assurances au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 portent sur la Société et ses filiales, et sur les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 4 mars 2008.

2.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, le groupe CNP a établi ses états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne avant le 31 décembre 2007.

Les filiales appliquent les principes comptables et les méthodes d'évaluation du Groupe qui figurent dans cette note aux états financiers consolidés.

Le Groupe a procédé à la première application de la norme IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir et de l'amendement à IAS 1 – Capital : informations à fournir publiés en août 2005.

IFRS 7 impose la publication dans l'annexe d'informations sur :

- l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité ;
- des éléments qualitatifs et quantitatifs sur l'exposition aux risques liée aux instruments financiers, y compris des informations minimales spécifiées sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Les éléments qualitatifs décrivent les objectifs de la direction, sa politique et ses procédures de gestion de ces risques. Les éléments quantitatifs fournissent des informations sur l'ampleur de l'exposition d'une entité au risque sur la base des informations transmises en interne aux principaux dirigeants de l'entité. Ces notes annexes fournissent un aperçu de l'utilisation des instruments financiers par l'entité et les expositions aux risques de crédit, de liquidité et de marché qui en découlent.

L'amendement à IAS 1 requiert la publication dans les notes annexes d'informations sur les objectifs, procédures et processus de l'entité pour gérer son capital et respecter les contraintes réglementaires externes.

2.2 Base d'établissement des comptes

Les états financiers sont présentés en millions d'euros arrondis à une décimale.

Les comptes sont établis sur la base du coût, sauf pour les éléments d'actif et de passif relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire, qui sont évalués selon les méthodes déjà appliquées par le Groupe, et pour les éléments d'actif et de passif énumérés ci-après qui sont évalués à la juste valeur : instruments financiers à la

juste valeur par résultat (instruments financiers détenus à fins de transaction et instruments financiers désignés à la première comptabilisation comme à la juste valeur par résultat), instruments financiers disponibles à la vente, immeubles de placement détenus en représentation des contrats en unités de compte, et instruments dérivés séparés sur contrats.

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur, diminués des coûts à la vente.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée, des éléments réglementaires, des principes actuariels communément admis et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

2.3 Champ de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe CNP comprend les filiales, les entités sous contrôle conjoint et les entreprises associées.

2.3.1 Périmètre et méthodes de consolidation Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées par la Société. Le contrôle est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle exclusif résulte notamment de la détention directe ou indirecte de plus de la moitié des droits de vote d'une entité. Pour apprécier s'il y a ou non contrôle, il est tenu compte des droits de vote potentiels et ses options de conversion pouvant être exercés sur la période considérée. Les filiales sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes d'une filiale sont intégrés aux comptes consolidés du Groupe à compter de la date à laquelle la société mère acquiert le contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entités sous contrôle conjoint (coentreprises)

Les entités sous contrôle conjoint sont les entités sur l'activité économique desquelles le Groupe a un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le contrôle conjoint est le partage convenu par contrat du contrôle d'une entité ; il n'existe que lorsque les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les comptes d'une coentreprise sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode d'intégration proportionnelle, en application de laquelle la quote-part du Groupe dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne à ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers du Groupe.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle.

L'influence notable est présumée exister dès lors que le groupe CNP détient directement ou indirectement 20 % au moins des droits de vote. Ce seuil n'a toutefois qu'un caractère indicatif, l'existence ou l'absence d'influence notable pouvant être établie indépendamment du pourcentage de droit de vote détenu. La représentation de l'investisseur au Conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue ou des transactions significatives entre l'investisseur et l'entreprise détenue sont également des éléments qui permettent de démontrer l'existence d'une influence notable.

Les comptes consolidés intègrent la part du Groupe dans le résultat des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence, de la date à laquelle la société mère acquiert une influence notable jusqu'à la date à laquelle elle cesse de la détenir.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

2.3.2 Acquisitions d'intérêts minoritaires

Lors d'un rachat d'actions de minoritaires d'une filiale i.e. acquisition de parts d'intérêt alors que le contrôle est déjà établi, le nouvel écart d'acquisition, correspondant à la différence entre le coût d'acquisition total pour le lot complémentaire et la quote-part de situation nette rachetée (y compris les variations de juste valeur inscrites en capitaux propres) est comptabilisé en déduction des capitaux propres s'il est positif.

2.4 Opérations entre sociétés consolidées

Toutes les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits et pertes internes sont éliminés en totalité. Les profits et pertes internes résultant de transactions avec des entreprises associées ou des coentreprises sont éliminés à hauteur de la quote-part du Groupe dans l'entreprise considérée. Les pertes résultant d'une perte de valeur d'un actif transféré ne sont pas éliminées.

2.5 Participation aux bénéfices différée

Les retraitements préconisés par IFRS 4 amènent à constater une participation aux bénéfices différée.

Selon les normes comptables auxquelles IFRS 4 se réfère, les participations différées sont de deux sortes.

2.5.1 Participations inconditionnelles

Elles sont enregistrées toutes les fois qu'une différence est constatée entre les bases de calcul des droits futurs dans les comptes individuels et les comptes consolidés.

Il en est ainsi des droits des bénéficiaires de contrats attachés aux écarts d'évaluation et aux retraitements des comptes individuels, positifs ou négatifs ; leur montant est modifié selon une méthode cohérente avec l'évaluation initiale et le rythme de la reprise en résultat des écarts d'évaluation ou des retraitements.

Les provisions pour participation différée des bénéficiaires de contrats aux résultats constatées sur des écarts d'évaluation sur titres passibles de la réserve de capitalisation sont reprises en résultat, consécutivement à une cession de titres auxquels elles se rattachent.

2.5.2 Participations conditionnelles

Il s'agit des différences de droits constatés entre les comptes individuels et les comptes consolidés, dont l'exigibilité dépend d'une décision de gestion, ou de la réalisation d'un événement.

Ces droits ne sont constatés que lorsqu'il existe une forte probabilité de réalisation de l'événement ou de prise de décision de gestion par l'entreprise concernée.

La comptabilité reflète explicitement au paragraphe 3.12.1 de la présente annexe s'inscrit dans ce processus.

2.6 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

Les actifs et les passifs des activités à l'étranger (notamment filiales étrangères et succursales autonomes), y compris les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur résultant de la consolidation, sont convertis en euros en appliquant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges des activités à l'étranger, à l'exception des activités dont la monnaie de fonctionnement est celle d'une économie hyper inflationniste, sont convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Pour des raisons pratiques, et dans la mesure où les cours de change ne connaissent pas de fluctuations trop importantes, le cours de change en vigueur aux dates des transactions est approché par un cours moyen pour la période.

2.7 Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères".

En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Pour des raisons pratiques, et dans la mesure où les cours de change ne connaissent pas de fluctuations trop importantes, le cours de change en vigueur aux dates des transactions est approché dans certains cas par un cours moyen.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises qui sont évalués au coût sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change de la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Lorsqu'un gain ou perte sur un élément non monétaire est comptabilisé directement dans les capitaux propres, l'écart de change résultant de la conversion de cet élément est également directement comptabilisé dans les capitaux propres. À l'inverse, lorsqu'un gain ou perte sur un élément non monétaire est comptabilisé en résultat, l'écart de change résultant de la conversion de cet élément est également comptabilisé en résultat.

Les instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change d'opérations en devises sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

L'écart de réévaluation constaté est comptabilisé en résultat.

2.8 Actifs incorporels

2.8.1 Écarts d'acquisition lors d'une prise de contrôle

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de la comptabilité d'acquisition.

Pour les regroupements d'entreprises postérieurs à la date de transition, les écarts d'acquisition positifs représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur nette de leurs actifs, passifs et passifs éventuels identifiables à la date des prises de participation.

Pour les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition, les écarts d'acquisition sont comptabilisés sur la base du coût présumé, lequel correspond à la valeur comptable selon le référentiel comptable antérieur à la date de transition aux normes IFRS comme le permet le paragraphe 15 et l'annexe B de la norme IFRS 1.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés au coût diminué du montant cumulé des dépréciations. Ils sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) et ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquent si des événements ou des changements de circonstances conduisent à considérer une dépréciation comme possible. En ce qui concerne les entreprises associées, la valeur comptable des écarts d'acquisition est intégrée à la valeur comptable de l'investissement dans l'entreprise associée.

Les tests de perte de valeur des écarts d'acquisition sont effectués en comparant la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT à laquelle ils ont été affectés avec sa valeur comptable. La valeur recouvrable de l'UGT est appréciée sur la base d'hypothèses de continuité d'activité à long terme et, notamment, de coopération avec les partenaires bancaires, éventuellement au-delà de la date de renouvellement des accords contractuels.

L'écart d'acquisition négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé en résultat.

Par ailleurs, conformément au paragraphe 47 de la norme IAS 21, les écarts d'acquisition relatifs aux entreprises étrangères sont traités comme des actifs de l'entreprise acquise.

2.8.2 Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance vie

La juste valeur des portefeuilles de contrats d'assurance et de contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'un transfert de portefeuille est présentée en deux composantes distinctes :

- un passif évalué selon les méthodes comptables applicables aux contrats d'assurance et aux contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire ;
- la valeur de portefeuille des contrats définie comme l'actif incorporel correspondant à la différence entre la juste valeur de ces contrats et le montant du passif décrit à l'alinéa précédent.

Les valeurs de portefeuilles sont amorties de manière actuarielle jusqu'à extinction desdits portefeuilles.

2.8.3_Logiciels

Les licences acquises, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de développement des logiciels à usage interne, des travaux d'intégration nécessaires pour la mise en place des logiciels métiers et des maintenances évolutives, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement, sont immobilisés s'ils respectent IAS 38 et notamment si ces dépenses augmentent les avantages futurs associés à l'actif correspondant. Les coûts qui ne sont pas immobilisables sont enregistrés en charges de la période.

La durée d'utilité estimée la plus fréquente est de cinq ans.

2.9_Placements

2.9.1_Immobilier

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou construction) détenu par le Groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option proposée par IAS 40 pour les immeubles de placement et IAS 16 pour les immeubles d'exploitation, le groupe CNP a choisi le modèle d'éva-

luation au coût pour ses immeubles, à l'exception des immeubles supports de contrats en unités de compte, qui sont évalués à la juste valeur.

La juste valeur des immeubles (hors supports de contrats en unités de compte) est par ailleurs communiquée en annexe. Cette juste valeur correspondant à la valeur de réalisation des immeubles et des parts de sociétés immobilières non cotées. Elle est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert accepté par l'ACAM. Entre deux expertises, la valeur fait l'objet d'une estimation annuelle certifiée par un expert.

Selon le modèle du coût, la valeur comptable correspond au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais financiers liés à la construction des immeubles sont enregistrés en charges.

Le groupe CNP a défini cinq catégories principales de composants :

- terrain ;
- gros œuvre, structures et charpentes ;
- façade et toiture ;
- agencements ;
- installations générales techniques.

Les coûts postérieurs à l'acquisition sont immobilisés, sous réserve que des avantages économiques futurs en soient attendus et qu'ils puissent être estimés de façon fiable, et sont intégrés dans le composant qu'ils concernent.

Les frais directement attribuables à l'acquisition des immeubles sont inclus dans le coût historique de l'immeuble et intégralement affectés au composant gros œuvre.

Amortissement des immeubles

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle.

Les valeurs résiduelles sont considérées comme nulles en raison de la difficulté pour un bien immobilier de déterminer de manière fiable une valeur résiduelle.

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables :

- gros œuvre cinquante ans ;
- façade et toiture trente ans, mais vingt ans pour les locaux d'activité, les centres commerciaux et les cinémas ;
- installations générales techniques vingt ans ;
- agencements 10 ans.

Dépréciation des immeubles

À chaque date de clôture, l'existence d'un quelconque indice montrant une perte de valeur est appréciée. Dans l'affirmative, la valeur recouvrable de l'immeuble est estimée.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente, déterminée selon l'expertise annuelle à laquelle procède le groupe CNP pour son patrimoine immobilier.

2.9.2 Actifs financiers

Classification

Les actifs financiers sont classés dans une des quatre catégories suivantes, en fonction des types de portefeuilles, des types d'actifs financiers, des spécificités de certains actifs financiers et selon un ordre de priorité entre ces différents critères :

- les actifs à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat, qui correspondent aux titres détenus à des fins de transaction et aux titres désignés à la première comptabilisation comme à la juste valeur par résultat en application de l'option juste valeur. Ils recouvrent les actifs financiers en représentation des contrats en unités de compte, les actifs comportant un dérivé incorporé non intimement lié au contrat hôte, les actifs issus de consolidation des OPCVM et les produits dérivés ;

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance qui correspondent aux titres que le groupe CNP Assurances a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur remboursement ou leur échéance. Cette catégorie est utilisée de façon marginale pour certains titres obligataires, notamment détenus par la filiale brésilienne ;

- les prêts et créances recouvrent les actifs financiers non dérivés avec des paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et autres que ceux qui sont classés parmi les actifs détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente ;

- les actifs disponibles à la vente sont ceux que l'entreprise n'a pas l'intention manifeste de céder mais qu'elle pourra être amenée à vendre pour répondre par exemple à des besoins de liquidité. Ils regroupent les actifs financiers qui ne sont pas classés dans les autres catégories.

Comptabilisation et décomptabilisation

Le Groupe comptabilise les actifs financiers dans son bilan lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Dans les cas des achats et des ventes normalisés, les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur augmentée, dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas à la juste valeur par résultat, des coûts de transaction directement attribuables à leur acquisition.

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration ou que l'actif a fait l'objet d'un transfert par lequel le Groupe a également transféré la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à cet actif.

Méthode d'évaluation

Les actifs disponibles à la vente ainsi que les actifs en juste valeur avec variation de juste valeur par résultat sont valorisés ultérieurement à la juste valeur.

La variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente sur la période est enregistrée directement en capitaux propres en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (*cf. principe de la comptabilité reflet au paragraphe 2.12.1*).

La variation de juste valeur des actifs en juste valeur sur la période est constatée par le compte de résultat en tenant compte des droits des assurés et de la fiscalité (*cf. principe de la comptabilité reflet au paragraphe 2.12.1*).

Les prêts et créances et les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions et frais payés et reçus, les coûts de transaction directement attribuables et toutes les autres primes positives ou négatives sont amorties sur la durée de vie attendue de l'instrument.

Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, le Groupe estime la juste valeur en utilisant une technique de valorisation. Les techniques de valorisation comprennent l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

Modalités de dépréciation

Les actifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par résultat sont soumis à un test de dépréciation à chaque arrêté.

Actifs comptabilisés au coût amorti et instruments de dette disponibles à la vente

S'il existe une indication objective de dépréciation, une perte de valeur est comptabilisée par résultat. Parmi les critères constituant une indication de dépréciation, on peut citer, à titre d'exemples :

- des difficultés financières importantes de l'émetteur ;
- un défaut de paiement des intérêts ou du principal ;

- une probabilité de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur croissante ;
- la disparition d'un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières.

Instruments de capitaux propres disponibles à la vente

Le groupe CNP Assurances détermine à chaque arrêté pour les instruments de capitaux propres disponibles à la vente s'il existe une indication objective de dépréciation correspondant à :

- un prix de revient unitaire moyen supérieur au cours maximum atteint sur les six derniers mois : ou à ;
- un cours à la date d'inventaire inférieur à 80 % du prix de revient unitaire moyen.

La dépréciation comptabilisée en résultat est égale à l'écart entre le prix de revient unitaire moyen net des dépréciations déjà constatées et le cours à la date d'arrêté.

En cas de baisse durable de la valeur de réalisation des titres de participation non cotés, une perte de valeur est constatée en résultat. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la valeur actualisée des flux de trésorerie, notamment au regard de la quote-part des capitaux propres et des perspectives de rentabilité.

Reprise de dépréciations

*** Titres en AFS**

Les pertes de valeur comptabilisées en résultat pour un investissement dans un instrument de capitaux propres classé en AFS ne sont reprises en résultat qu'à la décomptabilisation de l'instrument.

Si la juste valeur d'un instrument de dette disponible à la vente augmente au cours d'un exercice ultérieur du fait d'événements survenant après la dépréciation, la perte de valeur doit être reprise. La reprise est constatée dans le résultat de la période.

* Prêts, créances, et titres en HTM

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'un exercice ultérieur du fait d'événements survenant après la dépréciation, la perte de valeur est reprise par le compte de correction de valeur sans que celle-ci puisse aboutir à une valeur comptable supérieure au coût amorti qui aurait été obtenu en l'absence de dépréciation. La reprise est constatée dans le résultat de la période.

2.9.3 Actifs financiers détenus dans le cadre de contrats en unités de compte

Les contrats en unités de compte sont des contrats dont la valeur de rachat est égale au nombre d'unités de compte multiplié par la valeur vénale de l'unité de compte à la date de clôture. Les contrats d'assurance en unités de compte sont évalués, selon les normes comptables locales, à la valeur vénale. Les contrats financiers en unités de compte sont quant à eux évalués, selon la norme IAS 39, en juste valeur.

2.9.4 Instruments dérivés

Un dérivé est un instrument financier, ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39, qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- a) sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un cours de change, d'un indice de prix ou de cours, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit, ou d'une autre variable (le "sous-jacent") ;
- b) il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ;
- c) il est réglé à une date future.

Tout dérivé est classé comme un actif en juste valeur dont les variations passent par résultat, sauf s'il s'agit d'un instrument de couverture désigné comme tel et efficace.

Les dérivés incorporés dans des contrats hôtes sont séparés et comptabilisés comme des dérivés lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte ;
- un instrument autonome comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé ;
- le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur par le biais du compte de résultat.

Si le Groupe se trouve dans l'incapacité d'évaluer séparément un dérivé incorporé qui devrait être séparé, il comptabilise l'intégralité du contrat composé comme un actif ou un passif financier à la juste valeur par résultat.

2.9.5 Méthodes d'évaluation de la juste valeur des actifs financiers

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Parmi les méthodes de valorisation, les normes IFRS privilégient l'utilisation de la cotation sur un marché actif au sein de la hiérarchie des méthodes de valorisation établie. Le groupe CNP Assurances utilise le cours de bourse de l'instrument financier dès lors que ce dernier est disponible et représente des transactions régulières sur le marché ayant lieu dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur de la majeure partie des actifs détenus par le groupe est déterminée à partir des dernières cotations de ces titres. Le marché actif de ces derniers est celui sur lequel chacun de ces titres a fait l'objet de la plus récente cotation.

Sont ainsi concernés :

- les actions, évaluées en fonction des cours de leur place de cotation de référence ;
- les OPCVM détenus, à partir de leur valeur liquidative ;
- les obligations, EMTN, BMTN : pour chaque titre, une recherche du cours le plus récent est effectuée sur l'ensemble des places de cotation, que celles-ci correspondent à des bourses officielles, des brokers, des salles de marché, des plates-formes transactionnelles ou bien des prix de référence ISMA (fourchettes moyennes de prix traités) ou BGN (cours moyens avec exclusion des extrêmes). CNP Assurances prend en compte entre autre l'aspect de la liquidité dans le choix de la place de cotation ;
- les BTAN, à partir des taux de cotation centralisés par la Banque de France.

Les TCN autres que BTAN sont évalués à partir d'une courbe zéro coupon cash, majorée d'un spread de 25 bp pour les maturités allant jusqu'à un an et 50 bp au-delà.

Lorsque le cours d'un instrument financier n'est pas coté sur un marché actif, i.e. absence de cotation ou cotation disponible sur un marché inactif (ce qui est le fait de certains titres structurés), le groupe CNP Assurances utilise par exemple pour les titres structurés le prix établi par les arrangeurs de ces titres structurés, excepté dans le cas où les analyses effectuées par CNP Assurances concluraient à l'absence de fiabilité des valeurs communiquées. Les titres structurés détenus par CNP Assurances sont des instruments financiers indexés sur des indices, paniers d'actions, fonds alternatifs, taux, ainsi que des crédits, incluant des dérivés incorporés susceptibles de modifier la structure des revenus ou du remboursement.

Les prix établis par les arrangeurs sont obtenus en principe tous les mois, à la suite d'un engagement de communication demandé auprès de chaque arrangeur. Les valorisations communiquées par les arrangeurs correspondent à une valeur économique des titres. CNP Assurances vérifie, par sondage ou en cas d'évo-

lution significative de la valorisation, la fiabilité de ces données à partir d'une évaluation (estimation de *cash flows* futurs de certains titres par exemple) ou interroge les arrangeurs quant aux méthodologies employées. Les valeurs des arrangeurs examinées jusqu'à maintenant ont été confortées par CNP Assurances qui s'assure également de la qualité des ratings des émissions et de l'absence d'incident de crédit.

Les titres structurés que détient le groupe CNP Assurances doivent être considérés comme des investissements de long terme, qui seront portés en général jusqu'à leur complète maturité.

Au 31 décembre 2007, CNP Assurances a conservé les mêmes méthodes d'évaluation que celles qui étaient utilisées au 31 décembre 2006, CNP Assurances s'étant assuré de la qualité des méthodes d'évaluation des arrangeurs et des valeurs publiées par ces derniers.

Principes relatifs aux méthodes d'évaluation de produits structurés

Les valeurs estimées cherchent à approximer la valeur économique d'une position donnée en utilisant des prix et des taux correspondant aux actifs sous jacents ou aux taux de référence. Les valeurs communiquées correspondent au montant estimé qu'une contrepartie accepterait de payer pour acquérir l'actif. Des valeurs effectives de négociation pourraient néanmoins être sensiblement différentes de ces prix indicatifs, résultant de divers facteurs pouvant inclure les conditions prédominantes de spreads de crédit, de liquidité du marché, de la taille de la position, des coûts de financement, des coûts et risques de couverture.

Les techniques d'évaluation des arrangeurs :

- utilisent au maximum des données de marché ;
- prennent en compte tous les facteurs que les intervenants sur le marché prendraient en considération pour fixer un prix ;
- sont conformes aux méthodes économiques reconnues pour la fixation du prix d'instruments financiers.

La note 9.2 présente les données chiffrées relatives aux méthodologies d'évaluation de la juste valeur.

2.10_Capitaux propres

2.10.1_Éléments inclus dans les capitaux propres

Les capitaux propres comprennent notamment, outre le capital social et les résultats mis en réserve, les réévaluations des actifs classés en AFS nettes de l'impôt et de l'impact de la comptabilité reflet, la réserve de capitalisation nette d'impôt ainsi que les titres subordonnés classés en instruments de capitaux propres compte tenu du caractère discrétionnaire de leur rémunération (*cf.* 2.15).

2.10.2_Gestion des capitaux propres

Conformément aux directives européennes, CNP Assurances est soumis à la réglementation en matière de couverture de la marge de solvabilité, tant au niveau social pour chacune des compagnies d'assurances européenne qu'au niveau du Groupe.

Au 31 décembre 2007, les filiales d'assurances de CNP Assurances, comme le Groupe pris dans son ensemble, sont en conformité avec les obligations de solvabilité qui leur sont applicables. Le calcul de la marge de solvabilité ajustée sur la base des comptes consolidés du Groupe est transmis chaque année à l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutuelles.

Le suivi de la solvabilité fait l'objet d'une surveillance périodique par chacune des sociétés, ainsi que par la direction financière du Groupe. Le groupe CNP Assurances effectue des prévisions à cinq ans, en utilisant des scénarios extrêmes sur l'évolution des marchés des actions et des taux d'intérêts.

2.11_Actions propres

Les actions propres détenues par CNP Assurances, destinées notamment à régulariser les cours, sont comptabilisées en déduction des capitaux propres. Il en est de même des actions propres acquises en vue de l'attribution d'actions gratuites au personnel (*cf.* note 2.14).

2.12_Classification des contrats

Les contrats dont les principes de comptabilisation et d'évaluation relèvent de la norme IFRS 4 incluent :

- les contrats d'assurance (*cf. définition en infra*) comportant un aléa pour l'assuré. Cette catégorie recouvre les contrats de prévoyance, retraite, dommages aux biens et les contrats d'épargne en unités de compte avec garantie plancher ;

- les contrats financiers émis par l'assureur comportant un élément de participation aux bénéfices (PB) discrétionnaire : contrats en euros avec participation aux bénéfices discrétionnaire, contrats en unités de compte comportant des supports en euros avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

Les contrats financiers relevant de la norme IAS 39 correspondent aux contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire : contrats d'épargne en unités de compte sans support euros et sans garantie plancher.

Les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat d'assurance et qui ne sont pas non plus des contrats financiers relèvent :

- soit de la norme IAS 18 s'ils correspondent à une prestation de services ;
- soit de la norme IAS 19 pour les contrats souscrits dans le cadre d'un engagement social du groupe CNP envers ses salariés.

2.12.1_Contrats d'assurance et contrats financiers avec PB discrétionnaire

Les contrats d'assurance et les contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire sont comptabilisés selon les principes comptables appliqués par le Groupe en application des normes locales, à l'exception des dispositions spécifiques introduites par la norme IFRS 4 et relatives à la comptabilité reflet et au test de suffisance des passifs. Les engagements font l'objet de ce test pour vérifier si les passifs d'assurance sont suffisants, par comparaison avec la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance et d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire.

Contrats d'assurance

Les contrats en vertu desquels la Compagnie accepte un risque d'assurance significatif de la part d'un tiers (l'assuré) en acceptant d'indemniser l'assuré ou un autre bénéficiaire, si un événement futur incertain déterminé (l'événement assuré) a des conséquences défavorables pour le titulaire ou un autre bénéficiaire, sont classés dans la catégorie des contrats d'assurance.

Un risque d'assurance est un risque, autre qu'un risque financier. Un risque financier se définit comme un risque de variation potentielle future d'une ou de plusieurs des variables suivantes : taux d'intérêt, cours d'une valeur mobilière, cours d'une matière première, taux de change ou une variable similaire. Si la variable n'est pas une variable financière, le risque est un risque financier si la variable n'est pas spécifique à l'une des parties au contrat ; dans le cas contraire, il s'agit d'un risque d'assurance. Le risque de rachat, le risque de prorogation ou le risque de dérive des frais généraux ne sont pas des risques d'assurance sauf s'il s'agit de risques initialement supportés par l'assuré auquel l'assureur est exposé en vertu d'un contrat d'assurance.

Pour chaque portefeuille homogène de contrats, le caractère significatif du risque d'assurance est apprécié sur la base d'un contrat individuel représentatif. Le risque d'assurance peut ainsi être significatif alors que la mutualisation des risques au sein d'un portefeuille rend négligeable la probabilité d'une perte significative par rapport aux états financiers sur l'ensemble du portefeuille.

Contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif sont classés dans la catégorie des contrats financiers lorsqu'ils créent un actif ou un passif financier. Ils sont qualifiés de contrat financier avec participation aux bénéfices discrétionnaire dès lors qu'il existe un droit pour le titulaire d'un contrat d'obtenir en raison de dispositions contractuelles et/ou de dispositions réglementaires, en supplément des éléments garantis, des bénéfices additionnels :

- dont il est probable qu'ils représentent une part significative du total des bénéfices contractuels ;
- dont le montant ou le rythme d'émergence est contractuellement à la discrétion de l'émetteur ; et
- qui sont contractuellement basés sur la performance d'un pool de contrats ou d'un type de contrats déterminé, les produits des placements réalisés et/ou latents sur un ensemble d'actifs déterminé détenu par l'émetteur

ou le résultat de la compagnie, le fonds ou l'entité qui émet le contrat.

Contrats hybrides

Certains contrats émis par le Groupe comportent à la fois une composante "dépôt" et une composante d'assurance. Ces deux composantes ne sont séparées et évaluées de façon distincte que lorsque la composante "dépôt" peut être évaluée séparément et que les droits et obligations qui en résultent ne seraient pas comptabilisés en l'absence de séparation. En cas de séparation, la composante assurance est comptabilisée comme un contrat d'assurance, tandis que la composante "dépôt" est comptabilisée comme un instrument financier selon la norme IAS 39.

En application de cette méthode comptable, les composantes des contrats dits multisupports émis par le Groupe n'ont pas été séparées.

Assurance vie et capitalisation

Primes

Les primes des contrats en vigueur durant l'exercice sont prises en compte dans les produits, sous réserve des corrections suivantes :

- les primes à émettre font l'objet d'une estimation pour la part acquise à l'exercice, dans le cas des contrats groupe comportant la couverture du risque décès ;
- il est effectué une régularisation pour annulation de primes destinées à faire face aux risques de renonciation à intervenir après l'inventaire sur les primes émises ou restant à émettre. Cette régularisation est effectuée sur les principaux produits, en fonction du taux d'annulation constaté au titre des souscriptions et des renoncations de l'année.

Provisions techniques et mathématiques

Concernant les contrats comportant la couverture du risque décès, la provision constituée contient la quote-part de primes émises et non acquises à la période inventoriée.

Les provisions mathématiques des contrats en euros correspondent à la différence de valeur actuelle des engagements de l'assureur et de l'assuré.

Les provisions d'assurance vie sont constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation.

L'actualisation des engagements est effectuée en maintenant un taux au plus égal au taux du tarif du contrat concerné et en utilisant les tables de mortalité réglementaires ou les tables d'expérience si elles sont plus prudentes. En matière de taux d'actualisation de rentes, il est tenu compte des conséquences de la baisse des taux d'intérêts, lorsque le taux du tarif est jugé trop élevé par rapport aux perspectives attendues de réinvestissement.

Une provision globale de gestion est dotée à due concurrence de l'ensemble des charges de gestion futures des contrats, non couvertes par des chargements sur primes ou par des prélèvements sur produits financiers prévus par ceux-ci.

Lorsqu'une rémunération excédant le taux minimal garanti, fondée sur les résultats de la gestion technique et financière, est due aux assurés, et qu'elle n'a pas été distribuée aux assurés au cours de la période, son montant figure dans la provision pour participation aux bénéfices.

La participation aux bénéfices comprend aussi la participation aux bénéfices différée latente résultant de la comptabilité reflet.

La plus value de dilution de Natixis Global AM a donné lieu à une participation aux bénéfices complémentaire des assurés ; après impôts et participation complémentaire, l'impact de la dilution de Natixis Global AM sur le résultat est non significatif.

La provision pour sinistres à payer comprend les sinistres et capitaux échus restant à payer à la fin de la période.

Les provisions mathématiques des contrats exprimés en unités de compte sont évaluées sur la base des actifs servant de support à ces contrats. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de ces derniers sont portés au compte de résultat afin de neutraliser l'impact de la variation des provisions techniques.

Les provisions pour garanties plancher sont évaluées selon la méthode de Black & Scholes.

Assurance invalidité accident maladie

Les primes sont enregistrées nettes de taxes et d'annulations.

Le chiffre d'affaires correspond aux primes acquises à la période, qui sont déterminées en tenant compte :

- d'une estimation des primes restant à émettre à la clôture de la période ;
- de la variation de la provision pour primes non acquises (qui correspond à la quote-part des primes émises et non acquises à la période).

Il est constitué une provision pour risques croissants pour couvrir les écarts temporels existant entre la période de mise en jeu de la garantie et son financement par les primes d'assurance.

Les sinistres sont enregistrés dans la période de survenance sur la base des déclarations reçues, ou selon des estimations, lorsqu'ils ne sont pas encore connus.

L'évaluation des provisions de sinistres est fondée sur la valeur estimée des dépenses prévisibles nettes d'éventuels recours à recevoir.

Une participation aux bénéfices différée est constatée pour les contrats comportant une clause de participation aux bénéfices selon les principes de la comptabilité reflet.

Les frais de gestion des dossiers de sinistres sont provisionnés.

Test de suffisance des passifs d'assurance

À chaque arrêté, le groupe CNP Assurances vérifie que les passifs d'assurance comptabilisés nets de coûts d'acquisition différés et d'actifs incorporels liés sont suffisants, en utilisant les estimations actuelles de flux de trésorerie futurs issus des contrats d'assurance et des contrats financiers avec participation aux bénéfices discrétionnaire. La réalisation de ce test repose sur les outils de modélisation de gestion actif/passif, en calculant l'évaluation des engagements dans un grand nombre de scénarii économiques par une approche stochastique, après prise en compte notamment des dérivés incorporés (options de rachat des assurés, taux garantis...) et des frais de gestion.

Ce test permet de déterminer la valeur économique des passifs qui correspond à la moyenne des trajectoires stochastiques.

Si la somme de la valeur de rachat et de la participation aux bénéfices différée est inférieure aux provisions d'assurance évaluées à la juste valeur, l'insuffisance est enregistrée en contrepartie du résultat.

Comptabilité reflet

Lorsque l'évaluation des passifs, des frais d'acquisition reportés ou des portefeuilles de contrats figurant à l'actif est directement affectée par la réalisation des plus ou moins-values des actifs, une provision pour participation aux bénéfices différée est comptabilisée dans les passifs d'assurance en contrepartie des plus-values latentes reconnues dans les placements, ou à l'actif en cas de moins-values dans la mesure où cette participation différée est recouvrable. Cette participation aux bénéfices différée est comptabilisée selon les mêmes modalités que le sous-jacent.

La provision pour participation aux bénéfices différée est déterminée en appliquant aux montants des réévaluations de l'actif le taux de participation estimé sur la base des obligations contractuelles attachées à chaque portefeuille.

L'estimation de ce taux prend notamment en compte les éléments suivants : clauses de participation aux bénéfices réglementaires et contractuelles, programme de réalisation des plus ou moins-values et politique de distribution de l'assureur. Des participations aux bénéfices différées sont donc comptabilisées en contrepartie du résultat ou de la réserve de réévaluation selon les modalités de comptabilisation des plus ou moins-values latentes dans le bilan en normes IAS/IFRS. Les taux de participation appliqués aux plus et moins-values latentes lors de la mise en œuvre de la "comptabilité reflet" sont identiques aux taux appliqués aux retraitements de consolidation pour déterminer les participations différées.

La détermination de la quote-part de plus-values revenant aux assurés est déterminée selon les caractéristiques des contrats susceptibles de bénéficier de ces plus-values.

Les contrats ne comportant aucune clause de participation aux bénéfices et ne rentrant pas dans les règles de participation minimum réglementaire ne sont pas compris dans le périmètre de la comptabilité reflet.

La participation aux bénéfices différée permet de répondre comptablement au risque de déséquilibre actif/passif artificiellement généré par des modes différents de valorisation de l'actif et du passif.

Réassurance

Cessions

Les primes, sinistres et provisions sont enregistrés bruts de cession en réassurance. La quote-part cédée est incluse dans le résultat de la réassurance.

La part des cessionnaires dans les provisions techniques fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque arrêté. S'il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement survenu après la comptabilisation initiale, que la provision à charge d'un réassureur doit être dépréciée, le Groupe réduit la valeur comptable de cet actif en conséquence et comptabilise la perte qui en résulte dans le compte de résultat.

Lorsque l'actif de réassurance est garanti par des titres reçus en nantissement, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés de l'actif reflète les flux de trésorerie qui pourraient résulter de la réalisation du gage après déduction des coûts liés à la mise en œuvre de cette garantie, que la réalisation soit probable ou non.

Acceptations

Les contrats d'acceptation en réassurance comportent un risque d'assurance significatif et sont donc comptabilisés comme des contrats d'assurance.

2.12.2_Contrats d'investissement (IAS 39)

Les contrats financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur. Les chargements sur primes sont comptabilisés dans le poste chiffre d'affaires ou produits des autres activités.

Les contrats financiers en unités de compte sont valorisés ultérieurement à la juste valeur, avec comptabilisation des variations de juste valeur en résultat.

Les évaluations ultérieures des contrats d'investissement en unités monétaires sont effectuées à la juste valeur qui correspond la valeur de rachat par le souscripteur.

2.12.3_Contrats de prestations de service

Les contrats qui n'exposent pas l'assureur à un risque d'assurance ou l'exposent à un risque d'assurance non significatif et qui ne créent ni actif ou ni passif financier sont classés dans la catégorie des contrats de service. Conformément à la norme IAS 18, le produit lié à une transaction impliquant une prestation de service est comptabilisé par référence au degré d'avancement de la transaction si le résultat de celle-ci peut être estimé de façon fiable.

2.13_Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériel bureautique et d'installations diverses.

Les durées d'utilité estimée vont de trois ans pour le matériel informatique à dix ans pour les agencements, aménagements et installations.

2.14_Avantages au personnel

Le groupe CNP Assurances provisionne la totalité de ses avantages au personnel conformément à la norme IAS 19 révisée, exception faite des attributions d'actions gratuites comptabilisées selon la norme IFRS 2.

2.14.1_Engagements sociaux

Régime de retraite complémentaire à prestations définies

Début juillet 2006, CNP Assurances a mis en place un régime de retraite complémentaire à prestations définies dans le cadre de l'article 39 du Code général des impôts. Un contrat d'assurance couvre les risques viager et financier dès le départ en retraite de la population couverte.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leurs coûts, sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur inscrite au bilan au titre des engagements de retraite correspond à la différence entre la valeur actualisée des engagements futurs, et les actifs investis en valeur de marché, destinés à les couvrir.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Indemnités de fin de carrière et médailles du travail

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière et des gratifications pour médailles du travail sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetées et entièrement comptabilisés au bilan.

Préretraite

Les engagements au titre des plans de préretraite sont évalués sur la base de la valeur actualisée des coûts futurs probables et entièrement comptabilisés au bilan.

Aide à la création d'entreprise

Les aides financières que CNP Assurances accorde à ses employés pour la création ou la reprise d'entreprise sont comptabilisées au bilan.

Détermination du taux d'actualisation

Le taux d'actualisation est déterminé selon le taux des obligations d'État ou selon le taux des obligations Corporate de haute qualité, dès qu'un marché actif existe, et en fonction de la durée des engagements.

Pour les préretraites, la durée des engagements étant plus courte, les taux sont fondés sur la courbe des taux au 31 décembre.

Mode de comptabilisation

Le groupe CNP Assurances a souhaité appliquer l'option proposée par IAS 19 amendée de l'exercice 2005 qui permet de comptabiliser les écarts actuariels des régimes postérieurs à l'emploi par les capitaux propres.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'une dette au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé(e) comme dette ou actif au bilan.

Le groupe CNP Assurances n'applique pas la méthode du corridor et reconnaît immédiatement les écarts actuariels par le résultat. Pour les régimes postérieurs à l'emploi les écarts actuariels passent par capitaux propres.

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat sur l'exercice en cours pour les régimes à prestations définies comprend deux éléments :

- un élément de frais généraux égal au coût des services rendus au cours de l'exercice, au coût des services passés ;
- un élément de frais financiers égal au coût financier, au rendement attendu des actifs de régime.

2.14.2 Rémunérations en actions Programme d'attribution d'actions gratuites de CNP Assurances

Aux termes de sa 8^e résolution, l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2005 statuant en la forme extraordinaire, a autorisé le Directoire, à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la Société ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou au profit des dirigeants visés à l'article L. 225-197-1 II du Code de commerce, ainsi qu'aux membres du personnel salarié et aux dirigeants des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, à l'attribution gratuite d'actions de la Société, existantes ou à émettre. Le nombre total des actions qui pourront être attribuées ne pourra excéder 0,4 % du capital social, ce pourcentage étant calculé compte tenu desdites actions attribuées et/ou émises.

Dans le cas d'attribution d'actions à émettre par voie d'augmentation de capital, l'Assemblée générale a autorisé le Directoire à augmenter le capital social du montant nominal maximum correspondant au nombre d'actions attribuées, a pris acte et a décidé, en tant que de besoin, que l'attribution des actions aux bénéficiaires désignés par le Directoire emporte, au profit desdits bénéficiaires, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription sur les actions à émettre.

L'Assemblée générale du 7 juin 2005 a fixé à trente-huit (38) mois le délai pendant lequel le Directoire pourra faire usage de la présente autorisation. Le Directoire, qui n'avait pas fait usage de cette autorisation au cours de l'exercice 2005, a attribué le 5 juillet 2006 des attributions gratuites au personnel dans les conditions suivantes.

Conditions d'attributions d'actions gratuites au cours de l'année 2007

Le 19 juin 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 52 650 actions CNP, représentant 0,035 % du capital de CNP Assurances à cette date. La durée d'acquisition est fixée à deux ans, ainsi que la durée de conservation minimale.

Mode de comptabilisation

Les titres acquis en vue de l'attribution sont imputés sur les capitaux propres. Les mouvements de valeur résultant de la différence entre le coût d'achat moyen des titres et la juste valeur à la date d'octroi restent imputés sur les capitaux propres, sans impact sur le résultat. Le coût des services rendus est évalué sur la base de la juste valeur des actions distribuées aux salariés selon les dispositions de la norme IFRS 2. Ce coût est réparti sur la période d'acquisition des droits ; il est constaté en charges du personnel, en contrepartie d'une augmentation correspondante des capitaux propres. La charge annuelle tient compte du nombre estimé d'ayant droits au terme de chaque exercice et des frais de gestion de ces titres.

2.15 Emprunts et dettes subordonnées

Les titres subordonnés perpétuels, dont les clauses de rémunération des porteurs de titres offrent à l'émetteur la maîtrise de la date de paiement des intérêts, sont classés en instrument de capitaux propres. Toutes les autres obligations, perpétuelles ou remboursables, sont classées en dettes financières.

2.16 Frais d'acquisition et d'exploitation

Les charges techniques sont classées par destination :

- les frais de gestion de sinistres et de règlements des prestations comprennent le coût des services qui règlent les sinistres, les rachats, les capitaux échus et les rentes ;
- les frais d'acquisition des contrats incluent l'ensemble des charges de nature commerciale, logistique, administrative, exposées en vue de la production des nouveaux contrats ;
- les frais d'administration incluent les coûts de gestion courante des contrats en portefeuille ;
- les charges de placement comprennent les coûts de gestion interne et externe, ainsi que les charges de nature financière ;
- les autres charges techniques correspondent à des charges de structure ne pouvant être affectées de façon rationnelle aux autres destinations.

Les charges non techniques sont celles qui se rapportent à des activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Enregistrement et affectation des charges :

- les frais d'exploitation sont initialement enregistrés par nature avant d'être réaffectés par destination ;
- les natures de charges directement affectables à une destination sont enregistrées sans application de clés.

Pour les autres frais, on distingue :

- les frais des centres fonctionnels qui sont répartis sur les centres opérationnels en fonction de clés statistiques ou de relevés d'activité ;
- les frais des centres opérationnels augmentés des frais des centres fonctionnels, qui sont affectés aux destinations par application de clés de répartition adaptées à leur activité.

2.17 Fiscalité

Régime fiscal

Le groupe CNP a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre des principales sociétés qui composent cette intégration comprend, outre CNP Assurances, ses filiales CNP IAM, Préviposte, Investissement Trésor Vie (ITV), CNP International, CNP Caution, Sogestop G, Carrés bleus (ex-Sogestop C), Prévimut, Cicoge SA (société de placements immobiliers), CNP A2E et Âge d'Or Expansion.

Impôts exigibles et impôts différés

Les impôts sur le bénéfice regroupent tous les impôts, qu'ils soient exigibles ou différés.

Une différence temporelle, source d'impôt différé, apparaît dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Toutefois, pour les différences temporelles imposables liées à des participations dans des filiales, entreprises associées et coentreprises et investissements dans des succursales, un impôt différé passif n'est comptabilisé que dans la mesure où le Groupe n'est pas en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et où il est improbable que cette inversion ne se produira pas dans un avenir prévisible.

La compensation entre impôts différés actifs et passifs est effectuée par entité fiscale ou périmètre d'intégration.

Les impôts différés actifs et passifs, liés aux mouvements sur la valorisation des actifs d'une part et la constatation d'une participation aux bénéfices différée d'autre part, sont calculés et suivis de façon séparée.

L'économie potentielle d'impôts liée aux pertes fiscales reportables est prise en compte si leur imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est fortement probable. Lorsque la compensation entre impôts différés actifs et impôts différés passifs détermine un solde net actif d'impôt différé, celui-ci est constaté lorsque son imputation sur des bénéfices imposables futurs paraît raisonnablement possible. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

2.18_ Information sectorielle

Le groupe CNP a retenu comme axe d'analyse primaire les secteurs d'activité et comme axe d'analyse secondaire les secteurs géographiques.

La distinction des secteurs d'activité, qui correspond au niveau de reporting interne, repose sur les caractéristiques techniques des produits distribués par le Groupe. Trois secteurs sont distingués en fonction de leurs risques et de leur rentabilité :

- les produits d'épargne ont pour finalité la constitution d'une épargne qui peut être rachetée par l'assuré. Ces produits sont notamment sensibles à l'évolution des taux d'intérêts ;
- les produits de retraite ont pour objectif de permettre la constitution d'une rente ou d'un capital payable après la cessation d'activité professionnelle de l'assuré. Dans le cas d'une constitution de rente, ils sont soumis principalement à un risque viager lié à survie de l'assuré ;
- les produits de risque et de prévoyance regroupent les produits permettant à l'assuré de se prémunir en cas de décès, d'accident ou de maladie, et les produits lui offrant une garantie en cas de dommages à ses biens ou lors de la mise en œuvre de sa responsabilité. La rentabilité est fonction de la survenance du risque couvert.

Les prix de transfert entre les secteurs sont déterminés sur la base de conditions de concurrence normale.

Les secteurs géographiques sont définis en fonction des conditions économiques et des spécificités des marchés sur lesquels opère le groupe CNP. À cet égard, trois secteurs géographiques sont distingués : la France, l'Europe hors France, et l'Amérique du Sud.

2.19_ Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du groupe CNP ;
- soit une obligation actuelle résultant d'événement passés, mais qui n'est pas comptabilisée car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation où le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés au bilan. Ils font l'objet d'une information en annexe, à moins que la probabilité d'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit faible.

Les passifs éventuels sont évalués de façon continue pour déterminer si une sortie d'avantages économiques est devenue probable ou évaluable avec suffisamment de fiabilité, auquel cas une provision est comptabilisée dans les états financiers de l'exercice au cours duquel le changement de probabilité ou l'évaluation intervient.

NOTE 3_PROFORMA SUITE AU RETRAITEMENT DES TITRES SUPER SUBORDONNÉS AU 31 DÉCEMBRE 2005

Actif

En M€	31/12/2005 Publié	Retraitement	31/12/2005 Proforma
Total actifs incorporels	880,7		880,7
Immobilier de placement	1 240,4		1 240,4
Titres conservés jusqu'à échéance	880,3		880,3
Titres disponibles à la vente ⁽¹⁾	162 698,5	15,7	162 714,2
Titres de transaction	61 808,6		61 808,6
Prêts et avances	1 051,1		1 051,1
Instruments dérivés	1 070,4		1 070,4
Placements des activités d'assurance	228 749,3	15,7	228 765,0
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	510,0		510,0
Investissements dans les entreprises associées	346,7		346,7
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	5 382,7		5 382,7
Autres actifs	4 946,1		4 946,1
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	789,8		789,8
Total de l'actif	241 605,3	15,7	241 621,0

(1) Le montant de retraitement de 15,7M€ correspond à l'annulation des intérêts courus non échus.

Passif

En M€	31/12/2005 Publié	Retraitement	31/12/2005 Proforma
Capital	554,5		554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	321,5		321,5
Réserve de réévaluation	2 529,4		2 529,4
Titres super subordonnés ⁽¹⁾		625,0	625,0
Résultats cumulés ⁽²⁾	3 669,9	- 6,9	3 663,0
Résultat consolidé ⁽³⁾	952,3	17,3	969,6
Écarts de conversion	104,0		104,0
Capitaux propres du groupe	8 131,6	635,4	8 767,0
Intérêts minoritaires	1 415,4		1 415,4
Capitaux propres totaux	9 547,0	635,4	10 182,4
Passifs relatifs aux contrats	212 381,8		212 381,8
Provisions pour risques et charges	87,7		87,7
Dettes subordonnées ⁽¹⁾	2 551,0	- 625,0	1 926,0
Dettes de financement	2 551,0	- 625,0	1 926,0
Dettes d'exploitation représentées par des titres	6 175,9		6 175,9
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	196,2		196,2
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	1 896,0		1 896,0
Dettes d'impôts exigibles	115,0		115,0
Comptes courants créditeurs	33,2		33,2
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	3 016,4		3 016,4
Instruments dérivés passifs	973,6		973,6
Impôts différés passifs ⁽⁴⁾	718,5	5,3	723,8
Autres dettes	3 913,0		3 913,0
Autres passifs	17 037,8	5,3	17 043,1
Total du passif	241 605,3	15,7	241 621,0

(1) Retraitement des titres super subordonnés précédemment classés en dettes et comptabilisés désormais en capitaux propres.

(2) Intégration dans les capitaux propres des intérêts des titres super subordonnés et de l'extourne des ICNE (- 10,6M€) et de l'impôt différé correspondant (3,7M€).

(3) Retraitement des intérêts payés par capitaux propres (y compris impôts différés) et annulation des ICNE.

(4) Impôt différé sur l'annulation des ICNE au résultat.

Compte de résultat

En M€	31/12/2005 Publié	Retraitement	31/12/2005 Proforma
Primes acquises	26 465,8	0,0	26 465,8
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	115,7		115,7
Produits financiers hors coût de l'endettement	12 430,5	0,0	12 430,5
Total produit des activités ordinaires	39 012,0	0,0	39 012,0
Total autres produits et charges courants	- 37 327,3	0,0	- 37 327,3
Résultat opérationnel courant	1 684,7	0,0	1 684,7
Résultat opérationnel	1 684,7	0,0	1 684,7
Charge de financement ⁽¹⁾	- 117,7	26,4	- 91,3
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	19,3		19,3
Impôts sur les résultats ⁽²⁾	- 443,9	- 9,1	- 453,0
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 142,4	17,3	1 159,7
Intérêts minoritaires	- 190,1		- 190,1
Résultat net (part du Groupe)	952,3	17,3	969,6

(1) Annulation des intérêts payés et ICNE.

(2) Impôt différé sur l'annulation des intérêts payés et ICNE.

NOTE 4 CAPITAL

4.1 Tableau des titres super subordonnés classés en capitaux propres

En M€	31/12/2007			
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres super subordonnés part du Groupe				2 143,0
CNP Assurances	Juin 2004	Tec 10 + 10bps Cap à 9 %	€	250,0
CNP Assurances	Novembre 2004	Tec 10 + 10bps Cap à 9 %	€	50,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,5 % jusqu'en 2008 puis 3 % + 22,5 % fois l'EUR CMS 10 ans	€	225,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans – EUR CMS 2 ans); Cap à 9 % et floor à 2,75 %	€	25,0
CNP Assurances	Juin 2005	7 % jusqu'en 2009 puis EUR CMS 10 ans + 0,30 %, Cap à 10 fois (CMS 10 ans – CMS 2 ans) floor à 2 %	€	75,0
CNP Assurances	Mai 2006	5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185bp	€	160,0
CNP Assurances	Décembre 2006	4,750 %	€	1 250,0
CNP Assurances	Décembre 2006	Euribor 3 mois + 95 bps jusqu'au 20/12/2026 puis Euribor 3 mois + 195 bps à partir du 20/12/2026	€	108,0
Total				2 143,0

En M€	31/12/2006			
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres super subordonnés part du Groupe				2 035,0
CNP Assurances	Juin 2004	Tec 10 + 10bps Cap à 9 %	€	250,0
CNP Assurances	Novembre 2004	Tec 10 + 10bps Cap à 9 %	€	50,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,5 % jusqu'en 2008 puis 3 % + 22,5 % fois l'EUR CMS 10 ans	€	225,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans – EUR CMS 2 ans); Cap à 9 % et floor à 2,75 %	€	25,0
CNP Assurances	Juin 2005	7 % jusqu'en 2009 puis EUR CMS 10 ans + 0,30 %, Cap à 10 fois (CMS 10 ans – CMS 2 ans) floor à 2 %	€	75,0
CNP Assurances	Mai 2006	5,25 % jusqu'au 16/05/2036 puis Euribor 3 mois + 185bp	€	160,0
CNP Assurances	Décembre 2006	4,750 %	€	1 250,0
Total				2 035,0

En M€	31/12/2007			
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres super subordonnés part des minoritaires				108,0
Écureuil	Décembre 2006	Euribor 3 mois + 95 bps jusqu'au 20/12/2026 puis Euribor 3 mois + 195 bps à partir du 20/12/2026	€	108,0
Total				108,0

En M€	31/12/2005 – Proforma			
	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants
Titres super subordonnés part du Groupe				625,0
CNP Assurances	Juin 2004	Tec 10 + 10bps Cap à 9 %	€	250,0
CNP Assurances	Novembre 2004	Tec 10 + 10bps Cap à 9 %	€	50,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,5 % jusqu'en 2008 puis 3 % + 22,5 % fois l'EUR CMS 10 ans	€	225,0
CNP Assurances	Mars 2005	6,25 % jusqu'en 2009 puis 4 fois (EUR CMS 10 ans – EUR CMS 2 ans); Cap à 9 % et floor à 2,75 %	€	25,0
CNP Assurances	Juin 2005	7 % jusqu'en 2009 puis EUR CMS 10 ans + 0,30 %, Cap à 10 fois (CMS 10 ans – CMS 2 ans) floor à 2 %	€	75,0
Total				625,0

4.2 Capital social par détenteur

Détenteur	Nombre d'actions	Taux de détention
Caisse des Dépôts	59 415 129	39,99 %
Sopassure (holding de La Poste et du Groupe Caisse d'Épargne)	52 705 478	35,48 %
État	1 618 841	1,09 %
Total des actions de concert	113 739 448	76,56 %
Public	34 798 375	23,44 %
dont: CNP Assurances (actions propres)	447 639	0,30 %
Total	148 537 823	100,00 %

4.3_Capitaux propres

Nombre d'actions émises	Actions ordinaires		
	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Nombres d'actions émises à l'ouverture	138 635 302	138 635 302	138 635 302
Émissions sur l'exercice	9 902 521	–	–
Nombres d'actions émises à la clôture	148 537 823	138 635 302	138 635 302

En 2007, la CNP a procédé à une augmentation de capital par l'émission de 9 902 521 actions, portant le nombre total d'actions émises à 148 537 823.

4.4_Dividendes 2007

Le dividende proposé à l'Assemblée générale est de 2,85 € par action, ce qui représente un total de 423 M€.

4.5_Résultat par action/Résultat dilué

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 Proforma
Résultat de la période	1 221,8	1 145,3	969,6
Dividendes des actions préférentielles	0,0	0,0	0,0
Résultat attribuable aux actions ordinaires	1 221,8	1 145,3	969,6

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 Proforma
Nombre d'actions ordinaires à l'ouverture	148 537 823,0	138 635 302,0	138 635 302,0
Effet des actions propres détenues	– 402 908,6	– 278 683,3	– 235 789,0
Effet de l'émission d'actions ordinaire*		9 902 521,0	0,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires à la clôture	148 134 914,4	148 259 139,8	138 399 513,0

* Les actions émises en 2007 ouvrant droit aux dividendes versés au titre de l'exercice 2006 ont été intégrées dans le calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2006.

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 Proforma
Résultat attribuable aux actions ordinaires	8,2	7,7	7,0
Effet après impôts des intérêts sur obligations convertibles	0,0	0,0	0,0
Résultat dilué attribuable aux actions ordinaires	8,2	7,7	7,0

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 Proforma
Résultat attribuable aux actions ordinaires	1 221,8	1 145,3	969,6

Le résultat dilué attribuable est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires à la clôture.

4.6 Information relative aux parties liées

Les parties liées au groupe CNP Assurances sont les sociétés consolidées, y compris les sociétés mises en équivalence et les coentreprises, ainsi que les principaux dirigeants du Groupe.

Les transactions opérées entre CNP Assurances et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

La liste des sociétés consolidées du groupe CNP Assurances est présentée dans la note 5.

Les transactions significatives entre la société mère et les filiales consolidées sont présentées à la note 4.6.2.

La rémunération totale du personnel-clé de direction est indiquée dans la note 4.7.

4.6.1 Flux entre le groupe CNP Assurances et les sociétés hors Groupe

4.6.1.1 Flux entre les actionnaires directs du Groupe

En M€	CNP Assurances	Caisse des dépôts et consignations	Caisse Nationale des Caisses d'Épargne	La Banque Postale
Commissions	- 1 102,5	0,0	590,2	512,3
Prestations	- 12,3	12,3	0,0	0,0
Frais de personnel	- 20,6	20,6	0,0	0,0
Dividendes	- 246,5	125,3	60,5	60,7
Produits financiers*	20,0	0,0	- 20,0	0,0

* Comptes provisoires en attente de validation par les Commissaires aux comptes.

Les commissions représentent les revenus perçus par la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et La Banque Postale au titre de la vente des produits gérés par CNP Assurances.

Les prestations correspondent à divers frais refacturés par la CDC à CNP Assurances.

Les frais de personnel correspondent au versement de rémunérations du personnel de la Caisse des dépôts et consignations détaché à CNP Assurances.

La ligne dividende présente les dividendes versés au titre de l'année 2007 aux actionnaires directs du Groupe.

L'intégralité des produits financiers reflète la valorisation de l'option d'achat accordée par la CNCE à CNP Assurances.

4.6.1.2_Flux entre les actionnaires du Groupe et des filiales du Groupe

Sont présentés ci-après les flux significatifs entre actionnaires et entres filiales du Groupe qui correspondent au versement de commissions, de dividendes ou à la charge d'intérêts liée à la détention par une filiale de titres subordonnés émis par une autre filiale du Groupe.

En M€	CNP Assurances	Caisse Nationale des Caisses d'Épargne
Titres subordonnés	- 24,1	24,1
Commissions	- 590,2	590,2
Compte à terme	- 66,1	66,1

En M€	La Banque Postale Prévoyance	La Banque Postale
Commissions	- 32,2	32,2
Dividendes	- 7,5	7,5

En M€	Caixa	CEF*
Dividendes	- 55,4	55,4

En M€	CNP Capitalia	Capitalia
Dividendes	- 5,0	5,0

* Caixa Economica Federal.

4.6.2_Flux entre sociétés du Groupe au 31 décembre 2007

4.6.2.1_Sociétés en intégration globale ou en intégration proportionnelle

Sont présentés ci-après les flux entre le Groupe et ses filiales. Les flux correspondent au versement de prestations, à la charge d'intérêt associée à des titres subordonnés émis par une filiale et détenus par le Groupe, à des opérations de réassurance-coassurance entre le Groupe et ses filiales et au versement de dividendes des filiales au Groupe.

En M€	CNP Assurances	La Banque Postale Prévoyance	Caixa	CNP Capitalia	Global
Prestations	- 23,5	19,6	1,1	2,2	0,6
Opérations de réassurance/coassurance	- 0,9	0,9	0,0	0,0	0,0
Dividendes	86,5	- 7,5	- 54,8	- 17,1	- 7,1

4.6.2.2 Sociétés mises en équivalence

CNP Assurances a confié un mandat de gestion financière à Natixis Global Asset Management qui au titre de cette activité perçoit une rémunération.

En M€	CNP Assurances	Natixis Global Asset Management
Mandat de gestion	- 14,9	14,9

4.7 Rémunération des dirigeants

Les éléments ci-dessous, présentent, en cumul, et pour chaque type de catégorie, les éléments de rémunération du Directeur général, des quatre directeurs généraux adjoints et des administrateurs de CNP Assurances.

En 2007

- Avantages à court terme : le montant des rémunérations versées au Directeur général, aux quatre directeurs généraux adjoints et aux administrateurs de CNP Assurances au titre de l'exercice 2007 se monte à 3,7 M€ (incluant rémunération fixe, variable, jetons de présence et avantages en nature) ;
- avantages à long terme : le montant cumulé des sommes provisionnées ou constatées par CNP Assurances aux fins de versement de pensions ou de retraite du Directeur général, des quatre directeurs généraux adjoints et des administrateurs de CNP Assurances s'élève à 0,7 M€ ;
- indemnités de fin de contrat de travail : il n'y a pas d'indemnité de fin de contrat de travail pour les principaux dirigeants du groupe à l'exception des dispositifs contractuels ou conventionnels pouvant exister ;

- paiement en actions : aucun paiement en actions n'a été réalisé en 2007 au Directeur général, aux quatre directeurs généraux adjoints et aux administrateurs de CNP Assurances.

En 2006

Compte tenu du mode de gouvernances en 2006 (société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance), seules les rémunérations des membres du Directoire avaient été indiquées à l'annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2006. Pour rappel, le montant des rémunérations aux membres du Directoire qui s'élevait au 31 décembre 2006 à 2,6 M€ était composé des éléments suivants :

- avantages à court terme : 2,4 M€ (2 M€ en 2005) ;
- avantages à long terme : 0,17 M€ (na. en 2005) ;
- indemnités de fin de contrat de travail : aucune indemnité de fin de contrat de travail n'a été versée aux membres du Directoire de CNP Assurances en 2006 et 2005 ;
- paiement en actions : aucun paiement en actions aux membres du Directoire de CNP Assurances n'a été réalisé en 2006 et 2005.

NOTE 5_PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**5.1 Sociétés entrant dans la consolidation et pourcentage de contrôle au 31 décembre 2007**

Nom	Méthode de consolidation	Pays	% contrôle	% intérêts	Activité
1. Filiales stratégiques					
CNP Assurances	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
CNP IAM	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
Préiposte	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
ITV	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
CNP International	IG	France	100,00 %	100,00 %	Assurances
La Banque Postale Prévoyance	IP	France	50,00 %	50,00 %	Assurances
Global	IG	Portugal	83,52 %	83,52 %	Assurances
Global Vida	IG	Portugal	83,57 %	83,57 %	Assurances
CNP Seguros de Vida	IG	Argentine	76,47 %	76,47 %	Assurances
Caixa Seguros	IG	Brésil	51,75 %	51,75 %	Assurances
CNP Capitalia Vita	IG	Italie	57,50 %	57,50 %	Assurances
CNP Vida	IG	Espagne	94,00 %	94,00 %	Assurances
2. OPCVM					
Univers CNP 1 FCP	IG	France	99,99 %	99,99 %	Opcvm
CNP Assur Euro SI	IG	France	98,97 %	98,97 %	Opcvm
CNP Montparnasse Action	IG	France	99,50 %	99,50 %	Opcvm
CNP Assur Valeur SI	IG	France	87,36 %	87,36 %	Opcvm
Écureuil Équilibre 3dec	IG	France	94,18 %	94,18 %	Opcvm
Kaleis Dynamique D 5dec	IG	France	85,65 %	85,65 %	Opcvm
Kaleis Équilibre D 5dec	IG	France	70,57 %	70,57 %	Opcvm
Plénitude SI 5dec	IG	France	72,19 %	72,19 %	Opcvm
CNP ACP Oblig FCP	IG	France	49,68 %	49,68 %	Opcvm
Doublo Monde 4	IG	France	52,95 %	52,95 %	Opcvm
Boule de Neige 3 3dec	IG	France	57,85 %	57,85 %	Opcvm
Assur Écur. Crois	IG	France	99,76 %	99,76 %	Opcvm
Cappuccino 7 3dec	IG	France	49,57 %	49,57 %	Opcvm
CDC Ionis FCP 4dec	IG	France	100,00 %	100,00 %	Opcvm
CNP ACP 10 FCP	IG	France	49,96 %	49,96 %	Opcvm
Écur. dyn. 3dec	IG	France	54,75 %	54,75 %	Opcvm
Progressio 5dec	IG	France	91,24 %	91,24 %	Opcvm
Al Dente 3 3dec	IG	France	54,01 %	54,01 %	Opcvm
Vivaccio ACT 5dec	IG	France	82,20 %	82,20 %	Opcvm
3. Activités Immobilières					
Assurbail	IG	France	99,07 %	99,07 %	Crédit bail Immobilier
AEP3 SCI	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
Cimo	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
AEP4 SCI	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
PB6	IP	France	50,00 %	50,00 %	Immobilier
Sicac	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
CNP Immobilier	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
Assurimmeuble	IG	France	100,00 %	100,00 %	SCI
Natixis Global Asset Management	MEE	France	11,34 %	11,34 %	Gestion d'actifs

5.2_Ventilation du prix d'acquisition de CNP VIDA

En M€	à 100%	Quote-part CNP 94%
Coût d'acquisition	84,2	79,2
Prix avant ajustement	81,9	77,0
Ajustement contractuel du prix après purchase	1,6	1,5
Frais d'acquisitions	0,7	0,7
Actif Net Comptable (normes espagnoles/spanish GAAP) au 31/12/2006	85,5	
Ajustement juste valeur des actifs	- 0,4	
Ajustement des passifs d'assurance sur les normes groupes	- 17,2	
Autres	- 0,4	
Actif net réévalué	<u>67,5</u>	
Valeur nette d'impôt des contrats en portefeuille	<u>16,7</u>	
Coût d'acquisition	84,2	79,2
Goodwill		0

5.3_Ventilation du prix d'acquisition d'Écureuil Vie

En M€	à 100%	Quote-part CNP 100%
Prix d'acquisition		1 417,5
Situation nette	1 965,3	
Annulation du retraitement des titres super subordonnés	<u>- 108,0</u>	
Quote-part de situation nette Écureuil Vie	1 857,3	928,5
Retraitement du résultat du 1 ^{er} janvier au 20 février 2007		17,4
Imputation sur les capitaux propres		<u>471,6</u>

5.4_ Information financière sur les sociétés mises en équivalence

Information financière synthétique à 100 %

	31/12/2007			
	Total bilan	Capitaux propres	Chiffres d'affaires	Résultat
Natixis Global Asset Management	3 574	3 451	1 621	353

	31/12/2006			
	Total bilan	Capitaux propres	Chiffres d'affaires	Résultat
Natixis Global Asset Management	2 533	1 740	1 666	228

	31/12/2005			
	Total bilan	Capitaux propres	Chiffres d'affaires	Résultat
Natixis Global Asset Management	2 523	739	1 487	180

Titres mis en équivalence

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Position au 1^{er} janvier	300,3	175,5	68,2
Augmentation de participation	123,3	0,0	85,0
Entrée de périmètre	7,7	0,0	0,0
Augmentation de capital	0,0	110,3	0,0
Part dans le résultat	46,0	46,0	19,3
Part dans les éléments reconnus en situation nette	- 18,7	- 19,6	3,0
Dividendes reçus	- 35,8	- 11,9	0,0
Position à la date d'arrêté	422,8	300,3	175,5

NOTE 6_ANALYSE SECTORIELLE

6.1_Bilan par secteur d'activité au 31 décembre 2007

Actif

En M€	31/12/2007				Total
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	
Écarts d'acquisition					659,2
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance					186,4
Autres immobilisations incorporelles					28,1
Total actifs incorporels	0,0	0,0	0,0	0,0	873,7
Immobilier de placement	599,7	433,6	466,0		1 499,3
Titres conservés jusqu'à échéance	1 021,9	70,1	20,9		1 112,9
Titres disponibles à la vente	158 122,2	15 497,3	7 291,3		180 910,8
Titres de transaction	61 409,2	8 590,7	4 920,7	60,4	74 981,0
Prêts et avances	1 870,7	129,5	88,2		2 088,4
Instruments dérivés	1 934,0	36,3	2,4		1 972,7
Placements des activités d'assurance	224 957,7	24 757,5	12 789,5	60,4	262 565,1
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	40,0	22,3	210,1		272,4
Investissements dans les entreprises associées	336,9	49,7	36,2		422,8
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	340,6	5 075,2	723,5		6 139,3
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	674,5	654,2	2 171,1		3 499,8
Créance d'impôt exigible					324,7
Autres créances					968,4
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles					195,6
Autres actifs d'exploitation à long terme					208,7
Participation aux bénéfices différée active					
Impôts différés actifs	3,2	- 0,8	22,3	1,6	26,3
Autres actifs	677,7	653,4	2 193,4	1,6	5 223,5
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités					0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie					1 175,3
Total de l'actif	226 352,9	30 558,1	15 952,7	62,0	276 672,1

Passif

En M€	31/12/2007				Total
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	
Capital social					594,2
Primes d'émission, de fusion et d'apport					981,5
Réserve de réévaluation					1 972,6
Titres super subordonnés					2 143,0
Résultats cumulés					4 383,2
Résultat consolidé					1 221,8
Écarts de conversion					109,0
Capitaux propres du Groupe					11 405,3
Intérêts minoritaires					566,9
Capitaux propres totaux					11 972,2
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	30 501,3	16 714,5	7 131,3		54 347,1
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	24 090,4	3 215,6			27 306,0
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	54 591,7	19 930,1	7 131,3	0,0	81 653,1
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	134 706,5	4 422,9	19,3		139 148,7
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	516,3				516,3
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	12 837,5	1 362,4	0,4		14 200,3
Passifs relatifs à des contrats financiers	148 060,3	5 785,3	19,7	0,0	153 865,3
Instruments dérivés séparés sur contrats					0,0
Participation au bénéfice différée passive	5 910,1	1 438,8	1 326,1		8 675,0
Passifs relatifs aux contrats	208 562,1	27 154,2	8 477,1	0,0	244 193,4
Provisions pour risques et charges					112,5
Dettes subordonnées					1 926,4
Dettes de financement					1 926,4
Dettes d'exploitation représentées par des titres	3 769,5	328,6	221,6		4 319,7
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	16,8	6,7	46,4		69,9
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 197,2	358,9	643,0		2 199,1
Dettes d'impôts exigibles					251,3
Comptes courants créditeurs					324,6
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	3 619,8	62,0	654,6		4 336,4
Instruments dérivés passifs	1 372,4	65,4	18,3		1 456,1
Impôts différés passifs	786,5	327,3	528,9	- 0,9	1 641,8
Autres dettes					3 868,7
Autres passifs	10 762,2	1 148,9	2 112,8	- 0,9	18 467,6
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					0,0
Total du passif	219 324,3	28 303,1	10 589,9	- 0,9	276 672,1

6.2_Bilan par secteur d'activité au 31 décembre 2006

Actif

En M€	31/12/2006				Total
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	
Écarts d'acquisition					640,7
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance					179,5
Autres immobilisations incorporelles					29,9
Total actifs incorporels	0,0	0,0	0,0	0,0	850,1
Immobilier de placement	500,2	523,1	262,3	0,0	1 285,6
Titres conservés jusqu'à échéance	811,9	63,1	19,5	0,0	894,5
Titres disponibles à la vente	153 392,5	14 549,9	5 985,8	4,6	173 932,8
Titres de transaction	56 460,5	7 716,1	5 773,1	35,5	69 985,2
Prêts et avances	1 968,3	64,6	1,7	0,0	2 034,6
Instruments dérivés	992,4	371,3	272,7	0,0	1 636,4
Placements des activités d'assurance	214 125,8	23 288,1	12 315,1	40,1	249 769,1
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	104,7	59,7	525,8	0,0	690,2
Investissements dans les entreprises associées	162,0	79,7	58,6	0,0	300,3
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	470,8	4 737,7	704,1	0,0	5 912,6
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	287,1	337,2	1 573,1	0,0	2 197,4
Créances nées des opérations bancaires					0,0
Créance d'impôt exigible					424,8
Autres créances					1 629,5
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles					197,6
Autres actifs d'exploitation à long terme					132,0
Participation aux bénéfices différée active					0,0
Impôts différés actifs	9,1	2,1	29,8	0,1	41,1
Autres actifs	296,2	339,3	1 602,9	0,1	4 622,4
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités					0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie					1 126,8
Total de l'actif	215 159,5	28 504,5	15 206,5	40,2	263 271,5

Passif

En M€	31/12/2006				Total
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	
Capital social					554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport					321,5
Réserve de réévaluation					2 077,4
Titres super subordonnés					2 035,0
Résultats cumulés					4 171,4
Résultat consolidé					1 145,3
Écarts de conversion					90,6
Capitaux propres du Groupe					10 395,7
Intérêts minoritaires					1 513,8
Capitaux propres totaux					11 909,5
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	23 475,5	14 098,4	7 292,2	0,3	44 866,4
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	20 628,6	2 293,0	0,0	0,0	22 921,6
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	44 104,1	16 391,4	7 292,2	0,3	67 788,0
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	129 233,3	4 350,9	0,0	0,0	133 584,2
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	392,6	0,0	0,0	0,0	392,6
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	14 345,6	1 433,3	0,0	0,0	15 778,9
Passifs relatifs à des contrats financiers	143 971,5	5 784,2	0,0	0,0	149 755,7
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	9 591,4	1 678,4	863,5	0,0	12 133,3
Passifs relatifs aux contrats	197 667,0	23 854,0	8 155,7	0,3	229 677,0
Provisions pour risques et charges					96,1
Dettes subordonnées					1 926,3
Dettes de financement représentées par des titres					0,0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire					0,0
Autres dettes de financement					0,0
Dettes de financement					1 926,3
Dettes d'exploitation représentées par des titres	5 803,0	440,4	395,8	22,6	6 661,8
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	0,0	0,0	0,0	319,2	319,2
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	964,5	370,1	500,0	8,2	1 842,8
Dettes d'impôts exigibles					167,7
Dettes nées des opérations bancaires					0,0
Comptes courants créditeurs					36,5
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	2 320,9	22,7	691,7	0,0	3 035,3
Instruments dérivés passifs	760,6	374,3	275,7	0,0	1 410,6
Impôts différés passifs	867,5	258,0	461,1	0,8	1 587,4
Autres dettes					4 601,3
Autres passifs	10 716,5	1 465,5	2 324,3	350,8	19 662,6
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					0,0
Total du passif	208 383,5	25 319,5	10 480,0	351,1	263 271,5

6.3_Bilan par secteur d'activité au 31 décembre 2005

Actif

En M€	31/12/2005 – Proforma				Total
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	
Écarts d'acquisition					654,8
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance					196,2
Autres immobilisations incorporelles					29,7
Total actifs incorporels					880,7
Immobilier de placement	449,3	528,8	261,5	0,8	1 240,4
Titres conservés jusqu'à échéance	797,0	62,6	18,0	2,7	880,3
Titres disponibles à la vente	142 933,8	13 825,6	5 954,8	0,0	162 714,2
Titres de transaction	50 517,3	6 424,3	4 830,5	36,5	61 808,6
Prêts et avances	1 011,8	36,5	2,8	0,0	1 051,1
Instruments dérivés	618,4	284,3	167,7	0,0	1 070,4
Placements des activités d'assurance	196 327,6	21 162,1	11 235,3	40,0	228 765,0
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	107,0	71,7	331,3	0,0	510,0
Investissements dans les entreprises associées	225,5	86,9	34,3	0,0	346,7
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	436,6	4 291,2	654,9	0,0	5 382,7
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	20,8	215,9	2 247,4	1,0	2 485,1
Créances nées des opérations bancaires					0,0
Créance d'impôt exigible					211,6
Autres créances					1 836,6
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles					303,5
Autres actifs d'exploitation à long terme					105,4
Participation aux bénéfices différée active					0,0
Impôts différés actifs	3,0	0,1	0,8	0,0	3,9
Autres actifs	23,8	216,0	2 248,2	1,0	4 946,1
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0				
Trésorerie et équivalents de trésorerie					789,8
Total de l'actif	197 117,5	25 827,8	14 503,2	41,0	241 621,0

Passif

En M€	31/12/2005 – Proforma				Total
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	
Capital social					554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport					321,5
Réserve de réévaluation					2 529,4
Titres super subordonnés					625,0
Résultats cumulés					3 663,0
Résultat consolidé					969,6
Écarts de conversion					104,0
Capitaux propres du Groupe					8 767,0
Intérêts minoritaires					1 415,4
Capitaux propres totaux					10 182,4
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	15 143,2	14 981,6	7 204,2	0,5	37 329,5
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	15 514,5	844,1	0,0	0,0	16 358,6
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	30 657,7	15 825,7	7 204,2	0,5	53 688,1
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	123 360,0	4 271,7	0,0	0,0	127 631,7
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	366,5	0,0	0,0	0,0	366,5
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	14 979,2	1 183,2	0,0	0,0	16 162,4
Passifs relatifs à des contrats financiers	138 705,7	5 454,9	0,0	0,0	144 160,6
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	12 096,9	1 760,5	675,7	0,0	14 533,1
Passifs relatifs aux contrats	181 460,3	23 041,1	7 879,9	0,5	212 381,8
Provisions pour risques et charges					87,7
Dettes subordonnées					1 926,0
Dettes de financement représentées par des titres					0,0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire					0,0
Autres dettes de financement					0,0
Dettes de financement					1 926,0
Dettes d'exploitation représentées par des titres	5 638,1	346,6	190,6	0,6	6 175,9
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	0,0	0,0	0,0	196,2	196,2
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	924,1	470,5	487,9	13,5	1 896,0
Dettes d'impôts exigibles					115,0
Dettes nées des opérations bancaires					0,0
Comptes courants créditeurs					33,2
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	2 341,8	20,2	654,2	0,2	3 016,4
Instruments dérivés passifs	506,3	292,5	174,8	0,0	973,6
Impôts différés passifs	312,8	74,3	300,0	36,7	723,8
Autres dettes					3 913,0
Autres passifs	9 723,1	1 204,1	1 807,5	247,2	17 043,1
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					0,0
Total du passif	191 183,4	24 245,2	9 687,4	247,7	241 621,0

6.4_Bilan par secteur géographique au 31 décembre 2007

Actif

En M€	31/12/2007			
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Total
Écarts d'acquisition	22,9	405,6	230,7	659,2
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance		169,6	16,8	186,4
Autres immobilisations incorporelles	23,9	4,1	0,1	28,1
Total actifs incorporels	46,8	579,3	247,6	873,7
Immobilier de placement	1 493,9	5,4		1 499,3
Titres conservés jusqu'à échéance	566,2		546,7	1 112,9
Titres disponibles à la vente	179 201,8	1 692,7	16,3	180 910,8
Titres de transaction	58 205,7	13 439,3	3 336,0	74 981,0
Prêts et avances	2 082,5	5,9		2 088,4
Instruments dérivés	1 965,6	1,6	5,5	1 972,7
Placements des activités d'assurance	243 515,7	15 144,9	3 904,5	262 565,1
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	272,4	0,0	0,0	272,4
Investissements dans les entreprises associées	414,9	7,9	0,0	422,8
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	5 767,4	371,1	0,8	6 139,3
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	3 250,4	195,2	54,2	3 499,8
Créance d'impôt exigible	133,4	134,6	56,7	324,7
Autres créances	946,7	17,5	4,2	968,4
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	169,2	16,7	9,7	195,6
Autres actifs d'exploitation à long terme	127,7	35,0	46,0	208,7
Participation aux bénéfices différée active				0,0
Impôts différés actifs	2,6	1,6	22,1	26,3
Autres actifs	4 630,0	400,6	192,9	5 223,5
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0			0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	329,7	831,5	14,1	1 175,3
Total de l'actif	254 976,9	17 335,3	4 359,9	276 672,1

Passif

En M€	31/12/2007			Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	
Capital	594,2			594,2
Primes d'émission, de fusion et d'apport	981,5			981,5
Réserve de réévaluation	1 971,3	1,3		1 972,6
Titres super subordonnés	2 143,0			2 143,0
Résultats cumulés	3 242,8	821,2	319,2	4 383,2
Résultat consolidé	1 060,8	56,3	104,7	1 221,8
Écarts de conversion	- 22,9		131,9	109,0
Capitaux propres du Groupe	9 970,7	878,8	555,8	11 405,3
Intérêts minoritaires	3,4	216,1	347,4	566,9
Capitaux propres totaux	9 974,1	1 094,9	903,2	11 972,2
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	52 270,5	1 606,4	470,2	54 347,1
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	16 970,9	8 354,0	1 981,1	27 306,0
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	69 241,4	9 960,4	2 451,3	81 653,1
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	138 741,3	407,4		139 148,7
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	2,1	- 45,1	559,3	516,3
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	9 246,2	4 954,1		14 200,3
Passifs relatifs à des contrats financiers	147 989,6	5 316,4	559,3	153 865,3
Instruments dérivés séparés sur contrats				0,0
Participation au bénéfice différée passive	8 658,0	17,0		8 675,0
Passifs relatifs aux contrats	225 889,0	15 293,8	3 010,6	244 193,4
Provisions pour risques et charges	45,2	19,9	47,4	112,5
Dettes subordonnées	1 836,0	90,4		1 926,4
Dettes de financement	1 836,0	90,4	0,0	1 926,4
Dettes d'exploitation représentées par des titres	4 319,7			4 319,7
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	69,9			69,9
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 313,2	659,6	226,3	2 199,1
Dettes d'impôts exigibles	90,1	79,0	82,2	251,3
Comptes courants créditeurs	324,5	0,1		324,6
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	4 329,9		6,5	4 336,4
Instruments dérivés passifs	1 455,5		0,6	1 456,1
Impôts différés passifs	1 614,1	27,1	0,6	1 641,8
Autres dettes	3 715,7	70,5	82,5	3 868,7
Autres passifs	17 232,6	836,3	398,7	18 467,6
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées				0,0
Total du passif	254 976,9	17 335,3	4 359,9	276 672,1

6.5_Bilan par secteur géographique au 31 décembre 2006

Actif

En M€	31/12/2006				Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	
Écarts d'acquisition	22,9	405,6	212,2	0,0	640,7
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	0,0	156,7	22,8	0,0	179,5
Autres immobilisations incorporelles	27,7	2,1	0,1	0,0	29,9
Total actifs incorporels	50,6	564,4	235,1	0,0	850,1
Immobilier de placement	1 284,9	0,0	0,7	0,0	1 285,6
Titres conservés jusqu'à échéance	614,7	0,0	279,8	0,0	894,5
Titres disponibles à la vente	172 783,9	1 137,4	11,5	0,0	173 932,8
Titres de transaction	54 201,6	13 242,5	2 541,1	0,0	69 985,2
Prêts et avances	2 029,8	4,8	0,0	0,0	2 034,6
Instruments dérivés	1 634,2	0,1	2,1	0,0	1 636,4
Placements des activités d'assurance	232 549,1	14 384,8	2 835,2	0,0	249 769,1
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	690,2	0,0	0,0	0,0	690,2
Investissements dans les entreprises associées	300,3	0,0	0,0	0,0	300,3
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	5 453,5	449,4	9,7	0,0	5 912,6
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 073,3	84,0	40,1	0,0	2 197,4
Créances nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créance d'impôt exigible	244,3	132,6	47,9	0,0	424,8
Autres créances	1 530,1	8,2	91,2	0,0	1 629,5
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	162,9	22,3	12,4	0,0	197,6
Autres actifs d'exploitation à long terme	115,9	6,4	9,7	0,0	132,0
Participation aux bénéfices différée active	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Impôts différés actifs	25,3	1,7	14,1	0,0	41,1
Autres actifs	4 151,8	255,2	215,4	0,0	4 622,4
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités	0,0				0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	862,8	254,0	10,0	0,0	1 126,8
Total de l'actif	244 058,3	15 907,8	3 305,4	0,0	263 271,5

Passif

En M€	31/12/2006				
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	Total
Capital	554,5	0,0	0,0	0,0	554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	321,5	0,0	0,0	0,0	321,5
Réserve de réévaluation	2 074,7	2,7	0,0	0,0	2 077,4
Titres super subordonnés	2 035,0	0,0	0,0	0,0	2 035,0
Résultats cumulés	4 356,2	10,9	- 195,7	0,0	4 171,4
Résultat consolidé	1 023,4	35,0	86,9	0,0	1 145,3
Écarts de conversion	- 6,1	0,0	96,7	0,0	90,6
Capitaux propres du Groupe	10 359,2	48,6	- 12,1	0,0	10 395,7
Intérêts minoritaires	1 041,0	201,5	271,3	0,0	1 513,8
Capitaux propres totaux	11 400,2	250,1	259,2	0,0	11 909,5
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	43 552,7	814,3	499,4	0,0	44 866,4
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	15 121,8	6 442,6	1 357,2	0,0	22 921,6
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	58 674,5	7 256,9	1 856,6	0,0	67 788,0
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	133 412,7	171,5	0,0	0,0	133 584,2
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	5,3	- 44,6	431,9	0,0	392,6
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	9 131,4	6 647,5	0,0	0,0	15 778,9
Passifs relatifs à des contrats financiers	142 549,4	6 774,4	431,9	0,0	149 755,7
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	12 125,2	8,1	0,0	0,0	12 133,3
Passifs relatifs aux contrats	213 349,1	14 039,4	2 288,5	0,0	229 677,0
Provisions pour risques et charges	50,7	3,2	42,2	0,0	96,1
Dettes subordonnées	1 836,0	90,3	0,0	0,0	1 926,3
Dettes de financement représentées par des titres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement	1 836,0	90,3	0,0	0,0	1 926,3
Dettes d'exploitation représentées par des titres	6 620,1	0,0	41,7	0,0	6 661,8
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	319,2	0,0	0,0	0,0	319,2
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 107,9	679,7	55,2	0,0	1 842,8
Dettes d'impôts exigibles	15,3	79,9	72,5	0,0	167,7
Dettes nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes courants créditeurs	36,5	0,0	0,0	0,0	36,5
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	3 031,3	0,0	4,0	0,0	3 035,3
Instruments dérivés passifs	1 410,3	0,0	0,3	0,0	1 410,6
Impôts différés passifs	1 555,8	30,8	0,8	0,0	1 587,4
Autres dettes	3 325,9	734,4	541,0	0,0	4 601,3
Autres passifs	17 422,3	1 524,8	715,5	0,0	19 662,6
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					0,0
Total du passif	244 058,3	15 907,8	3 305,4	0,0	263 271,5

6.6_Bilan par secteur géographique au 31 décembre 2005

Actif

En M€	31/12/2005 – Proforma				
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	Total
Écarts d'acquisition	22,9	405,6	226,3	0,0	654,8
Portefeuilles de contrats des sociétés d'assurance	0,0	167,2	29,0	0,0	196,2
Autres immobilisations incorporelles	28,3	1,4	0,0	0,0	29,7
Total actifs incorporels	51,2	574,2	255,3	0,0	880,7
Immobilier de placement	1 239,6	0,0	0,8	0,0	1 240,4
Titres conservés jusqu'à échéance	615,4	5,4	259,5	0,0	880,3
Titres disponibles à la vente	161 553,7	1 148,7	11,8	0,0	162 714,2
Titres de transaction	47 217,8	12 608,4	1 982,4	0,0	61 808,6
Prêts et avances	1 051,1	0,0	0,0	0,0	1 051,1
Instruments dérivés	1 070,2	0,2	0,0	0,0	1 070,4
Placements des activités d'assurance	212 747,8	13 762,7	2 254,5	0,0	228 765,0
Placements des activités du secteur bancaire et autres activités	510,0	0,0	0,0	0,0	510,0
Investissements dans les entreprises associées	346,7	0,0	0,0	0,0	346,7
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	4 938,1	444,6	0,0	0,0	5 382,7
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 411,2	26,5	47,4	0,0	2 485,1
Créances nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créance d'impôt exigible	82,2	61,9	67,5	0,0	211,6
Autres créances	1 795,8	9,4	31,4	0,0	1 836,6
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	268,0	22,5	13,0	0,0	303,5
Autres actifs d'exploitation à long terme	93,8	2,2	9,4	0,0	105,4
Participation aux bénéfices différée active					0,0
Impôts différés actifs	3,9	0,0	0,0	0,0	3,9
Autres actifs	4 654,9	122,5	168,7	0,0	4 946,1
Actifs destinés à la vente et abandons d'activités					0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	577,4	204,4	8,0	0,0	789,8
Total de l'actif	223 826,1	15 108,4	2 686,5	0,0	241 621,0

Passif

En M€	31/12/2005 – Proforma				
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	Total
Capital	554,5	0,0	0,0	0,0	554,5
Primes d'émission, de fusion et d'apport	321,5	0,0	0,0	0,0	321,5
Réserve de réévaluation	2 518,8	10,6	0,0	0,0	2 529,4
Titres super subordonnés	625,0	0,0	0,0	0,0	625,0
Résultats cumulés	3 858,1	2,3	- 197,4	0,0	3 663,0
Résultat consolidé	869,6	35,4	64,6	0,0	969,6
Écarts de conversion	0,0	0,0	104,0	0,0	104,0
Capitaux propres du Groupe	8 747,5	48,3	- 28,8	0,0	8 767,0
Intérêts minoritaires	975,7	199,4	240,3	0,0	1 415,4
Capitaux propres totaux	9 723,2	247,7	211,5	0,0	10 182,4
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance hors UC	35 192,4	740,6	1 396,5	0,0	37 329,5
Provisions techniques brutes – contrats d'assurance en UC	11 949,7	4 408,9	0,0	0,0	16 358,6
Passifs relatifs à des contrats d'assurance	47 142,1	5 149,5	1 396,5	0,0	53 688,1
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	127 425,1	206,6	0,0	0,0	127 631,7
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	10,7	9,6	346,2	0,0	366,5
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	8 068,7	8 093,7	0,0	0,0	16 162,4
Passifs relatifs à des contrats financiers	135 504,5	8 309,9	346,2	0,0	144 160,6
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Participation au bénéfice différée passive	14 503,8	29,3	0,0	0,0	14 533,1
Passifs relatifs aux contrats	197 150,4	13 488,7	1 742,7	0,0	212 381,8
Provisions pour risques et charges	53,6	3,0	31,1	0,0	87,7
Dettes subordonnées	1 836,0	90,0	0,0	0,0	1 926,0
Dettes de financement représentées par des titres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dettes de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dettes de financement	1 836,0	90,0	0,0	0,0	1 926,0
Dettes d'exploitation représentées par des titres	6 157,5	0,0	18,4	0,0	6 175,9
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	196,2	0,0	0,0	0,0	196,2
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	1 353,4	496,2	46,4	0,0	1 896,0
Dettes d'impôts exigibles	41,1	7,1	66,8	0,0	115,0
Dettes nées des opérations bancaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes courants créditeurs	33,2	0,0	0,0	0,0	33,2
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	3 016,4	0,0	0,0	0,0	3 016,4
Instruments dérivés passifs	973,3	0,0	0,3	0,0	973,6
Impôts différés passifs	683,2	37,9	2,7	0,0	723,8
Autres dettes	2 608,6	737,8	566,6	0,0	3 913,0
Autres passifs	15 062,9	1 279,0	701,2	0,0	17 043,1
Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées					0,0
Total du passif	223 826,1	15 108,4	2 686,5	0,0	241 621,0

6.9 Compte de résultat par secteur d'activité au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005 – Proforma					Total
	Épargne	Retraite	Risque	Autres	Éliminations	
Primes émises	20 888,6	1 942,7	3 656,9	0,0		26 488,2
Variation des primes non acquises	0,0	0,0	- 22,4	0,0		- 22,4
Primes acquises	20 888,6	1 942,7	3 634,5	0,0	0,0	26 465,8
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	66,3	- 0,9	3,7	46,6		115,7
Autres produits d'exploitation	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Produits des placements	6 562,7	1 137,5	555,6	2,3		8 258,1
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	534,7	172,6	48,5	0,0		755,8
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 949,8	318,5	163,5	0,1		3 431,9
Variation des dépréciations sur instruments financiers	- 11,9	- 2,0	- 1,4	0,0		- 15,3
Produits financiers hors coût de l'endettement	10 035,3	1 626,6	766,2	2,4	0,0	12 430,5
Total produit des activités ordinaires	30 990,2	3 568,4	4 404,4	49,0	0,0	39 012,0
Charges des prestations des contrats	- 28 581,5	- 3 237,9	- 2 884,6	- 0,1		- 34 704,1
Charges des placements et dettes financières hors coût de l'endettement	- 169,8	- 70,3	- 72,2	0,0		- 312,3
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	5,0	- 0,1	- 9,8	0,0		- 4,9
Charges d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Charges des autres activités	0,1	0,2	- 0,4	0,0		- 0,1
Frais d'acquisition des contrats	- 1 100,5	- 59,7	- 803,8	- 0,1		- 1 964,1
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 10,0	1,2	- 6,5	0,0		- 15,3
Frais d'administration	- 231,1	- 19,0	- 137,9	0,0		- 388,0
Autres produits et charges opérationnels courants	42,4	29,1	10,9	- 20,9		61,5
Total autres produits et charges courants	- 30 045,4	- 3 356,5	- 3 904,3	- 21,1	0,0	- 37 327,3
Résultat opérationnel courant	944,8	211,9	500,1	27,9	0,0	1 684,7
Autres produits et charges opérationnels	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0
Résultat opérationnel	944,8	211,9	500,1	27,9	0,0	1 684,7
Charge de financement						- 91,3
Quote-part dans les résultats des entreprises associées						19,3
Impôts sur les résultats						- 453,0
Résultat après impôt des activités discontinues						
Résultat net de l'ensemble consolidé					0,0	1 159,7
Intérêts minoritaires						- 190,1
Résultat net (part du Groupe)						969,6

6.10_Compte de résultat par secteur géographique au 31 décembre 2007

En M€	31/12/2007				Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	
Primes émises	27 025,5	3 359,6	1 119,2		31 504,3
Variation des primes non acquises	1,1	- 8,1	2,1		- 4,9
Primes acquises	27 026,6	3 351,5	1 121,3	0,0	31 499,4
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	29,3	40,5	92,1		161,9
Autres produits d'exploitation					0,0
Produits des placements	8 987,0	340,7	426,0		9 753,7
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 712,6	- 4,7			1 707,9
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	437,2	- 417,0	- 4,1		16,1
Variation des dépréciations sur instruments financiers	17,7				17,7
Produits financiers hors coût de l'endettement	11 154,5	- 81,0	421,9	0,0	11 495,4
Total produit des activités ordinaires	38 210,4	3 311,0	1 635,3	0,0	43 156,7
Charges des prestations des contrats	- 33 220,2	- 2 824,1	- 1 124,5		- 37 168,8
Charges des placements et dettes financières hors coût de l'endettement	- 518,1	- 5,2	- 73,8		- 597,1
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	- 16,8	2,1	- 3,4		- 18,1
Charges des autres activités	- 0,2	- 1,8	- 9,9		- 11,9
Frais d'acquisition des contrats	- 2 584,0	- 326,1	- 79,0		- 2 989,1
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 0,1	- 11,1	- 8,4		- 19,6
Frais d'administration	- 282,1	- 28,9	- 38,8		- 349,8
Autres produits et charges opérationnels courants	- 41,9	9,0	16,2		- 16,7
Total autres produits et charges courants	- 36 663,4	- 3 186,1	- 1 321,6	0,0	- 41 171,1
Résultat opérationnel courant	1 547,0	124,9	313,7	0,0	1 985,6
Autres produits et charges opérationnels	1,2	0,5	0,0	0,0	1,7
Résultat opérationnel	1 548,2	125,4	313,7	0,0	1 987,3
Charge de financement	- 101,7	- 4,8			- 106,5
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	45,8	0,2			46,0
Impôts sur les résultats	- 411,4	- 39,3	- 97,1		- 547,8
Résultat après impôt des activités discontinuées					0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 080,9	81,5	216,6	0,0	1 379,0
Intérêts minoritaires	- 17,4	- 28,1	- 111,7		- 157,2
Résultat net (part du Groupe)	1 063,5	53,4	104,9	0,0	1 221,8

6.11 Compte de résultat par secteur géographique au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006				Total
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	
Primes émises	27 888,4	3 177,7	881,1	0,0	31 947,2
Variation des primes non acquises	0,4	- 10,6	- 15,0	0,0	- 25,2
Primes acquises	27 888,8	3 167,1	866,1	0,0	31 922,0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	5,4	92,3	74,0	0,0	171,7
Autres produits d'exploitation	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2
Produits des placements	8 130,6	268,0	343,6	0,0	8 742,2
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	1 471,1	- 19,6	0,0	0,0	1 451,5
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 172,6	- 133,3	0,0	0,0	2 039,3
Variation des dépréciations sur instruments financiers	- 24,7	0,0	0,0	0,0	- 24,7
Produits financiers hors coût de l'endettement	11 749,6	115,1	343,6	0,0	12 208,3
Total produit des activités ordinaires	39 644,0	3 374,5	1 283,7	0,0	44 302,2
Charges des prestations des contrats	- 35 166,2	- 2 910,5	- 875,8	0,0	- 38 952,5
Charges des placements et dettes financières hors coût de l'endettement	- 513,3	- 39,3	- 14,0	0,0	- 566,6
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	1,7	- 5,0	- 0,3	0,0	- 3,6
Charges d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charges des autres activités	- 1,9	- 3,8	- 18,0	0,0	- 23,7
Frais d'acquisition des contrats	- 2 123,3	- 283,5	- 52,9	0,0	- 2 459,7
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	- 0,1	- 10,5	- 5,7	0,0	- 16,3
Frais d'administration	- 335,9	- 20,6	- 32,6	0,0	- 389,1
Autres produits et charges opérationnels courants	- 61,3	1,4	- 26,9	0,0	- 86,8
Total autres produits et charges courants	- 38 200,3	- 3 271,8	- 1 026,2	0,0	- 42 498,3
Résultat opérationnel courant	1 443,7	102,7	257,5	0,0	1 803,9
Autres produits et charges opérationnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel	1 443,7	102,7	257,5	0,0	1 803,9
Charge de financement					- 104,9
Quote-part dans les résultats des entreprises associées					46,0
Impôts sur les résultats					- 314,7
Résultat après impôt des activités discontinues					0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé					1 430,3
Intérêts minoritaires					- 285,0
Résultat net (part du Groupe)					1 145,3

6.12_Compte de résultat par secteur géographique au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005 – Proforma				
	France	Autres pays d'Europe	Amérique latine	Asie	Total
Primes émises	23 123,8	2 653,1	711,3	0,0	26 488,2
Variation des primes non acquises	0,8	- 1,6	- 21,6	0,0	- 22,4
Primes acquises	23 124,6	2 651,5	689,7	0,0	26 465,8
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	- 8,4	77,5	46,6	0,0	115,7
Autres produits d'exploitation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits des placements	7 962,0	37,2	258,9	0,0	8 258,1
Plus et moins-values de cession des placements nets de reprises de dépréciation et d'amortissement	746,0	9,8	0,0	0,0	755,8
Variation de juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat	3 393,7	21,0	17,2	0,0	3 431,9
Variation des dépréciations sur instruments financiers	- 15,3	0,0	0,0	0,0	- 15,3
Produits financiers hors coût de l'endettement	12 086,4	68,0	276,1	0,0	12 430,5
Total produit des activités ordinaires	35 202,6	2 797,0	1 012,4	0,0	39 012,0
Charges des prestations des contrats	- 31 517,2	- 2 474,6	- 712,3	0,0	- 34 704,1
Charges des placements et dettes financières hors coût de l'endettement	- 297,6	- 14,7	0,0	0,0	- 312,3
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	22,6	- 10,2	- 17,3	0,0	- 4,9
Charges d'exploitation bancaire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charges des autres activités	- 0,1	0,0	0,0	0,0	- 0,1
Frais d'acquisition des contrats	- 1 664,9	- 229,4	- 69,8	0,0	- 1 964,1
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	0,0	- 8,1	- 7,2	0,0	- 15,3
Frais d'administration	- 313,5	- 42,5	- 32,0	0,0	- 388,0
Autres produits et charges opérationnels courants	- 33,4	82,6	12,3	0,0	61,5
Total autres produits et charges courants	- 33 804,1	- 2 696,9	- 826,3	0,0	- 37 327,3
Résultat opérationnel courant	1 398,5	100,1	186,1	0,0	1 684,7
Autres produits et charges opérationnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat opérationnel	1 398,5	100,1	186,1	0,0	1 684,7
Charge de financement					- 91,3
Quote-part dans les résultats des entreprises associées					19,3
Impôts sur les résultats					- 453,0
Résultat après impôt des activités discontinues					0,0
Résultat net de l'ensemble consolidé					1 159,7
Intérêts minoritaires					- 190,1
Résultat net (part du Groupe)					969,6

NOTE 7_ACTIFS INCORPORELS

7.1_Synthèse des actifs incorporels

En M€	31/12/2007				
	Valeur brute	Amortissements	Dépréciations	Reprises	Valeur nette
Écarts d'acquisition	659,2	0,0	0,0	0,0	659,2
Valeurs de portefeuille	307,7	- 121,3	0,0	0,0	186,4
Logiciels	179,1	- 151,0	0,0	0,0	28,1
Logiciels développés en interne	73,9	- 63,8	0,0	0,0	10,1
Logiciels autres	105,2	- 87,2	0,0	0,0	18,0
Total	1 146,0	- 272,3	0,0	0,0	873,7

En M€	31/12/2006				
	Valeur brute	Amortissements	Dépréciations	Reprises	Valeur nette
Écarts d'acquisition	640,7	0,0	0,0	0,0	640,7
Valeurs de portefeuille	275,0	- 95,5	0,0	0,0	179,5
Logiciels	173,7	- 143,8	0,0	0,0	29,9
Logiciels développés en interne	70,8	- 62,4	0,0	0,0	8,4
Logiciels autres	102,9	- 81,4	0,0	0,0	21,5
Total	1 089,4	- 239,3	0,0	0,0	850,1

En M€	31/12/2005				
	Valeur brute	Amortissements	Dépréciations	Reprises	Valeur nette
Écarts d'acquisition	654,8	0,0	0,0	0,0	654,8
Valeurs de portefeuille	276,9	- 80,7	0,0	0,0	196,2
Logiciels	150,4	- 120,7	0,0	0,0	29,7
Logiciels développés en interne	66,5	- 60,3	0,0	0,0	6,2
Logiciels autres	83,9	- 60,4	0,0	0,0	23,5
Total	1 082,1	- 201,4	0,0	0,0	880,7

7.2_Écarts d'acquisition

7.2.1_Valeur des écarts d'acquisition

En M€	Écart d'acquisition à l'origine	Écart d'acquisition net au 31/12/2007	Écart d'acquisition net au 31/12/2006	Écart d'acquisition net au 31/12/2005
Global	34,4	25,8	25,8	25,8
Global Vida	17,8	13,3	13,3	13,3
La Banque Postale Prévoyance	45,8	22,9	22,9	22,9
Groupe Caixa	360,6	230,7	212,2	226,3
CNP Capitalia Vita	366,5	366,5	366,5	366,5
Total	825,0	659,2	640,7	654,8

7.2.2_Réconciliation ouverture/clôture des écarts d'acquisition

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Valeur nette comptable à l'ouverture	640,7	654,8	234,5
Écarts d'acquisition résultant de prise de participations	0,0	0,0	366,5
Ajustements liés aux variations de valeur des actifs dans les 12 mois suivant l'acquisition	0,0	0,0	0,0
Ajustements résultant de la reconnaissance postérieure d'actif d'impôt différés	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	19,5	- 5,0	41,0
Autres mouvements*	1,5	- 9,7	0,0
Dépréciation (<i>impairment losses</i>)	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	- 2,5	0,6	12,8
Augmentation des taux d'intérêts (détention)	0,0	0,0	0,0
Valeur nette comptable à la clôture	659,2	640,7	654,8

* Le montant de 9,7 M€ au 31 décembre 2006 repris dans la ligne correspond à la mise en jeu de la garantie de passif au Brésil.

7.3 Valeurs de portefeuille

7.3.1 Valeurs de portefeuille

En M€	Valeur du portefeuille à l'origine	Valeur de portefeuille nette au 31/12/2007	Valeur de portefeuille nette au 31/12/2006	Valeur de portefeuille nette au 31/12/2005
Groupe Caixa	122,6	16,2	22,8	29,0
CNP Capitalia Vita	175,3	146,5	156,7	167,2
CNP Vida	24,0	23,1	0,0	0,0
CNP Seguros de Vida	0,9	0,6	0,0	0,0
Total	322,8	186,4	179,5	196,2

7.3.2 Variation des valeurs de portefeuille

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Valeur brute à l'ouverture	274,9	276,9	77,5
Entrée de périmètre	24,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	7,9	- 2,0	24,1
Acquisitions de l'exercice	0,9	0,0	175,3
Cessions de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Valeur brute à la clôture	307,7	274,9	276,9
Amortissements et dépréciations à l'ouverture	- 95,5	- 80,7	- 49,4
Écarts de conversion	- 6,2	1,5	- 16,0
Charges d'amortissement de l'exercice	- 19,6	- 16,3	- 15,3
Dépréciations de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Reprises de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Cessions de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Cumul des amortissements et dépréciations à la clôture	- 121,3	- 95,5	- 80,7
Valeur nette comptable à la clôture	186,4	179,5	196,2

7.4 Logiciels

7.4.1 Logiciels développés en interne

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Valeur nette comptable à l'ouverture	8,4	6,2	7,1
Acquisitions de l'exercice	4,0	4,3	2,4
Amortissement de l'exercice	- 1,5	- 2,1	- 3,3
Perte de valeur	- 1,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Autres variations	0,2	0,0	0,0
Valeur nette comptable à la clôture	10,1	8,4	6,2

7.4.2 Autres logiciels

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Valeur nette comptable à l'ouverture	21,5	23,5	18,7
Acquisitions de l'exercice	10,1	19,1	14,1
Amortissement de l'exercice	- 5,6	- 21,1	- 9,3
Perte de valeur	- 7,8	0,0	0,0
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Autres variations	- 0,2	0,0	0,0
Valeur nette comptable à la clôture	18,0	21,5	23,5

NOTE 8 IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

L'objectif de cette annexe est de présenter pour chaque catégorie d'immeubles le montant des pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat au cours de la période ainsi que le(s) poste(s) dans le(s)quel(s) ces pertes de valeurs sont incluses et reprises.

Cette annexe présente :

- la valeur comptable brute et le cumul des amortissements (ajouté aux cumuls des pertes de valeur) en début et en fin de période ;
- un rapprochement entre la valeur comptable de l'immeuble de placement à l'ouverture et à la clôture

de la période, montrant les entrées, les sorties, les amortissements, le montant des pertes de valeur comptabilisées et le montant des pertes de valeur reprises au cours de la période, les écarts de change nets provenant de la conversion des états financiers dans une autre monnaie de présentation et de la conversion d'une activité étrangère dans la monnaie de présentation de l'entité présentant les états financiers, les transferts vers et depuis les catégories stocks et biens immobiliers occupés par leur propriétaire et les autres changements ;

- la juste valeur de l'immeuble de placement qui, pour le groupe CNP Assurances, est support de contrats en UC.

8.1 Immeubles de placement

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Valeur comptable des immeubles de placement			
Immeubles de placement au coût historique			
Valeur comptable brute au 31/12	1 472,5	1 212,5	1 222,9
Cumul des amortissements au 31/12	- 406,0	- 303,6	- 307,8
Cumul des pertes de valeurs au 31/12	- 12,9	- 18,0	- 25,7
Valeur comptable nette au 31/12	1 053,6	890,9	889,3
Immeubles de placement en juste valeur			
Valeur comptable brute au 31/12	445,7	394,7	351,1
Total des immeubles de placement	1 499,3	1 285,6	1 240,4

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Immeubles de placement hors immeubles détenus dans le cadre de contrats en unités de compte			
Valeur nette comptable à l'ouverture	890,9	889,3	978,8
Acquisitions	0,1	116,1	0,0
Entrées de dépenses ultérieures dans la valeur comptable d'un actif	7,6	14,3	6,2
Entrées résultant d'acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0
Sorties	- 8,4	- 19,9	- 51,2
Amortissements de l'exercice	- 26,1	- 12,5	- 10,3
Pertes de valeur comptabilisées dans le résultat de la période	- 0,2	- 0,2	- 1,6
Pertes de valeur reprises dans le résultat de la période	7,3	8,0	3,2
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Autres variations*	182,4	- 104,2	- 35,7
Valeur nette comptable à la clôture	1 053,6	890,9	889,3

* Le montant des "Autres variations" au 31 décembre 2007 correspond essentiellement au reclassement des immeubles de Sicac et Assurbail en immeubles de placement alors qu'ils étaient classés précédemment en "Placement des activités du secteur bancaire et autres activités". Pour Assurbail, seule l'activité de location simple a été reclassée en immeubles de placement, l'activité de crédit bail restant renseignée sur la ligne "Placement des activités du secteur bancaire et autres activités".

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Immeubles de placement en UC			
Valeur nette comptable à l'ouverture	394,7	351,1	295,6
Acquisitions	0,3	4,2	0,0
Entrées de dépenses ultérieures dans la valeur comptable d'un actif	11,5	10,0	1,6
Entrées résultant d'acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0
Sorties	0,0	0,0	- 7,1
Profits/pertes nets d'ajustement de la juste valeur	24,5	32,8	25,2
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Transfert vers les catégories des stocks et biens immobiliers occupés par leur propriétaire	0,0	0,0	0,0
Transfert depuis les catégories des stocks et biens immobiliers occupés par leur propriétaire	0,0	0,0	0,0
Autres variations	14,7	- 3,4	35,7
Valeur comptable à la clôture	445,7	394,7	351,1

Tel que stipulé dans les principes comptables, les immeubles de placement en face de contrats en UC sont valorisés à la juste valeur, contrairement aux autres immeubles de placement valorisés selon le modèle du coût amorti.

8.2 Immeubles d'exploitation

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Immeubles d'exploitation			
Valeur nette comptable à l'ouverture	137,6	159,5	171,6
Acquisitions	0,1	0,4	0,5
Entrées de dépenses ultérieures dans la valeur comptable d'un actif	2,1	1,5	2,2
Entrées résultant d'acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises	0,0	0,0	0,0
Sorties	0,3	- 0,1	- 9,3
Amortissements de l'exercice	- 5,3	- 5,4	- 5,5
Pertes de valeur comptabilisées dans le résultat de la période	0,0	- 6,3	0,0
Pertes de valeur reprises dans le résultat de la période	6,8	11,7	0,0
Écarts de conversion	0,3	- 0,1	0,0
Transferts	- 5,8	- 23,6	0,0
Valeur nette comptable à la clôture	136,1	137,6	159,5

NOTE 9_PLACEMENTS

9.1_Inventaire des placements par nature

L'objectif est de présenter, pour chaque catégorie d'actifs et par intention de gestion, le détail de la juste valeur des titres détenus par le groupe CNP Assurances.

9.1.1_Inventaire des placements au 31 décembre 2007

En M€		31/12/2007					Plus ou moins-values nettes latentes
		Prix de revient	Amortissements	Dépréciations	Réserves de réévaluation	Valeurs comptables	
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF					16 048,2	
	Obligations TV					13 003,2	
	TCN					1 359,6	
	Actions					12 107,7	
	OPCVM					30 322,0	
	Parts de SCI					2 140,0	
	Autres (dont titres prêtés et pensions)					0,3	
	Total					74 981,0	
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)					1 972,7	
	Instruments dérivés (juste valeur négative)					- 1 456,1	
	Total					516,6	
AFS	Obligations TF	131 825,1	900,7	0,0	- 1 172,7	131 553,1	
	Obligations TV	8 087,8	390,9	0,0	- 105,2	8 373,5	
	TCN	4 744,4	- 6,9	0,0	- 9,5	4 728,0	
	Actions	14 520,0		- 2 414,8	9 344,4	21 449,6	
	OPCVM	6 274,4		- 28,7	402,0	6 647,7	
	Parts de SCI	1 758,3		- 26,8	1 187,2	2 918,7	
	Titres participatifs	59,0		- 0,5	35,3	93,8	
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	4 896,1	- 23,9	- 66,6	340,8	5 146,4	
Total	172 165,1	1 260,8	- 2 537,4	10 022,3	180 910,8		
HTM	Obligations TF	1 112,9		0,0		1 112,9	21,8
	Total	1 112,9		0,0	0,0	1 112,9	21,8
Prêts et avances	Prêts et avances	2 088,4		0,0		2 088,4	
	Total	2 088,4		0,0	0,0	2 088,4	
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	1 472,5	- 406,0	- 12,9		1 053,6	1 333,9
	Immeubles de placement en juste valeur	445,7				445,7	
	Total	1 918,2	- 406,0	- 12,9		1 499,3	1 333,9
Total			- 2 550,3	10 022,3	261 109,0	1 355,7	

Le classement des actifs en UC a été affiné dans la catégorie des actifs par juste valeur par résultat.

9.1.2_Inventaire des placements au 31 décembre 2006

En M€		31/12/2006					Plus ou moins-values nettes latentes
		Prix de revient	Amortissements	Dépréciations	Réserves de réévaluation	Valeurs comptables	
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF					12 667,4	
	Obligations TV					3 488,5	
	TCN					13 446,7	
	Actions					8 857,4	
	OPCVM					29 744,3	
	Parts de SCI					1 753,4	
	Autres (dont titres prêtés et pensions)					27,5	
	Total					69 985,2	
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)					1 636,4	
	Instruments dérivés (juste valeur négative)					- 1 410,6	
	Total					225,8	
AFS	Obligations TF	120 498,3	- 686,9		2 592,1	122 403,5	
	Obligations TV	8 454,1	- 299,9		309,1	8 463,3	
	TCN	4 545,2	7,3		- 6,8	4 545,7	
	Actions	13 328,4		- 2 478,9	9 666,0	20 515,4	
	OPCVM	8 152,2		- 25,1	349,8	8 476,9	
	Parts de SCI	1 539,9		- 27,7	877,5	2 389,8	
	Titres participatifs	59,0		- 13,8	43,2	88,4	
	Autres dont titres prêtés et pensions)	6 990,3			59,6	7 049,9	
	Total	163 567,4	- 979,5	- 2 545,5	13 890,4	173 932,8	
HTM	Obligations TF	894,5				894,5	21,8
	Total	894,5		0,0		894,5	21,8
Prêts et avances	Prêts et avances	2 034,6		0,0		2 034,6	
	Total	2 034,6		0,0		2 034,6	
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	1 230,0	- 308,2	- 30,9		890,9	791,3
	Immeubles de placement en juste valeur	394,7				394,7	
	Total	1 624,7	- 308,2	- 30,9		1 285,6	791,3
Total			- 2 576,4	13 890,4	248 358,5	813,1	

9.1.3_Inventaire des placements au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005					
	Prix de revient	Amortissements	Dépréciations	Réserves de réévaluation	Valeurs comptables	Plus ou moins-values nettes latentes
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF				11 026,0	
	Obligations TV				2 931,3	
	TCN				12 231,2	
	Actions				62,0	
	OPCVM				33 858,4	
	Parts de SCI				1 493,4	
	Autres (dont titres prêtés et pensions)				206,3	
	Total				61 808,6	
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)				1 070,4	
	Instruments dérivés (juste valeur négative)				- 973,6	
	Total				96,8	
AFS (1)	Obligations TF	108 693,2	928,6		8 150,8	117 772,6
	Obligations TV	8 550,1	232,6		866,7	9 649,4
	TCN	127,9	- 17,7		9,1	119,3
	Actions	13 161,6		- 2 471,7	6 717,3	17 407,2
	OPCVM	6 249,4		- 4,0	201,5	6 446,9
	Parts de SCI	1 606,3		- 2,9	603,5	2 206,9
	Titres participatifs	59,0		- 0,5	44,9	103,4
	Autres dont titres prêtés et pensions)	8 769,3			239,1	9 008,4
Total	147 216,8	1 143,5	- 2 479,1	16 832,9	162 714,1	
HTM	Obligations TF	880,3			880,3	31,8
	Total	880,3		0,0	880,3	31,8
Prêts et avances	Prêts et avances	1 051,1			1 051,1	
	Total	1 051,1		0,0	1 051,1	
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	1 189,7	- 274,4	- 25,9	889,3	849,8
	Immeubles de placement en juste valeur	351,1			351,1	
	Total	1 540,8	- 274,4	- 25,9	1 240,4	849,8
Total			- 2 505	16 832,9	227 791,3	881,6

(1) Reclassement de montants entre prix de revient et réserves de réévaluation suite aux travaux réalisés pour l'AMF.

9.1.4 Réconciliation "Placements des activités d'assurance" au bilan/"Inventaire des placements" des annexes 9.1.1, 9.1.2, 9.1.3

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 Proforma
Annexe sur les placements	261 109,0	248 358,5	227 791,4
Bilan passif – Instruments dérivés (juste valeur négative)	– 1 456,1	– 1 410,6	– 973,6
Bilan actif – Placements d'assurance	262 565,1	249 769,1	228 765,0
Total	0,0	0,0	0,0

9.2 Évaluation des actifs comptabilisés à la juste valeur

Les tableaux suivants présentent la part des instruments financiers classés en juste valeur par résultat dont le cours est estimé à partir d'une technique de valorisation.

9.2.1 Méthodologies d'évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2007

En M€	31/12/2007		
	Titres négociés sur un marché : valorisés selon leur dernière cotation ⁽¹⁾	Titres structurés : valorisés selon le dernier cours transmis par l'arrangeur	Total
Trading	68 299,4	7 198,2	75 497,6
Variation de juste valeur par résultat ⁽²⁾	– 58,1	– 24,8	– 82,9
AFS	175 474,2	5 436,6	180 910,8
Variation de juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	– 160,2	– 6,5	– 166,7
Total	243 773,6	12 634,8	256 408,4
Total	– 218,3	– 31,3	– 249,6

(1) Comprend les dérivés (cf. annexe 9.1.1) : swaps valorisés selon la pratique de marché communément partagée.

(2) Nette de participation au bénéfice différée et d'impôts différés.

9.2.2 Méthodologies d'évaluation de la juste valeur au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006		
	Titres négociés sur un marché : valorisés selon leur dernière cotation ⁽¹⁾	Titres structurés : valorisés selon le dernier cours transmis par l'arrangeur	Total
Trading	62 468,1	7 742,9	70 211,0
Variation de juste valeur par résultat ⁽²⁾	47,2	24,2	71,4
AFS	168 994,6	4 938,2	173 932,8
Variation de juste valeur par capitaux propres ⁽²⁾	– 445,1	– 6,9	– 452,0
Total	231 462,7	12 681,1	244 143,8
Total	– 397,9	17,3	– 380,6

(1) Comprend les dérivés (cf. annexe 9.1.1) : swaps valorisés selon la pratique de marché communément partagée.

(2) Nette de participation au bénéfice différée et d'impôts différés.

9.3 Titres mis en pension

Pour chaque catégorie d'actifs et par intention de gestion, le détail de la valeur comptable des titres mis en pension se présente de la manière suivante :

En M€		Valeurs nettes		
		31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
AFS	Obligations TF	3 560,4	5 868,2	4 746,6
	Actions	411,1	413,2	827,0
	Total	3 971,5	6 281,4	5 573,6

9.4 Titres prêtés

Pour chaque catégorie d'actifs et par intention de gestion, le détail de la valeur comptable des titres prêtés se présente de la manière suivante :

En M€		Valeurs nettes		
		31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
AFS	Actions	156,0	222,6	36,0
	Total	156,0	222,6	36,0

9.5 Réconciliation ouverture clôture des placements sur l'exercice 2007

En M€	Valeur comptable ouverture	Entrée	Sortie	Variation de juste valeur	Dotation aux provisions pour dépréciations	Reprise de provisions pour dépréciations	Variations de périmètre	Autres	Valeur comptable clôture
Titres de transaction	69 985,2	101 360,4	- 97 354,0	- 447,5	0,0	0,0	550,5	886,5	74 981,0
Instruments dérivés	225,8	20,7	- 9,9	278,9	0,0	0,0	2,8	- 1,6	516,6
Titres disponibles à la vente	173 932,8	86 355,7	- 75 861,8	24 710,7	- 120,5	138,2	- 28 124,8	- 119,6	180 910,8
Titres conservés jusqu'à échéance	894,5	307,4	- 118,0	0,0	0,0	0,0	0,0	28,9	1 112,9
Prêts et avances	2 034,6	328,9	- 275,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 088,4
Immobilier de placement	1 285,6	304,0	- 0,9	1,8	0,0	0,0	- 312,4	221,3	1 499,3
Total	248 358,5	188 677,1	- 173 619,7	24 543,9	- 120,5	138,2	- 27 883,9	1 015,5	261 109,0

9.6 Instruments dérivés

L'analyse détaillée des justes valeurs positives et justes valeurs négatives des instruments dérivés, et ce par tranche d'échéance, se présente comme suit :

En M€	31/12/2007											
	< 1 an		Entre 1 et 5 ans		Entre 6 et 10 ans		Entre 11 et 15 ans		> 15 ans		Total	
	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-
SWAP	74,9	-66,5	267,6	-242,9	101,1	-97,1	23,4	-22,5	928,5	-975,4	1 395,5	-1 404,4
SWAPTION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CAP/FLOOR	0,4	0,0	89,4	0,0	454,6	-17,3	17,7	0,0	0,0	0,0	562,1	-17,3
EQUITY	0,6	-18,2	6,5	-16,2	8,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,1	-34,4
Total des dérivés	75,9	-84,7	363,5	-259,1	563,7	-114,4	41,1	-22,5	928,5	-975,4	1 972,7	-1 456,1

En M€	31/12/2006											
	< 1 an		Entre 1 et 5 ans		Entre 6 et 10 ans		Entre 11 et 15 ans		> 15 ans		Total	
	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-
SWAP	26,2	-29,0	317,2	-308,4	81,8	-74,9	22,4	-24,6	867,6	-920,6	1 315,1	-1 358,5
SWAPTION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CAP/FLOOR	0,0	0,0	16,8	-0,4	291,4	-16,7	0,0	0,0	0,0	0,0	308,2	-17,1
EQUITY	7,7	-17,4	2,3	-17,6	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	13,1	-35,0
Total des dérivés	33,9	-46,4	336,3	-326,4	376,3	-91,6	22,4	-24,6	867,6	-920,6	1 636,4	-1 410,6

En M€	31/12/2005											
	< 1 an		Entre 1 et 5 ans		Entre 6 et 10 ans		Entre 11 et 15 ans		> 15 ans		Total	
	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-	JV+	JV-
SWAP	14,6	-19,9	277,7	-227,8	41,9	-49,2	18,7	-22,8	561,1	-653,9	914,0	-973,6
SWAPTION	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
CAP/FLOOR	0,0	0,0	8,8	0,0	147,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	156,4	0,0
EQUITY	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des dérivés	14,6	-19,9	286,5	-227,8	189,5	-49,2	18,7	-22,8	561,1	-653,9	1 070,4	-973,6

9.7_Risque de crédit

9.7.1_Ventilation du portefeuille obligataire par notation des émetteurs au 31 décembre 2007

Notation	31/12/2007	
	Portefeuille obligataire en valeur de marché	%
AAA	87 635,9	49,7%
AA	49 487,7	28,1%
A	31 396,8	17,8%
BBB	4 328,8	2,5%
< BBB	3 156,7	1,8%
NR	194,4	0,1%
Total	176 200,3	100,0%

9.7.2_Ventilation du portefeuille obligataire par notation des émetteurs au 31 décembre 2006

Notation	31/12/2006	
	Portefeuille obligataire en valeur de marché	%
AAA	84 323,0	50,8%
AA	43 927,5	26,5%
A	31 886,5	19,2%
BBB	3 014,1	1,8%
< BBB	2 499,2	1,5%
NR	281,0	0,2%
Total	165 931,3	100,0%

9.8_Classification des actifs par catégories et zones géographiques

Cette annexe présente une ventilation des actifs financiers exposés à un risque de crédit par zone géographique.

9.8.1 Classification des actifs par zone géographique au 31 décembre 2007

En M€		Zone géographique de l'émetteur au 31/12/2007							Total
		France	Allemagne	Italie	Autres Europe	États-Unis	Japon	Autres	
AFS	Titres de créance	49 107	12 141	8 822	52 555	9 749	260	12 020	144 655
	OPCVM	5 920	30	37	642	0	0	18	6 648
	Actions	13 300	2 709	1 501	3 605	14	0	320	21 450
	Autres	8 139	0	0	19	0	0	1	8 159
TRA	Titres de créance	7 087	758	3 088	6 067	6 527	31	6 854	30 411
	OPCVM	25 356	13	1 172	3 212	38	3	529	30 322
	Actions	6 079	1 089	367	1 499	1 710	328	1 036	12 108
	Autres	2 140	0	0	0	0	0	0	2 140
HTM	Titres de créance	243	10	42	209	47	0	562	1 113
	Prêts et avances	2 088	0	0	0	0	0	0	2 088
	Instruments dérivés	509	1	0	0	0	0	6	517
	Immeubles de placement	1 494	0	0	5	0	0	0	1 499
Total		121 462	16 752	15 029	67 813	18 086	622	21 346	261 109

9.8.2 Classification des actifs par zone géographique au 31 décembre 2006

En M€		Zone géographique de l'émetteur au 31/12/2006							Total
		France	Allemagne	Italie	Autres Europe	États-Unis	Japon	Autres	
AFS	Titres de créance	48 931	11 306	9 185	46 633	7 895	186	11 276	135 412
	OPCVM	8 013	19	42	391	0	0	12	8 477
	Actions	13 402	2 085	1 247	3 480	0	0	303	20 516
	Autres	9 523	0	0	4	0	0	1	9 528
TRA	Titres de créance	8 925	751	4 298	4 451	5 199	10	5 970	29 603
	OPCVM	27 051	4	2 019	594	4	0	72	29 744
	Actions	8 760	0	0	0	0	0	96	8 857
	Autres	1 754	0	27	0	0	0	0	1 781
HTM	Titres de créance	242	16	86	208	47	0	295	895
	Prêts et créances	2 030	0	0	5	0	0	0	2 035
	Instruments dérivés	224	0	0	0	0	0	2	226
	Immeubles de placement	1 285	0	0	0	0	0	1	1 286
Total		130 141	14 180	16 903	55 765	13 146	196	18 027	248 358

9.8.3 Classification des actifs par zone géographique au 31 décembre 2005

En M€		Zone géographique de l'émetteur au 31/12/2005 – Proforma							Total
		France	Allemagne	Italie	Autres Europe	États-Unis	Japon	Autres	
AFS	Titres de créance	46 694	10 630	9 534	41 057	7 399	302	11 925	127 541
	OPCVM	6 208	0	37	201	0	0	1	6 447
	Actions	11 852	1 590	1 003	2 676	0	0	287	17 408
	Autres	10 999	47	0	212	15	2	43	11 318
TRA	Titres de créance	9 377	667	2 313	4 180	5 543	13	4 096	26 189
	OPCVM	31 384	0	2 161	224	1	0	90	33 859
	Actions	0	0	0	0	0	0	62	62
	Autres	1 624	4	0	11	6	0	53	1 699
HTM	Titres de créance	615	0	0	6	0	0	259	880
	Prêts et créances	1 051	0	0	0	0	0	0	1 051
	Instruments dérivés	97	0	0	0	0	0	0	97
	Immeubles de placement	1 240	0	0	0	0	0	1	1 241
Total		121 141	12 938	15 048	48 567	12 964	317	16 817	227 792

9.9 Opérations en devises

Cette annexe détaille les actifs et passifs financiers par devises.

9.9.1 Opérations en devises au 31 décembre 2007

En M€	31/12/2007			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
Dollar US	59	0	0	149
Livre Sterling	54	0	0	98
Yen	0	0	0	16
Real brésilien	4 102	4 102	0	0
Autres devises	23	22	0	0
Total	4 238	4 124	0	263

9.9.2 Opérations en devises au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
Dollar US	283	0	0	166
Livre Sterling	165	0	0	92
Yen	27	0	0	27
Real brésilien	3 289	3 289	0	0
Autres devises	18	16	0	0
Total	3 782	3 305	0	285

9.9.3 Opérations en devises au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
Dollar US	260	0	0	156
Livre Sterling	57	0	0	0
Yen	11	0	0	11
Real brésilien	2 667	2 640	0	0
Autres devises	23	15	0	4
Total	3 018	2 655	0	171

9.10 Engagements donnés et reçus

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Engagements donnés			
Engagements de financement	5,7	5,4	0,0
Engagements de garantie	27,0	27,2	26,6
Engagements sur titres	2 174,2	1 975,6	2 511,9

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Engagements reçus			
Engagements de financement	113,7	167,8	4,7
Engagements de garantie	527,4	533,8	527,4
Engagements sur titres	5 859,6	5 581,7	5 174,9

Les engagements reçus correspondent pour l'essentiel aux nantissements de titres reçus des réassureurs. Ces nantissements couvrent les engagements théoriques acceptés par les réassureurs dans le cadre des contrats de réassurance existants.

NOTE 10_VENTILATION DES PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS

10.1_Ventilation des passifs relatifs à des contrats

L'objectif est de présenter les subdivisions des postes présentés au bilan. Les subdivisions des provisions techniques comprennent les postes tels que décrits dans les tableaux ci-dessous :

10.1.1_Ventilation des passifs au 31 décembre 2007

En M€	31/12/2007		
	Brut de réassurance	Net de réassurance	Réassurance
Provisions techniques d'assurance non-vie	5 307,2	4 673,2	634,0
Provisions pour primes non acquises	168,3	161,4	6,9
Provisions pour sinistres	678,5	608,7	69,8
Provisions pour participation aux bénéfices (y compris la provision d'égalisation des contrats collectifs maintenue en dettes)	33,6	32,7	0,9
Autres provisions techniques	4 426,3	3 869,9	556,4
Provisions liées au test de suffisance du passif	0,5	0,5	0,0
Contrats d'assurance vie	76 346,0	71 172,8	5 173,2
Provisions d'assurance vie	74 972,4	69 845,7	5 126,7
Provisions pour sinistres	1 054,0	1 006,7	47,3
Provisions pour participation aux bénéfices	289,0	289,8	- 0,8
Autres provisions techniques	30,6	30,6	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	145 984,0	145 979,3	4,7
Provisions d'assurance vie	141 862,6	141 857,9	4,7
Provisions pour sinistres	1 736,7	1 736,7	0,0
Provisions pour participation aux bénéfices	2 384,7	2 384,7	0,0
Autres provisions techniques	0,0	0,0	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	7 881,2	7 553,8	327,4
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0
Provisions pour PB différée	8 675,0	8 675,0	0,0
Total des passifs relatifs aux contrats	244 193,4	238 054,1	6 139,3

10.1.2_Ventilation des passifs au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006		
	Brut de réassurance	Net de réassurance	Réassurance
Provisions techniques d'assurance non-vie	5 066,2	4 377,7	688,5
Provisions pour primes non acquises	124,4	117,8	6,6
Provisions pour sinistres	439,2	391,3	47,9
Provisions pour participation aux bénéfices (y compris la provision d'égalisation des contrats collectifs maintenue en dettes)	137,2	122,9	14,3
Autres provisions techniques	4 365,4	3 745,7	619,7
Provisions liées au test de suffisance du passif	0,0	0,0	0,0
Contrats d'assurance vie	62 721,8	57 909,1	4 812,7
Provisions d'assurance vie	61 031,2	56 260,1	4 771,1
Provisions pour sinistres	862,5	836,2	26,3
Provisions pour participation aux bénéfices	652,1	645,1	7,0
Autres provisions techniques	176,0	167,7	8,3
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	140 365,8	140 365,8	0,0
Provisions d'assurance vie	136 723,5	136 723,5	0,0
Provisions pour sinistres	1 607,5	1 607,5	0,0
Provisions pour participation aux bénéfices	2 033,6	2 033,6	0,0
Autres provisions techniques	1,2	1,2	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	9 389,9	8 978,5	411,4
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0
Provisions pour PB différée	12 133,3	12 133,3	0,0
Total des passifs relatifs aux contrats	229 677,0	223 764,4	5 912,6

10.1.3_Ventilation des passifs au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005		
	Brut de réassurance	Net de réassurance	Réassurance
Provisions techniques d'assurance non-vie	4 813,2	4 197,7	615,5
Provisions pour primes non acquises	105,3	104,2	1,1
Provisions pour sinistres	411,0	358,9	52,1
Provisions pour participation aux bénéficies (y compris la provision d'égalisation des contrats collectifs maintenue en dettes)	152,1	110,5	41,6
Autres provisions techniques	4 144,8	3 624,1	520,7
Provisions liées au test de suffisance du passif	0,0	0,0	0,0
Contrats d'assurance vie	48 875,1	44 533,2	4 341,9
Provisions d'assurance vie	47 087,2	42 778,0	4 309,2
Provisions pour sinistres	781,4	760,3	21,1
Provisions pour participation aux bénéficies	884,8	873,2	11,6
Autres provisions techniques	121,7	121,7	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers avec clause de PB discrétionnaire	133 576,9	133 576,9	0,0
Provisions d'assurance vie	130 303,7	130 303,7	0,0
Provisions pour sinistres	1 358,8	1 358,8	0,0
Provisions pour participation aux bénéficies	1 912,9	1 912,9	0,0
Autres provisions techniques	1,5	1,5	0,0
Provisions liées au test de suffisance des passifs	0,0	0,0	0,0
Contrats financiers sans clause de PB discrétionnaire	10 583,5	10 158,2	425,3
Instruments dérivés séparés sur contrats	0,0	0,0	0,0
Provisions pour PB différée	14 533,1	14 533,1	0,0
Total des passifs relatifs aux contrats	212 381,8	206 999,1	5 382,7

10.2_Charge des provisions d'assurance

L'objectif recherché par cette annexe est de présenter les variations des passifs d'assurances par catégories homogènes en identifiant, par exemple, les variations relatives à des changements d'hypothèses utilisées pour évaluer les passifs d'assurance et, plus généralement, en distinguant l'effet de chaque variation ayant un effet significatif sur les états financiers. Ces variations seront présentées nettes et brutes de réassurance.

10.2.1_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie**10.2.1.1**_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie au 31 décembre 2007

En M€	31/12/2007		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2007	197 754,7	192 983,5	4 771,2
Primes	27 904,6	27 506,4	398,2
Extinction de passifs liée aux prestations	- 17 347,8	- 17 172,7	- 175,1
Revalorisation acquise	7 375,0	7 172,4	202,6
Variation de valeur des supports en unités de compte	272,7	272,7	0,0
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	- 79,0	- 79,0	0,0
Prélèvements sur encours	- 446,3	- 446,3	0,0
Boni/mali	0,0	0,0	0,0
Effets de change	116,4	116,4	0,0
Changements d'hypothèse	- 2,2	- 2,2	0,0
Entrée de périmètre CNP Vida	1 477,9	1 477,9	0,0
Autres	- 191,0	- 125,5	- 65,5
Provisions mathématiques 31/12/2007	216 835,0	211 703,6	5 131,4

10.2.1.2_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2006	177 390,9	173 081,7	4 309,2
Primes	28 422,5	28 085,0	337,5
Extinction de passifs liée aux prestations	- 15 293,3	- 15 153,8	- 139,5
Revalorisation acquise	6 666,5	6 406,9	259,6
Variation de valeur des supports en unités de compte	1 601,0	1 601,0	0,0
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	- 592,9	- 598,7	5,8
Prélèvements sur encours	- 149,7	- 149,7	0,0
Boni/mali	0,6	0,6	0,0
Effets de change	- 20,7	- 20,7	0,0
Changements d'hypothèse	- 212,0	- 212,0	0,0
Entrée de périmètre	0,0	0,0	0,0
Autres	- 58,2	- 56,8	- 1,4
Provisions mathématiques 31/12/2006	197 754,7	192 983,5	4 771,2

10.2.1.3_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance vie au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2005	156 034,0	152 185,8	3 848,2
Primes	23 619,1	23 309,4	309,7
Extinction de passifs liée aux prestations	- 12 559,3	- 12 445,5	- 113,8
Revalorisation acquise	5 901,1	5 625,3	275,8
Variation de valeur des supports en unités de compte	2 103,9	2 103,9	0,0
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	- 320,4	- 310,2	- 10,2
Prélèvements sur encours	- 43,6	- 43,6	0,0
Boni/mali	0,2	0,2	0,0
Effets de change	184,2	184,2	0,0
Changements d'hypothèse	- 212,0	- 212,0	0,0
Entrée de périmètre Fineco Vita	2 918,0	2 913,6	4,4
Autres	- 234,3	- 229,4	- 4,9
Provisions mathématiques 31/12/2005	177 390,9	173 081,7	4 309,2

10.2.2_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance non-vie**10.2.2.1**_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance non-vie au 31 décembre 2007

En M€	31/12/2007		
	Brut	Net	Réassurance
PSAP 01/01/2007	439,2	391,3	47,9
Charges de sinistre sur l'exercice en cours	1 257,9	977,9	280,0
Bonus/malus sur exercices antérieurs	- 14,8	- 12,8	- 2,0
Charge de sinistre totale	1 243,1	965,1	278,0
Paiements de sinistres sur l'exercice en cours	- 703,0	- 450,3	- 252,7
Paiements de sinistres des exercices antérieurs	- 303,4	- 300,0	- 3,4
Paiements totaux	- 1 006,4	- 750,3	- 256,1
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthodes comptables	0,0	0,0	0,0
Variations de change	2,6	2,6	0,0
Entrée de périmètre : CNP Vida	0,0	0,0	0,0
PSAP 31/12/2007	678,5	608,7	69,8

10.2.2.2_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance non-vie au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006		
	Brut	Net	Réassurance
PSAP 01/01/2006	411,0	358,9	52,1
Charges de sinistre sur l'exercice en cours	1 185,0	1 128,1	56,9
Bonus/malus sur exercices antérieurs	52,2	51,6	0,6
Charge de sinistre totale	1 237,2	1 179,7	57,5
Paiements de sinistres sur l'exercice en cours	- 1 223,8	- 1 165,2	- 58,6
Paiements de sinistres des exercices antérieurs	13,6	16,7	- 3,1
Paiements totaux	- 1 210,2	- 1 148,5	- 61,7
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthodes comptables	1,6	1,6	0,0
Variations de change	- 0,4	- 0,4	0,0
Entrée de périmètre	0,0	0,0	0,0
PSAP 31/12/2006	439,2	391,3	47,9

10.2.2.3_Charge des provisions mathématiques des contrats d'assurance non-vie au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005		
	Brut	Net	Réassurance
PSAP 01/01/2005	308,6	269,7	38,9
Charges de sinistre sur l'exercice en cours	1 247,9	1 191,1	56,8
Bonus/malus sur exercices antérieurs	- 5,6	- 7,1	1,5
Charge de sinistre totale	1 242,3	1 184,0	58,3
Paiements de sinistres sur l'exercice en cours	- 837,5	- 795,0	- 42,5
Paiements de sinistres des exercices antérieurs	- 305,9	- 302,7	- 3,2
Paiements totaux	- 1 143,4	- 1 097,7	- 45,7
Variation du périmètre de consolidation et changements de méthodes comptables	- 4,1	- 4,1	0,0
Variations de change	6,6	6,6	0,0
Entrée de périmètre: Fineco Vita	1,0	0,4	0,6
PSAP 31/12/2005	411,0	358,9	52,1

10.2.3_Charge des provisions mathématiques des contrats financiers

En M€	31/12/2007		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2007	9 389,9	8 978,5	411,4
Primes	647,7	612,7	35,0
Extinction de passifs liée aux prestations	- 2 201,4	- 2 104,2	- 97,2
Revalorisation acquise	85,8	85,8	0,0
Variation de valeur des supports en unités de compte	- 1,2	20,5	- 21,7
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	10,3	10,3	0,0
Effets de change	34,5	34,5	0,0
Entrée de périmètre	0,0	0,0	0,0
Autres	- 84,4	- 84,3	- 0,1
Provisions mathématiques 31/12/2007	7 881,2	7 553,8	327,4

En M€	31/12/2006		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2006	10 583,5	10 158,2	425,3
Primes	551,0	510,5	40,5
Extinction de passifs liée aux prestations	- 1 854,7	- 1 801,9	- 52,8
Revalorisation acquise	35,5	35,5	0,0
Variation de valeur des supports en unités de compte	56,5	58,1	- 1,6
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	16,0	16,0	0,0
Effets de change	- 6,1	- 6,1	0,0
Entrée de périmètre	0,0	0,0	0,0
Autres	8,2	8,2	0,0
Provisions mathématiques 31/12/2006	9 389,9	8 978,5	411,4

La ventilation de réassurance n'avait pas été effectuée correctement au 31 décembre 2006.

En M€	31/12/2005		
	Brut	Net	Réassurance
Provisions mathématiques 01/01/2005	2 250,9	2 250,9	0,0
Primes	466,8	423,0	43,8
Extinction de passifs liée aux prestations	- 2 073,7	- 2 046,2	- 27,5
Revalorisation acquise	60,4	60,4	0,0
Variation de valeur des supports en unités de compte	1 122,9	1 082,2	40,7
Variation de périmètre (entrées/sorties de portefeuille)	- 187,8	- 187,8	0,0
Effets de change	81,1	81,1	0,0
Entrée de périmètre: Fineco Vita	8 935,5	8 567,2	368,3
Autres	- 72,6	- 72,6	0,0
Provisions mathématiques 31/12/2005	10 583,5	10 158,2	425,3

* Dont, au 31 décembre 2007, 7 364,5M€ des contrats en UC, au 31 décembre 2006, 8 997,5M€ des contrats en UC et, au 31 décembre 2005, 10 217 M€.

10.3 Participation aux bénéfices différée – Shadow accounting

En M€	31/12/2007		31/12/2006		31/12/2005	
	Montant	Taux moyen	Montant	Taux moyen	Montant	Taux moyen
Participation aux bénéfices différée passive						
Participation différée sur réévaluation d'actifs à la juste valeur par résultat	1 368,4	ns	802,1	ns	208,1	ns
Participation différée sur réévaluations d'actifs constatées par capitaux propres	7 086,2	70,7 %	10 967,8	79,0%	14 196,9	86,3 %
Participation différée sur retraitement de la réserve de capitalisation						
Participation différée sur retraitement de provisions pour égalisation	177,6	100,0%	158,0	100,0%	128,1	100,0%
Participation différée sur autres retraitements de consolidation	42,8		205,4			
Total	8 675,0		12 133,3		14 533,1	

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Participation aux bénéfices différée			
Montant à l'ouverture	12 133,3	14 533,1	10 170,5
Variation liée à la variation des gains et des pertes d'évaluation sur titres à la juste valeur par résultat	566,3	594,0	1 404,9
Variation liée à la variation des gains et des pertes d'évaluation constatés par capitaux propres	- 3 809,7	- 3 229,1	2 967,2
Variation liée à la réalisation de plus ou moins-values	0,0	0,0	0,0
Effet du changement de taux de participation différée brut	0,0	0,0	0,0
Effet du changement de taux de recouvrabilité	0,0	0,0	0,0
Autres variations	- 214,9	235,3	- 9,6
Montant à la clôture	8 675,0	12 133,3	14 533,1

10.4 Principales hypothèses

Les engagements de l'assureur diffèrent selon l'objet du contrat :

Engagement de nature essentiellement financière pour les contrats d'épargne

Au sein de ces catégories de contrats, on distingue :

- les contrats ou supports en euros pour lesquels l'assureur accorde un taux minimum garanti (TMG), complété d'une participation aux bénéfices. Cette garantie est offerte pour une durée limitée (huit ans en général) ou viagère. Quelles que soient les conditions de marché, à la demande du client, l'assureur versera les capitaux garantis ;

L'adossement en duration de l'actif au passif constitue le facteur essentiel de maîtrise des engagements pour les contrats d'épargne ;

- les contrats en unités de compte pour lesquels l'assuré porte le risque financier et l'engagement de l'assureur correspondent aux garanties proposées du type garantie de capital en cas de décès.

Engagement de nature technique et financière pour les contrats de retraite

Les engagements sur les rentes viagères sont la conjonction de deux éléments :

- la durée viagère qui est aléatoire ;

• le taux d'intérêt qui traduit la rémunération du capital aliéné géré par l'assureur.

Sur ce type de contrats, la politique de gestion financière à long terme et les gains ou pertes de mortalité sont les déterminants des résultats.

Engagement de nature technique essentiellement pour les contrats de prévoyance

Au sein des produits de prévoyance, les principaux facteurs d'appréciation des risques sont l'âge, le sexe, la catégorie socio-professionnelle, l'activité exercée.

CNP Assurances définit une politique de sélection des risques et de réassurance, et met en œuvre un suivi statistique des populations couvertes et de leur sinistralité.

Les éléments constitutifs des provisions techniques sont présentés aux articles R331-3 du Code des assurances pour les opérations d'assurance vie et capitalisation et R331-6 du Code des assurances pour les opérations d'assurance non-vie.

Valorisation de passifs relatifs aux contrats

Les provisions sont valorisées comme suit :

- contrats d'assurance – IFRS 4 – valorisés selon les principes appliqués par le Groupe dans le référentiel antérieur en application de normes locales ;
- contrats financiers avec clause de participation aux bénéfices discrétionnaire – valorisés selon les normes locales ;
- contrats financiers sans clause de participation aux bénéfices discrétionnaire valorisés à la juste valeur.

10.5 Tableau de variation des contrats en UC

Le groupe CNP Assurances a choisi de présenter le détail de la variation des provisions relatives à des contrats en unités de compte.

10.5.1 Variation sur 2007

En M€	Brut	Net
Montant des provisions à l'ouverture	29 703,1	29 682,6
(+) Entrées (souscriptions, arbitrages, remplacements)	7 033,7	7 033,7
(+/-) Revalorisation (ajustement ACAV, incorporation de PB)	578,0	578,0
(-) Sorties (prestations et frais payés)	- 2 153,3	- 2 132,8
(-) Entrées/sorties liées aux transferts de portefeuille	- 1 582,9	- 1 582,9
(-) Chargement sur encours prélevés	- 42,3	- 42,3
(+/-) Boni/mali	0,0	0,0
(+/-) Variations liées aux changements d'hypothèses	0,0	0,0
(+/-) Effet de variations de change	108,4	108,4
(+/-) Entrée de périmètre	507,3	507,3
Autres	- 10,2	- 10,2
Montant de provisions à la clôture	34 141,8	34 141,8

10.5.2_Variation sur 2006

En M€	Brut	Net
Montant des provisions à l'ouverture	22 304,0	22 304,0
(+) Entrées (souscriptions, arbitrages, remplacements)	8 044,6	8 004,0
(+/-) Revalorisation (ajustement ACAV, incorporation de PB)	1 830,4	1 831,9
(-) Sorties (prestations et frais payés)	- 1 642,7	- 1 589,9
(+/-) Entrées/sorties liées aux transferts de portefeuille	- 585,0	- 585,0
(-) Chargement sur encours prélevés	- 72,0	- 72,0
(+/-) Boni/mali	0,1	0,1
(+/-) Variations liées aux changements d'hypothèses	0,0	0,0
(+/-) Effet de variations de change	0,0	0,0
(+/-) Entrée de périmètre	0,0	0,0
Autres	- 176,3	- 210,5
Montant de provisions à la clôture*	29 703,1	29 682,6

10.5.3_Variation sur 2005

En M€	Brut	Net
Montant des provisions à l'ouverture	14 089,4	14 089,4
(+) Entrées (souscriptions, arbitrages, remplacements)	5 199,9	5 199,9
(+/-) Revalorisation (ajustement ACAV, incorporation de PB)	1 438,6	1 438,6
(-) Sorties (prestations et frais payés)	- 549,3	- 549,3
(+/-) Entrées/sorties liées aux transferts de portefeuille	- 141,6	- 141,6
(-) Chargement sur encours prélevés	- 8,0	- 8,0
(+/-) Boni/mali	0,0	0,0
(+/-) Variations liées aux changements d'hypothèses	0,0	0,0
(+/-) Effet de variations de change	0,0	0,0
(+/-) Entrée de périmètre	2 272,8	2 272,8
Autres	2,1	2,1
Montant de provisions à la clôture *	22 303,9	22 303,9

* Les contrats IAS 39 sans participation aux bénéfices discrétionnaire en UC ne sont pas inclus dans cette annexe. Ci-dessous tableau de réconciliation.

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Montant des provisions en UC au passif du bilan	41 506,3	38 700,5	32 521,0
Tableau de variation des contrats en UC – hors IAS39	34 141,8	29 703,0	22 304,0
Provisions en UC – contrats IAS39	7 364,5	8 997,5	10 217,0
Réconciliation des provisions en UC	0,0	0,0	0,0

10.6_Risque de crédit des réassureurs

L'objectif est de présenter une ventilation du risque de crédit lié aux contrats de réassurance souscrits par réassureur pour CNP France et les filiales les plus importantes.

a) Pour les couvertures en excédent de sinistre apportées à la CNP par des réassureurs professionnels, la notation de ces derniers est comprise entre A- et AAA.

b) Pour les couvertures en quote-part, la répartition par réassureur des provisions techniques cédées est la suivante, lorsque l'actif n'est pas détenu par la CNP :

10.6.1_Risque de crédit des réassureurs au 31 décembre 2007

En M€	31/12/2007 – Provisions cédées		
	Notation de crédit	Montant	%
Premier cessionnaire	AA-	2 578,8	42,0%
Deuxième cessionnaire	A	1 692,3	27,6%
Troisième cessionnaire	AA	805,9	13,1%
Quatrième cessionnaire	AA-	454,5	7,4%
Autres cessionnaires	–	607,8	9,9%
Total		6 139,3	100%

10.6.2_Risque de crédit des réassureurs au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006 – Provisions cédées		
	Notation de crédit	Montant	%
Premier cessionnaire	A	2 347,4	39,7%
Deuxième cessionnaire	A	1 571,5	26,6%
Troisième cessionnaire	AA-	800,7	13,5%
Quatrième cessionnaire	AA-	400,6	6,8%
Autres cessionnaires	–	792,4	13,4%
Total		5 912,6	100%

10.6.3_Risque de crédit des réassureurs au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005 – Provisions cédées		
	Notation de crédit	Montant	%
Premier cessionnaire	A	2 139,2	39,7%
Deuxième cessionnaire	A	1 428,9	26,5%
Troisième cessionnaire	AA-	720,6	13,4%
Quatrième cessionnaire	AA-	388,0	7,2%
Autres cessionnaires	–	706,0	13,1%
Total		5 382,7	100%

10.7 Passifs subordonnés

Les passifs subordonnés sont comptabilisés au coût amorti.

10.7.1 Passifs subordonnés au 31 décembre 2007

En M€	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans	> 15 ans	Indéterminée	Juste valeur*
Passifs subordonnés remboursables				1 881,4	0,0	448,4	0,0	0,0	1 250,0	183,0	2 078,5
CNP Assurances	Mai 99	4,63 %	€	403,0		403,0					400,5
CNP Assurances	Avril 01	5,75% jusqu'en 2011 puis Euribor + 1,57% à partir du 11/07/2011	€	150,0					150,0		152,1
	Mai 01		€	50,0					50,0		50,7
	Juil. 01		€	50,0					50,0		50,7
	Déc. 01		€	150,0					150,0		152,1
	Fév. 02		€	100,0					100,0		101,4
	Avril 02		€	250,0					250,0		253,5
CNP Assurances	Avril 03	5,25% jusqu'en 2013 et Euribor + 2% à partir du 11/07/2013	€	300,0					300,0		296,7
CNP Assurances	Juin 03	4,7825% jusqu'en 2013 et Euribor + 1,6% à partir du 15/11/2016	€	200,0					200,0		296,7
CNP Assurances	Nov. 04	4,93% jusqu'en 2016 et Euribor + 1,6% à partir du 15/11/2016	€	90,0						90,0	193,5
CNP Assurances	Nov. 04	Euribor 3 mois + 0,70% jusqu'en 2016	€	93,0						93,0	85,6
CNP Capitalia Vita	Nov. 03	Euribor 6 mois + 0,90%	€	45,4		45,4					45,0
Passifs subordonnés perpétuels				45,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,0	45,1
CNP Capitalia Vita	Oct. 03	Euribor 6 mois + 1,50%	€	45,0						45,0	45,1
Total				1 926,4	0,0	448,4	0,0	0,0	1 250,0	228,0	2 123,6

* En application d'IFRS 7, la juste valeur des passifs financiers (IAS 39) est présentée. Les passifs financiers en représentation de contrats en UC sont présentés en juste valeur à la note 10.5. Les contrats financiers sans PB (note 10.1) ne sont pas significatifs et ne justifient pas cette présentation. Enfin, la norme IFRS 7 dispense de publier cette information à propos des contrats financiers avec PB sous certaines conditions que CNP estime remplies, notamment du fait des travaux en cours dans le cadre de la Phase 2 d'IFRS 4 à propos de la juste valeur de ces contrats.

10.7.2 Passifs subordonnés au 31 décembre 2006

En M€	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans	> 15 ans	Indéterminée	Juste valeur*
Passifs subordonnés remboursables				1 881,0	0,0	448,0	0,0	0,0	1 250,0	183,0	1 938,8
CNP Assurances	Mai 99	4,63%	€	403,0		403,0					406,1
CNP Assurances	Avril 01	5,75% jusqu'en 2011 puis Euribor + 1,57% à partir du 11/07/2011	€	150,0					150,0		157,7
	Mai 01		€	50,0					50,0		52,6
	Juil. 01		€	50,0					50,0		52,6
	Déc. 01		€	150,0					150,0		157,7
	Fév. 02		€	100,0					100,0		105,2
	Avril 02		€	250,0					250,0		262,9
CNP Assurances	Avril 03	5,25% jusqu'en 2013 et Euribor + 2,00% à partir du 11/07/2013	€	300,0					300,0		313,2
CNP Capitalia Vita	Nov. 03	Euribor 6 mois + 0,90%	€	45,0		45,0					45,0
Écureuil Vie	Juin 03	4,7825% jusqu'en 2013 et Euribor + 1,60% à partir du 15/11/2016	€	200,0					200,0		203,8
Écureuil Vie	Nov. 04	4,93% jusqu'en 2016 et Euribor + 1,60% à partir du 15/11/2016	€	90,0						90,0	93,1
Écureuil Vie	Nov. 04	Euribor 3 mois + 0,70% jusqu'en 2016	€	93,0						93,0	88,9
Passifs subordonnés perpétuels				45,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,0	45,5
CNP Capitalia Vita	Oct. 03	Euribor 6 mois + 1,50%	€	45,0						45,0	45,5
Total				1 926,3	0,0	448,0	0,0	0,0	1 250,3	228,0	1 984,3

* En application d'IFRS 7, la juste valeur des passifs financiers (IAS 39) est présentée. Les passifs financiers en représentation de contrats en UC sont présentés en juste valeur à la note 10.5. Les contrats financiers sans PB (note 10.1) ne sont pas significatifs et ne justifient pas cette présentation. Enfin, la norme IFRS 7 dispense de publier cette information à propos des contrats financiers avec PB sous certaines conditions que CNP estime remplies, notamment du fait des travaux en cours dans le cadre de la Phase 2 d'IFRS 4 à propos de la juste valeur de ces contrats.

10.7.3 Passifs subordonnés au 31 décembre 2005

En M€	Date d'émission	Taux servi	Devises	Montants	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans	> 15 ans	Indéterminée
Passifs subordonnés remboursables				1 881,4	0,0	448,0	0,0	0,0	1 250,0	183,0
CNP Assurances	Mai 99	4,63 %	€	403,0		403,0				
CNP Assurances	Avril 01	5,75 % jusqu'en 2011 puis Euribor + 1,57 % à partir du 11/07/2011	€	150,0					150,0	
	Mai 01		€	50,0					50,0	
	Juil. 01		€	50,0					50,0	
	Déc. 01		€	150,0					150,0	
	Fév. 02		€	100,0					100,0	
	Avril 02		€	250,0					250,0	
CNP Assurances	Avril 03	5,25 % jusqu'en 2013 et Euribor + 2,00 % à partir du 11/07/2013	€	300,0					300,0	
Écureuil Vie	Juin 03	4,7825 % jusqu'en 2013 et Euribor + 1,60 % à partir du 15/11/2016	€	200,0					200,0	
CNP Capitalia Vita	Nov. 03	Euribor 6 mois + 0,90 %	€	45,4		45,0				
Écureuil Vie	Nov. 04	4,93 % jusqu'en 2016 et Euribor + 1,60 % à partir du 15/11/2016	€	90,0						90,0
Écureuil Vie	Nov. 04	Euribor 3 mois + 0,70 % jusqu'en 2016	€	93,0						93,0
Passifs subordonnés perpétuels				45,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,0
CNP Capitalia Vita	Oct. 03	Euribor 6 mois + 1,50 %	€	45,0						45,0
Total				1 926,4	0,0	448,0	0,0	0,0	1 250,0	228,0

NOTE 11_CRÉANCES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

11.1 Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance

L'objectif est de présenter le détail des créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance, avec un comparatif sur trois périodes.

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Primes acquises non émises	2 717,7	1 783,3	1 799,8
Autres créances nées d'opérations d'assurance	666,7	267,4	599,0
Créances nées d'opérations de réassurance	115,4	146,7	86,3
Total	3 499,8	2 197,4	2 485,1
Créances douteuses	2,5	2,0	2,0

En M€	31/12/2007		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Primes acquises non émises	2 717,7	0,0	0,0
Autres créances nées d'opérations d'assurance	662,2	4,5	0,0
Créances nées d'opérations de réassurance	115,4	0,0	0,0
Total	3 495,3	4,5	0,0

En M€	31/12/2006		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Primes acquises non émises	1 783,3		
Autres créances nées d'opérations d'assurance	262,6	4,8	0,0
Créances nées d'opérations de réassurance	146,7		
Total	2 192,6	4,8	0,0

En M€	31/12/2005		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Primes acquises non émises	1 799,8		
Autres créances nées d'opérations d'assurance	595,4	3,6	0,0
Créances nées d'opérations de réassurance	86,3		
Total	2 481,5	3,6	0,0

11.2 Autres créances

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Personnel	0,8	0,7	31,7
État, organismes de Sécurité sociale, collectivités publiques	268,5	197,8	139,9
Débiteurs divers	699,1	1 431,0	1 665,0
Total	968,4	1 629,5	1 836,6

NOTE 12_IMPÔTS DIFFÉRÉS

L'objectif est de présenter le montant total des actifs ou passifs d'impôts différés par nature de différence temporelle.

En M€	31/12/2007		
	Actifs	Passifs	Net
Source des différences temporelles			
Écart d'acquisition	45,2	0,0	45,2
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurance	0,0	- 66,5	- 66,5
Autres actifs incorporels	0,0	0,0	0,0
Immeubles de placement	17,8	- 65,5	- 47,7
Placements financiers	0,5	- 3 931,3	- 3 930,8
Investissement dans les entreprises associées	0,1	0,0	0,1
Parts des cessionnaires dans les passifs des contrats d'assurance et financiers	10,9	0,0	10,9
Immeubles d'exploitation	0,0	- 1,2	- 1,2
Autres immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0
Frais d'acquisition reportés	0,0	0,0	0,0
Autres actifs	147,5	0,0	147,5
Réserves de capitalisation	0,0	- 523,5	- 523,5
Titres subordonnés	0,0	- 7,1	- 7,1
Provisions pour risques et charges	32,1	0,0	32,1
Dettes de financement	0,0	0,0	0,0
Passifs des contrats d'assurance et financiers	0,0	- 18,6	- 18,6
Participation aux bénéfices différée	2 746,0	- 0,5	2 745,5
Autres passifs	0,0	- 1,4	- 1,4
Valeur fiscale des reports en avant de déficits	0,0	0,0	0,0
Compensation actif/passif	- 2 973,8	2 973,8	0,0
Actifs ou passifs d'impôt différé	26,3	- 1 641,8	- 1 615,5

En M€	31/12/2006		
	Actifs	Passifs	Net
Source des différences temporelles			
Écart d'acquisition	25,5	0,0	25,5
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurance	0,0	- 67,7	- 67,7
Autres actifs incorporels	0,0	0,0	0,0
Immeubles de placement	25,2	- 55,3	- 30,1
Placements financiers	0,7	- 5 197,2	- 5 196,5
Investissement dans les entreprises associées	0,0	0,0	0,0
Parts des cessionnaires dans les passifs des contrats d'assurance et financiers	0,0	0,0	0,0
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	0,0	- 1,3	- 1,3
Frais d'acquisition reportés	0,0	0,0	0,0
Autres actifs	4,7	0,0	4,7
Réserves de capitalisation	0,0	- 520,8	- 520,8
Titres subordonnés	0,0	- 7,9	- 7,9
Provisions pour risques et charges	34,0	0,0	34,0
Dettes de financement	0,0	0,0	0,0
Passifs des contrats d'assurance et financiers	1,1	- 1,5	- 0,4
Participation aux bénéfices différée	4 060,8	0,0	4 060,8
Autres passifs	153,3	0,0	153,3
Valeur fiscale des reports en avant de déficits	0,0	0,0	0,0
Compensation actif/passif	- 4 264,3	4 264,3	0,0
Actifs ou passifs d'impôt différé	41,0	- 1 587,4	- 1 546,4

En M€	31/12/2005		
	Actifs	Passifs	Net
Source des différences temporelles			
Écart d'acquisition	52,5	0,0	52,5
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurance	0,0	- 73,8	- 73,8
Autres actifs incorporels	0,1	- 10,1	- 10,0
Immeubles de placement	61,8	- 40,8	21,0
Placements financiers	0,4	- 5 215,6	- 5 215,2
Investissement dans les entreprises associées	0,0	0,0	0,0
Parts des cessionnaires dans les passifs des contrats d'assurance et financiers	0,0	0,0	0,0
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	0,1	- 1,4	- 1,3
Frais d'acquisition reportés	0,4	0,0	0,4
Autres actifs	6,1	- 40,9	- 34,8
Réserves de capitalisation	0,0	- 501,4	- 501,4
Titres subordonnés	0,0	- 5,3	- 5,3
Provisions pour risques et charges	27,7	0,0	27,7
Dettes de financement	0,0	0,0	0,0
Passifs des contrats d'assurance et financiers	2,2	- 34,0	- 31,8
Participation aux bénéfices différée	4 958,7	0,1	4 958,8
Autres passifs	90,5	- 0,2	90,3
Valeur fiscale des reports en avant de déficits	- 117,2	120,2	3,0
Compensation actif/passif	- 5 079,4	5 079,4	0,0
Actifs ou passifs d'impôt différé	3,9	- 723,8	- 719,9

NOTE 13_PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions concernées sont les provisions pour litiges.

13.1_Provisions pour risques et charges – Exercice 2007

En M€	Provisions pour litiges	Autres	Total
Valeur comptable à l'ouverture 01/01/2007	52,0	44,1	96,1
Provisions complémentaires constituées au cours de l'exercice, y compris augmentation des provisions existantes	5,3	2,7	8,0
Montants encourus et imputés sur la provision au cours de l'exercice	- 0,1	- 8,5	- 8,6
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	0,0	- 0,6	- 0,6
Variation due à l'écoulement du temps et/ou effet d'une modification du taux d'actualisation	0,0	0,0	0,0
Écarts de conversion	2,7	0,7	3,4
Variations de périmètre	0,0	16,6	16,6
Reclassements	- 41,0	38,6	- 2,4
Valeur comptable à la clôture 31/12/2007	18,9	93,6	112,5

13.2_Provisions pour risques et charges – Exercice 2006

En M€	Provisions pour litiges	Autres	Total
Valeur comptable à l'ouverture 01/01/2006	42,4	45,3	87,7
Provisions complémentaires constituées au cours de l'exercice, y compris augmentation des provisions existantes	11,5	0,2	11,7
Montants encourus et imputés sur la provision au cours de l'exercice	0,0	- 1,2	- 1,2
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	0,0	0,0	0,0
Variation due à l'écoulement du temps et/ou effet d'une modification du taux d'actualisation	- 1,1	- 0,2	- 1,3
Écarts de conversion	- 0,8	0,0	- 0,8
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0
Valeur comptable à la clôture 31/12/2006	52,0	44,1	96,1

13.3_Provisions pour risques et charges – Exercice 2005

En M€	Provisions pour engagements sociaux	Provisions pour litiges	Autres	Total
Valeur comptable à l'ouverture 01/01/2005	85,5	18,0	27,3	130,8
Provisions complémentaires constituées au cours de l'exercice, y compris augmentation des provisions existantes	0,0	56,3	18,2	74,5
Montants encourus et imputés sur la provision au cours de l'exercice	- 85,5	- 1,4	0,0	- 86,9
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	0,0	- 12,2	- 0,7	- 12,9
Variation due à l'écoulement du temps et/ou effet d'une modification du taux d'actualisation	0,0	- 18,4	0,0	- 18,4
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations de périmètre	0,0	0,1	0,5	0,6
Valeur comptable à la clôture 31/12/2005	0,0	42,4	45,3	87,7

Commentaire : les provisions pour engagements sociaux ont fait l'objet en 2005 d'un reclassement en dettes sociales dans les comptes sociaux.

NOTE 14_DETTEES NÉES D'OPÉRATIONS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

14.1_Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance

L'objectif est de présenter le détail des dettes nées d'opération d'assurance et de réassurance avec un comparatif sur trois périodes.

Ventilation des dettes par échéances

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	340,9	423,2	468,9
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 371,1	1 071,9	1 060,6
Dettes nées d'opérations de réassurance	487,1	347,7	366,5
Total	2 199,1	1 842,8	1 896,0

En M€	31/12/2007		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	8,6	332,3	0,0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 371,1	0,0	0,0
Dettes nées d'opérations de réassurance	487,1	0,0	0,0
Total	1 866,8	332,3	0,0

En M€	31/12/2006		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	423,2	0,0	0,0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 069,8	0,5	1,6
Dettes nées d'opérations de réassurance	347,7	0,0	0,0
Total	1 840,7	0,5	1,6

En M€	31/12/2005		
	- d'1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	468,9	0,0	0,0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	1 059,0	0,1	1,5
Dettes nées d'opérations de réassurance	366,5	0,0	0,0
Total	1 894,4	0,1	1,5

14.2_Autres dettes

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Personnel	313,0	140,7	125,3
État, organismes de Sécurité sociale, collectivités publiques	279,1	208,4	214,5
Créanciers divers	3 276,6	4 252,2	3 573,2
Total	3 868,7	4 601,3	3 913,0

14.3_Avantages au personnel – IAS 19

14.3.1_Principales hypothèses actuarielles

Taux actuariels

L'indice de référence est la courbe OAT.

Régime concerné	Duration (année)	Taux actuariel
Indemnités de départ à la retraite	15,1	4,49 %
Médailles du travail	12,1	4,40 %
Régime EPI	10,0	4,34 %

Table de mortalité

La table de mortalité utilisée est la table INSEE 98.

14.3.2_Montants comptabilisés

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi
Dettes actuarielles des actifs des régimes	49,2	41,4	23,1
Coût des services passés non comptabilisés	- 17,7	- 15,9	0,0
Écarts actuariels non comptabilisés	0,0	0,0	0,0
Montant comptabilisé au bilan pour les régimes à prestations définies	31,5	25,5	23,1
Montant comptabilisé au bilan pour les régimes à cotisations définies	0,0	0,0	0,0
Montant total comptabilisé au bilan au titre des régimes postérieurs à l'emploi	31,5	25,5	23,1

14.3.3_Analyse de la charge

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus nets de cotisations des employés	4,2	2,8	2,1
Coût financier	1,6	1,2	0,8
Amortissement des écarts actuariels	0,3	- 0,5	1,3
Gains et pertes liés à des réductions et des liquidations	0,0	0,0	0,0
Amortissement du coût des services passés	2,3	1,1	0,0
Coûts des régimes à prestations définies	8,4	4,6	4,2
Coûts des régimes à cotisations définies	0,0	0,0	0,0
Coût total au titre des régimes postérieurs à l'emploi	8,4	4,6	4,2

14.3.4_Réconciliation des montants inscrits au bilan au titre des régimes à prestation définie

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi	Régimes postérieurs à l'emploi
Montant au 1^{er} janvier	25,5	23,1	20,3
Écarts de conversion	0,0	0,0	0,0
Charge de retraite	8,4	4,6	4,2
Cotisations de l'employeur	- 1,4	- 1,4	0,0
Prestations versées directement par l'employeur	- 1,0	- 0,8	- 1,3
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0
Montant au 31 décembre	31,5	25,5	23,2

NOTE 15_CHIFFRE D’AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué :

- des primes acquises ;
- des chargements sur primes des contrats IAS 39 correspondant à un des éléments constitutifs de la ligne "Chiffre d'affaires et produits des autres activités" du compte de résultat.

15.1_Primes acquises et chiffre d'affaires ou produits des autres activités

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Activité et type de contrat			
Contrats Assurance	19 224,6	18 676,0	12 739,8
Vie	16 928,4	16 428,2	10 744,7
Primes pures	15 795,4	15 398,5	10 006,3
Chargements	1 133,0	1 029,7	738,4
Non-vie	2 296,2	2 247,8	1 995,1
Primes pures	1 671,7	1 652,0	1 543,4
Chargements	624,5	595,8	451,7
Contrats financiers avec PB discrétionnaire	12 274,8	13 246,0	13 726,0
Primes pures	12 058,2	12 986,7	13 382,9
Chargements	216,6	259,3	343,1
Primes acquises	31 499,4	31 922,0	26 465,8

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités			
Contrats financiers sans PB discrétionnaire	70,3	93,6	89,3
Chargements	70,3	93,6	89,3
Flux	30,1	67,5	61,1
Encours	40,2	26,1	28,2
IAS 18	62,5	48,9	25,9
Autres activités	29,1	29,2	0,5
Total	161,9	171,7	115,7

15.2 Réconciliation avec le chiffre d'affaires publié

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Primes acquises	31 499,4	31 922,0	26 465,8
Chargements sur flux IAS39	30,1	67,5	61,1
Total	31 529,5	31 989,5	26 526,9

15.3 Chiffre d'affaires par centre de partenariat

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
La Banque Postale	12 015,4	12 101,5	8 865,4
Caisse d'Épargne	10 200,1	10 741,3	9 774,5
CNP Trésor	862,8	982,5	790,8
Établissements financiers	1 396,3	1 278,1	1 143,9
Entreprises et collectivités locales	1 616,0	1 684,7	1 722,2
Mutuelles	855,1	961,1	687,8
Filiales étrangères	4 501,7	4 100,5	3 401,6
Autres	82,2	139,8	140,7
Chiffre d'affaires brut	31 529,5	31 989,5	26 526,9

15.4 Chiffre d'affaires par segment de marché

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Épargne	24 819,0	25 687,0	20 935,6
Retraite	2 155,5	2 148,1	1 954,8
Prévoyance	1 520,5	1 449,5	1 282,2
Couverture de prêts	2 399,8	2 112,3	1 840,9
Frais de soins de santé	288,7	271,9	253,1
Domages IARD	346,1	320,7	260,3
Total prévoyance/risque	4 555,1	4 154,4	3 636,5
Autres secteurs d'activités	0,0	0,0	0,0
Chiffre d'affaires brut	31 529,5	31 989,5	26 526,9

15.5_Chiffre d'affaires par société

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
CNP Assurances	24 835,5	15 299,2	11 611,6
CNP IAM	1 861,9	1 857,0	1 662,0
Préviposte	318,7	402,3	408,0
Écureuil Vie	0,0	10 350,5	9 420,1
ITV	6,6	7,3	12,4
CNP International	0,1	0,1	0,3
La Banque Postale Prévoyance	149,8	95,0	75,8
Global	144,2	145,4	138,3
Global Vida	30,4	39,9	42,3
CNP Seguros de Vida	5,2	3,7	3,4
Caixa Seguros	1 145,6	887,5	707,3
CNP Capitalia Vita	2 918,6	2 901,6	2 445,4
CNP Vida	112,9	0,0	0,0
Chiffre d'affaires brut	31 529,5	31 989,5	26 526,9

15.6_Chiffre d'affaires direct et accepté

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Affaires directes	30 867,7	31 129,9	26 021,0
Affaires acceptées	661,8	859,6	505,9
Chiffre d'affaires brut	31 529,5	31 989,5	26 526,9

NOTE 16 PRESTATIONS

L'objectif est de présenter les actifs, passifs, produits et charges comptabilisés générés par les contrats d'assurance.

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Contrats IFRS 4 et IAS 39 rattachés à IFRS 4			
Sinistres survenus	6 411,2	5 511,0	4 681,4
Capitaux échus	347,5	410,7	456,4
Arrérages	1 328,7	1 517,6	1 549,4
Rachats	10 581,8	9 228,6	6 593,3
Intérêts techniques et participation aux bénéfices incluse dans les sinistres de l'année	4,2	- 105,7	- 71,3
Frais de gestion prestations	91,6	134,9	134,8
Prestations	18 765,0	16 697,1	13 344,0
Variation des provisions des contrats d'assurance	10 503,2	11 862,5	7 355,0
Variation des provisions des contrats financiers avec PB discrétionnaire	- 345,5	1 537,9	4 896,1
Variation des autres provisions techniques	90,3	599,8	454,8
Variation des provisions	10 248,0	14 000,2	12 705,9
Intérêts techniques	1 936,3	1 938,8	2 067,4
Participation aux bénéfices	6 219,5	6 316,4	6 586,8
Participation aux résultats	8 155,8	8 255,2	8 654,2
Charges de prestations d'assurance	37 168,8	38 952,5	34 704,1

NOTE 17 CHARGES DE GESTION ET DE COMMISSIONS**17.1 Charges par destination**

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Commissions	- 2 745,9	- 2 277,7	- 1 725,1
Frais ventilés par destination	- 243,2	- 182,0	- 239,0
Frais d'acquisition	- 2 989,1	- 2 459,7	- 1 964,1
Frais d'administration	- 349,8	- 389,1	- 388,0
Autres produits et charges techniques	17,1	- 34,0	23,7
Autres produits et charges non techniques	- 17,7	- 37,8	50,5
Participation	- 16,1	- 15,0	- 12,7
Autres produits et charges opérationnels courants	- 16,7	- 86,8	61,5
Total	- 3 355,6	- 2 935,6	- 2 290,6

17.2_Charges par nature

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Charges de dépréciation et d'amortissement	28,2	28,2	33,6
Frais de personnel	314,9	286,9	297,8
Impôts	98,1	82,1	96,3
Autres charges	335,2	329,9	246,1
Total	776,4	727,1	673,8

17.3_Charges de gestion nettes

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Charges nettes de gestion*			
Hors filiales étrangères	550,8	529,5	498,2
Y compris filiales étrangères et autres activités	735,1	695,1	644,1
Ratio*	<u>Charges de gestion</u> Provisions techniques fin**		
Hors filiales étrangères et autres activités	0,25 %	0,26 %	0,27 %
Y compris filiales étrangères et autres activités	0,31 %	0,32 %	0,33 %
* Hors frais du réseau Trésor.	36,4	32,0	29,7

** Contrats d'assurance et financier, hors PB différée.

17.4_Détail des commissions

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Caisse d'Épargne	590,2	719,0	615,0
La Banque Postale	512,3	487,1	421,3
Autres	1 643,4	1 071,6	688,8
Total	2 745,9	2 277,7	1 725,1

NOTE 18_RÉSULTAT DE RÉASSURANCE

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Primes cédées	- 685,0	- 624,6	- 591,9
Variation des charges techniques	670,6	771,0	746,4
Commissions reçues des réassureurs	205,0	125,8	131,9
Produits financiers de la réassurance	- 208,7	- 275,8	- 291,3
Total	- 18,1	- 3,6	- 4,9

NOTE 19_PRODUIITS DE PLACEMENTS

19.1 Produits et charges financiers

L'objectif de cette annexe est de présenter les éléments importants de produits, charges, profits ou pertes générés par des actifs ou des passifs financiers, qu'ils aient été inclus en résultat ou dans une rubrique distincte des capitaux propres, et ce sur trois exercices consécutifs.

En M€		31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 Proforma
Portefeuille des actifs disponibles à la vente	Résultats sur titres de créances	6 854,2	6 101,0	6 094,7
	Intérêts sur prêts	0,0	0,0	0,0
	Produits sur autres placements	915,8	792,3	1 095,5
	PV et MV de cession	968,6	1 216,8	602,1
	Impairments	17,7	- 24,7	- 15,3
	Total des revenus sur le portefeuille des actifs disponibles à la vente	8 756,3	8 085,4	7 777,2
Portefeuille des actifs détenus jusqu'à l'échéance	Résultats sur titres de créances	71,7	54,6	25,2
	Intérêts sur prêts	0,0	0,0	0,0
	Autres produits	- 2,7	0,0	0,0
	Impairments	0,0	0,0	0,0
		Total des revenus sur le portefeuille des actifs détenus jusqu'à échéance	69,0	54,6
Portefeuille des actifs à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat	Résultat sur titres de transaction et assimilés	1 355,1	3 558,5	4 293,6
	Résultat sur instruments dérivés de transaction et de couverture	213,8	- 86,3	- 125,4
	PV et MV de cession	594,1	98,2	102,7
		Total des revenus sur le portefeuille des actifs à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat	2 163,0	3 570,4
Immeubles de placement	Immeubles de placement	188,1	294,2	249,5
	PV et MV de cession	26,1	34,7	51,0
		Total immeubles de placement	214,2	328,9
Autres charges liées aux placements		- 426,0	- 499,7	- 255,6
Plus-values de dilution		121,8	102,0	0,0
Total des revenus des placements		10 898,3	11 641,6	12 118,2
Dette subordonnée		- 106,5	- 104,9	- 91,3
Total des charges de financement		- 106,5	- 104,9	- 91,3
Total des revenus des actifs net de charges de financement		10 791,8	11 536,7	12 026,9

Tableau de réconciliation des charges et produits financiers avec le compte de résultat

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Produits financiers hors coût de l'endettement	11 495,4	12 208,3	12 430,5
Charges des placements et autres dettes financières hors coût de l'endettement	- 597,1	- 566,6	- 312,3
Charges de financement	- 106,5	- 104,9	- 91,3
Total	10 791,8	11 536,8	12 026,9

19.2 Écart de juste valeur des actifs

Cette annexe présente les écarts de juste valeur des stocks d'actifs à chaque date d'arrêt.

19.2.1 Écart de juste valeur des actifs – Exercice 2007

En M€		Titres détenus au 31/12/2007	Titres détenus au 31/12/2006	Variation N / N-1
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF	16 048,2	12 667,4	3 380,8
	Obligations TV	13 003,2	3 488,5	9 514,7
	TCN	1 359,6	13 446,7	- 12 087,1
	ACTIONS	12 107,7	8 857,4	3 250,3
	OPCVM	30 322,0	29 744,3	577,7
	Parts de SCI	2 140,0	1 753,4	386,6
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	0,3	27,5	- 27,2
	Total	74 981,0	69 985,2	4 995,8
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)	1 972,7	1 636,4	336,3
	Instruments dérivés (juste valeur négative)	- 1 456,1	- 1 410,6	- 45,5
	Total	516,6	225,8	290,8
AFS	Obligations TF	131 553,1	122 403,5	9 149,6
	Obligations TV	8 373,5	8 463,3	- 89,8
	TCN	4 728,0	4 545,7	182,3
	Actions	21 449,6	20 515,4	934,2
	OPCVM	6 647,7	8 476,9	- 1 829,2
	Parts de SCI	2 918,7	2 389,8	528,9
	Titres participatifs	93,8	88,4	5,4
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	5 146,4	7 049,9	- 1 903,5
Total	180 910,8	173 932,9	6 977,9	
HTM	Obligations TF	1 134,7	916,3	218,4
	Total	1 134,7	916,3	218,4
Prêts et avances	Prêts et avances	2 088,4	2 034,6	53,8
	Total	2 088,4	2 034,6	53,8
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	2 387,5	1 682,2	705,3
	Immeubles de placement en juste valeur	445,7	394,7	51,0
	Total	2 833,2	2 076,9	756,3
Total	262 464,7	249 171,6	13 293,1	

19.2.2 Écart de juste valeur des actifs – Exercice 2006

En M€		Titres détenus au 31/12/2006	Titres détenus au 31/12/2005	Variation N / N-1
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF	12 667,4	11 026,0	1 641,4
	Obligations TV	3 488,5	2 931,3	557,2
	TCN	13 446,7	12 231,2	1 215,5
	ACTIONS	8 857,4	62,0	8 795,4
	OPCVM	29 744,3	33 858,4	- 4 114,1
	Parts de SCI	1 753,4	1 493,4	260,0
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	27,5	206,3	- 178,8
	Total	69 985,2	61 808,6	8 176,6
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)	1 636,4	1 070,4	566,0
	Instruments dérivés (juste valeur négative)	- 1 410,6	- 973,6	- 437,0
	Total	225,8	96,8	129,0
AFS	Obligations TF	122 403,5	117 772,6	4 630,9
	Obligations TV	8 463,3	9 649,4	- 1 186,1
	TCN	4 545,7	119,3	4 426,4
	Actions	20 515,4	17 407,2	3 108,2
	OPCVM	8 476,9	6 446,9	2 030,0
	Parts de SCI	2 389,8	2 206,9	182,8
	Titres participatifs	88,4	103,4	- 15,0
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	7 049,9	9 008,3	- 1 958,4
Total	173 932,8	162 714,2	11 218,6	
HTM	Obligations TF	916,3	912,1	4,2
	Total	916,3	912,1	4,2
Prêts et avances	Prêts et avances	2 034,6	1 051,1	983,4
	Total	2 034,6	1 051,1	983,4
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	1 682,2	1 739,1	- 56,9
	Immeubles de placement en juste valeur	394,7	351,1	43,6
	Total	2 076,9	2 090,2	- 13,3
Total	249 171,6	228 673,1	20 498,5	

19.2.3_Écart de juste valeur des actifs – Exercice 2005

En M€		Titres détenus au 31/12/2005	Titres détenus au 31/12/2004	Variation N / N-1
JV avec variation de JV par résultat	Obligations TF	11 026,0	7 898,6	3 127,4
	Obligations TV	2 931,3	1 139,7	1 791,6
	TCN	12 231,2	677,9	11 553,3
	ACTIONS	62,0	0,0	62,0
	OPCVM	33 858,4	24 844,1	9 014,3
	Parts de SCI	1 493,4	418,5	1 074,9
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	206,3	2 223,6	- 2 017,3
	Total	61 808,6	37 202,4	24 606,2
Instruments dérivés	Instruments dérivés (juste valeur positive)	1 070,4	519,7	550,7
	Instruments dérivés (juste valeur négative)	- 973,6	- 441,8	- 531,8
	Total	96,8	77,9	18,9
AFS	Obligations TF	117 772,6	113 072,0	4 700,6
	Obligations TV	9 649,4	8 395,7	1 253,7
	TCN	119,3	312,9	- 193,6
	Actions	17 407,2	13 040,1	4 367,1
	OPCVM	6 446,9	6 778,5	- 331,6
	Parts de SCI	2 206,9	2 438,9	- 232,0
	Titres participatifs	103,4	97,7	5,7
	Autres (dont titres prêtés et pensions)	9 008,3	4 231,5	4 776,8
Total	162 714,2	148 367,3	14 346,9	
HTM	Obligations TF	912,1	692,8	219,4
	Total	912,1	692,8	219,4
Prêts et avances	Prêts et avances	1 051,1	1 234,3	- 183,2
	Total	1 051,1	1 234,3	- 183,2
Immeubles de placement	Immeubles de placement en coût amorti	1 739,1	1 703,0	36,2
	Immeubles de placement en juste valeur	351,1	295,6	55,4
	Total	2 090,2	1 998,6	91,6
Total	228 673,1	189 573,3	39 099,8	

19.2.4_Réconciliation “Écart de juste valeur”/“Annexe des placements”

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Juste valeur des actifs	262 464,7	249 171,6	228 673,1
Plus ou moins-values nettes latentes – Annexe des placements	- 1 355,7	- 813,1	- 881,6
Valeurs comptables des placements – Annexe des placements	261 109,0	248 358,5	227 791,4

19.3 Dépréciation

L'objectif est de présenter la nature et le montant de toute perte de valeur comptabilisée en résultat au titre d'un actif financier, en distinguant séparément chaque catégorie importante d'actifs financiers.

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Actifs disponibles à la vente	- 120,5	- 80,0	- 15,3
Obligations TF	0,0	0,0	0,0
Obligations TV	0,0	0,0	0,0
TCN	0,0	0,0	0,0
Actions	- 87,4	0,0	0,0
OPCVM Action	0,0	- 52,6	- 15,3
Titres participatifs	0,0	0,0	0,0
Autres (dont les FCP...)	- 33,1	- 27,4	0,0
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0,0	0,0	0,0
Prêts et créances	0,0	0,0	0,0
Total des dotations aux provisions	- 120,5	- 80,0	- 15,3
Actifs disponibles à la vente	138,2	55,3	134,2
Obligations TF	0,0	0,0	0,0
Obligations TV	0,0	0,0	0,0
TCN	0,0	0,0	0,0
Actions	126,6	0,0	0,0
OPCVM Action	0,3	49,6	134,2
Titres participatifs	0,0	0,0	0,0
Autres (dont les FCP...)	11,3	5,7	0,0
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0,0	0,0	0,0
Prêts et créances	0,0	0,0	0,0
Total des reprises de provisions	138,2	55,3	134,2
Variation nette des provisions	17,7	- 24,7	118,9

Au 31 décembre 2005 seules les dotations apparaissent au compte de résultat dans la ligne "Variation des dépréciations sur placements".

NOTE 20_ CHARGE D'IMPÔT

L'objectif de cette annexe est de présenter de façon distincte les principales composantes de la charge (produit) d'impôt.

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 Proforma
Charge fiscale courante	544,4	533,6	429,5
Charges fiscale différée	3,4	- 218,9	23,5
Charge d'impôt	547,8	314,7	453,0

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 Proforma
Résultat net consolidé	1 379,0	1 430,3	1 159,7
Taux d'impôt	28,43 %	18,03 %	28,09 %
Impôt sur les résultats	547,8	314,7	453,0

En M€ Preuve d'impôt	31/12/2007		31/12/2006		31/12/2005 – Proforma	
	Taux	Montants	Taux	Montants	Taux	Montants
Bénéfice avant impôt		1 926,8		1 744,9		1 586,3
Impôt sur les sociétés en application du taux d'impôt de droit commun dans le pays siège	34,43 %	663,4	34,43 %	600,8	34,93 %	554,1
Différences permanentes	- 1,45 %	- 27,9	- 1,37 %	- 23,9	- 1,64 %	- 26,0
Effet des taux d'impôt réduits sur les PV/MV	- 3,57 %	- 68,8	- 3,29 %	- 57,4	- 3,09 %	- 49,1
Effet des crédits d'impôts et déficits fiscaux utilisés	- 1,72 %	- 33,1	- 2,30 %	- 40,1	- 1,89 %	- 30,0
Effet des changements de taux d'impôt	0,00 %	0,0	- 10,49 %	- 183,0	0,00 %	0,0
Autres	0,74 %	14,3	1,06 %	18,5	- 0,22 %	3,9
Total	28,43 %	547,8	18,04 %	314,7	28,09 %	453,0

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005 Proforma
Impôts différés relatifs à :			
Juste valeur des actifs financiers en Trading	- 117,7	189,9	518,3
Participation aux bénéfices différés	71,7	- 137,9	- 419,9
Juste valeur des autres actifs financiers	43,6	- 255,3	- 27,1
Ajustement de comptabilité reflet liés à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	0,0
Réévaluations d'immobilisations corporelles avant transfert dans la catégorie des immeubles de placement	0,0	0,0	0,0
Différences fiscales temporaires	0,0	0,0	0,0
Autres	5,9	- 15,6	- 47,9
Total	3,5	- 218,9	23,5

NOTE 21_RISQUE DE TAUX DES ACTIFS FINANCIERS

L'objectif est de présenter diverses informations sur l'exposition au risque de taux pour chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers.

21.1_Cap et Floor

Cette annexe présente le nominal des Caps et des Floors par niveau de strike et par durée résiduelle, et ce au 31 décembre 2005, au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007.

21.1.1_Cap et Floor au 31 décembre 2007

En M€		Durée résiduelle										Total
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	
> = 4%	< 5%	0	80	330	550	2 405	5 065	2 285	1 060	750	5	12 530
> = 5%	< 6%	2 720	1 417	1 130	1 895	1 400	2 345	2 100	550	640	1 036	15 233
> = 6%	< 7%	495	1 930	100	810	1 115	400	0	0	0	0	4 850
> = 7%	< 8%	0	76	656	0	0	0	0	0	0	0	732
> = 8%	< 9%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> = 9%	< 10%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total		3 215	3 503	2 216	3 255	4 920	7 810	4 385	1 610	1 390	1 041	33 345

21.1.2_Cap et Floor au 31 décembre 2006

En M€		Durée résiduelle										Total
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	
> = 4%	< 5%	0	0	80	30	550	2 405	5 065	2 075	675	700	11 580
> = 5%	< 6%	1 362	2 872	1 418	1 130	1 895	1 400	245	100	350	0	10 772
> = 6%	< 7%	656	495	1 930	100	810	1 258	400	0	0	0	5 649
> = 7%	< 8%	76	0	76	656	0	0	0	0	0	0	808
> = 8%	< 9%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
> = 9%	< 10%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total		2 094	3 367	3 504	1 916	3 255	5 063	5 710	2 175	1 025	700	28 809

21.1.3_Cap et Floor au 31 décembre 2005

En M€		Durée résiduelle										Total
		1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	
> = 4%	< 5%	0	0	0	80	30	550	2 355	1 765	325	385	5 490
> = 5%	< 6%	100	1 361	2 872	1 417	1 130	1 895	1 400	1 295	1 100	350	12 921
> = 6%	< 7%	0	656	495	1 930	100	810	1 115	400	0	0	5 506
> = 7%	< 8%	152	76	0	76	656	0	0	0	0	0	961
> = 8%	< 9%	305	0	0	0	0	0	0	0	0	0	305
> = 9%	< 10%	152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	152
Total		709	2 093	3 367	3 503	1 916	3 255	4 870	3 460	1 425	735	25 335

21.2_Taux d'intérêt effectif

L'annexe 21.2 a pour objectif de présenter les taux actuariels des obligations à taux fixe et des zéros coupons en date d'arrêté et à l'achat.

Les taux actuariels sont présentés sur les principales filiales d'assurance du groupe CNP Assurances :

- France ;
- Italie – CNP Capitalia Vita ;
- Brésil – Caixa ;
- Portugal – Global et Global Vida ;
- Espagne – CNP Vida.

21.2.1_Taux actuariels à l'achat

31/12/2007	France	Italie	Brésil	Portugal	Espagne
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro	Euro
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	4,65 %	3,96 %	12,53 %	4,40 %	5,20 %
31/12/2006	France	Italie	Brésil	Portugal	
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro	
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	4,71 %	3,79 %	14,90 %	4,45 %	
31/12/2005	France	Italie	Brésil	Portugal	
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro	
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	4,96 %	3,70 %	17,48 %	4,50 %	

21.2.2_Taux actuariels en date de clôture

31/12/2007	France	Italie	Brésil	Portugal	Espagne
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro	Euro
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	4,64 %	4,30 %	12,25 %	4,43 %	4,74 %
31/12/2006	France	Italie	Brésil	Portugal	
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro	
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	4,08 %	3,85 %	12,57 %	4,06 %	
31/12/2005	France	Italie	Brésil	Portugal	
Titres représentatifs d'une dette – taux fixe	Euro	Euro	Real	Euro	
Obligations taux fixe à remboursement <i>in fine</i>	3,25 %	3,44 %	18,12 %	3,31 %	

21.3 Valeurs comptables par échéance

21.3.1 Valeurs comptables par échéance au 31 décembre 2007

En M€	31/12/2007						Total	
	Nature de l'instrument financier	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans		Plus de 5 ans
	Obligations taux fixe	13 361,1	9 973,1	10 781,0	11 039,5	10 016,3	68 079,7	123 250,7
	Obligations zéro coupon	4 033,6	146,1	184,0	57,0	314,7	3 366,0	8 101,4
	Obligations à taux révisable	499,5	2 449,0	299,3	68,4	160,8	1 161,1	4 638,1
	Obligations à taux variable	746,9	299,8	239,9	337,9	139,9	664,6	2 429,0
	Obligations à taux fixe indexées inflations	1,6	1,4	2,2	0,1	0,0	41,2	46,5
	Autres obligations	2 368,8	4 949,0	3 259,3	3 143,0	3 285,3	23 154,8	40 160,2
	Total	21 011,5	17 818,4	14 765,7	14 645,9	13 917,0	96 467,4	178 625,9

21.3.2 Valeurs comptables par échéance au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006						Total	
	Nature de l'instrument financier	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans		Plus de 5 ans
	Obligations taux fixe	9 230,2	10 409,7	9 850,6	10 039,8	10 830,8	68 225,7	118 586,8
	Obligations zéro coupon	1 131,8	262,6	133,3	161,9	55,7	3 663,8	5 409,1
	Obligations à taux révisable	297,0	348,1	2 284,6	153,8	80,0	1 171,9	4 335,4
	Obligations à taux variable	4 364,1	435,2	236,7	94,9	192,5	244,1	5 567,5
	Obligations à taux fixe indexées inflations	1 018,7	319,8	3 626,3	1 827,3	2 250,0	9 015,0	18 057,1
	Autres obligations	2 762,3	898,5	830,3	413,5	792,1	13 230,6	18 927,3
	Total	18 804,1	12 673,9	16 961,8	12 691,2	14 201,1	95 551,1	170 883,2

21.3.3 Valeurs comptables par échéance au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005						Total	
	Nature de l'instrument financier	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans		Plus de 5 ans
	Obligations taux fixe	8 205,9	7 174,1	10 928,8	10 507,5	10 241,5	63 208,0	110 265,8
	Obligations zéro coupon	1 075,1	380,6	455,4	243,3	161,8	3 802,0	6 118,2
	Obligations à taux révisable	1 659,9	256,0	229,8	2 157,4	111,7	708,1	5 123,0
	Obligations à taux variable	3 371,2	301,3	264,7	85,5	47,0	215,8	4 285,5
	Obligations à taux fixe indexées inflations	131,5	13,6	12,4	1 006,5	40,7	6 211,5	7 416,2
	Autres obligations	2 109,1	2 124,8	1 259,7	3 334,8	2 907,5	13 551,8	25 287,7
	Total	16 552,7	10 250,3	13 150,7	17 335,0	13 510,3	87 697,3	158 496,4

21.4 Valeurs comptables par échéance des instruments en HTM

21.4.1 Valeur comptable au 31 décembre 2007

En M€	31/12/2007						Total
	Valeur comptable des instruments financiers évalués au coût amorti	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans	
HTM	132,0	101,6	149,4	206,2	132,0	391,7	1 112,9
Total	132,0	101,6	149,4	206,2	132,0	391,7	1 112,9

21.4.2 Valeur comptable au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006						Total
	Valeur comptable des instruments financiers évalués au coût amorti	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans	
HTM	60,1	109,7	100,9	83,1	161,2	379,5	894,5
Total	60,1	109,7	100,9	83,1	161,2	379,5	894,5

21.4.3 Valeur comptable au 31 décembre 2005

En M€	31/12/2005						Total
	Valeur comptable des instruments financiers évalués au coût amorti	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Entre 2 ans et 3 ans	Entre 3 ans et 4 ans	Entre 4 ans et 5 ans	
HTM	136,4	64,6	79,8	63,9	57,5	477,9	880,1
Total	136,4	64,6	79,8	63,9	57,5	477,9	880,1

21.5 Durée moyenne des titres

Cette annexe a pour objectif de présenter la durée moyenne des titres de dettes pondérée par la valeur comptable, en années.

21.5.1 Durée moyenne des titres au 31 décembre 2007

France	Italie	Brésil	Portugal	Espagne
6,5	3,4	2,9	5,4	4,7

21.5.2 Durée moyenne des titres au 31 décembre 2006

France	Italie	Brésil	Portugal
6,6	3,5	0,8	6,0

21.5.3 Durée moyenne des titres au 31 décembre 2005

France	Italie	Brésil	Portugal
7,0	4,1	2,0	7,1

NOTE 22_RISQUE DE TAUX DES PASSIFS FINANCIERS

Cette annexe présente une ventilation des provisions techniques par engagement de taux.

Taux minimum garanti	31/12/2007	
	Provisions techniques (M€)	%
0% ⁽¹⁾	98 825,2	42,0
] 0% – 2%]	8 477,7	3,6
] 2% – 3%]	46 416,1	19,7
] 3% – 4%]	4 401,9	1,9
] 4% – 4,5%]	5 515,7	2,3
> 4,5% ⁽²⁾	911,4	0,4
UC	41 506,3	17,6
Autres ⁽³⁾	29 464,0	12,5
Total	235 518,3	100,0

(1) Correspond aux provisions techniques d'assurance vie des contrats sans engagement de taux.

(2) Les provisions avec un engagement supérieur à 4,5 % proviennent principalement de la filiale Caixa établie au Brésil où les taux obligataires sont supérieurs à 10 % (cf. note 21.2).

(3) Comprend l'ensemble des provisions hors provisions mathématiques et passifs des contrats en unité de compte, c'est-à-dire les provisions techniques d'assurance non-vie, les provisions pour participation aux bénéfices, les provisions pour sinistres.

Taux minimum garanti	31/12/2006	
	Provisions techniques (M€)	%
0% ⁽¹⁾	85 556,7	39,3
] 0% – 2%]	8 940,1	4,1
] 2% – 3%]	40 817,1	18,8
] 3% – 4%]	7 891,3	3,6
] 4% – 4,5%]	5 440,1	2,5
> 4,5% ⁽²⁾	532,1	0,2
UC	38 700,5	17,8
Autres ⁽³⁾	29 665,8	13,6
Total	217 543,7	100,0

(1) Correspond aux provisions techniques d'assurance vie des contrats sans engagement de taux.

(2) Les provisions avec un engagement supérieur à 4,5 % proviennent principalement de la filiale Caixa établie au Brésil où les taux obligataires sont supérieurs à 10 % (cf. note 21.2).

(3) Comprend l'ensemble des provisions hors provisions mathématiques et passifs des contrats en unité de compte, c'est-à-dire les provisions techniques d'assurance non-vie, les provisions pour participation aux bénéfices, les provisions pour sinistres.

NOTE 23_RISQUE DE LIQUIDITÉ

23.1 Flux futurs d'actifs

L'objectif de cette annexe est de présenter l'ensemble des flux futurs d'actifs par tranche d'échéance (ie remboursements, coupons).

23.1.1 Flux futurs d'actifs au 31 décembre 2007

Intention de gestion	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans
AFS	20 999	65 387	65 372	41 017
TRADING	3 060	13 927	9 421	3 103
HTM	161	726	277	103

23.1.2 Flux futurs d'actifs au 31 décembre 2006

Intention de gestion	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans
AFS	16 360	62 388	60 313	30 074
TRADING	4 019	11 882	8 456	2 458
HTM	91	553	333	96

23.1.3 Flux futurs d'actifs au 31 décembre 2005

Intention de gestion	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans
AFS	18 994	58 222	54 930	23 851
TRADING	3 513	13 799	4 372	2 233
HTM	139	372	395	146

23.2 Projections de paiements par échéance

Cette annexe présente les estimations de paiements, rachats et rachats partiels liés à des contrats d'assurance et d'investissement vie, épargne, retraite et dommages.

Le total des projections est supérieur aux soldes bilanciaux publiés car il s'agit des flux sortants capitalisés.

23.2.1 Projections de paiements par échéance au 31 décembre 2007

En M€	31/12/2007				
	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans	Plus de 15 ans
Passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement (y compris UC)	14 349,0	72 657,1	56 077,0	51 159,5	166 695,3

23.2.2 Projections de paiements par échéance au 31 décembre 2006

En M€	31/12/2006				
	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 15 ans	Plus de 15 ans
Passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement (y compris UC)	13 361,3	64 696,3	50 321,7	43 276,4	130 827,3

23.3 Passifs immédiatement rachetables

Le montant des passifs immédiatement rachetables au 31 décembre 2007 est de 208 M€ (197 M€ au 31 décembre 2006). Ce montant représente les passifs des contrats d'assurance vie et d'investissement comptabilisés au bilan qui pourraient être rachetés ou transférés par les assurés, tels que stipulés par leur contrat.

Ne peuvent faire l'objet d'un tel rachat les contrats emprunteurs, les contrats de prévoyance collective, certains contrats avec sortie en rentes et les contrats "loi Madelin".

Il est à noter que ce montant maximal de contrats qui pourraient faire l'objet d'un rachat ne prend pas en compte le comportement des assurés qui tend à allonger significativement la durée effective des passifs telle que présentée dans les projections de paiements à la note 23.2.

NOTE 24 ADÉQUATION ACTIF/PASSIF DES CONTRATS EN UC

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Immeubles de placement en représentation des contrats en UC	1 117,1	892,1	730,9
Actifs financiers en représentation des contrats en UC	40 392,4	37 811,3	31 791,5
Titres mis en équivalence en représentation des contrats en UC (parts d'OPCVM et de SCI consolidés)	0,0	0,0	0,0
Autres actifs en représentation des contrats en UC (ex : actifs non financiers détenus dans une SCI consolidée)	0,0	0,0	0,0
Total valeur comptable des actifs représentant les contrats en UC	41 509,5	38 703,4	32 522,4
Passifs des contrats financiers en UC	14 200,3	15 778,9	16 162,4
Passifs des contrats d'assurance en UC hors provisions pour garanties plancher	27 306,0	22 921,6	16 358,6
Total passifs contrats en UC	41 506,3	38 700,5	32 521,0
Provisions pour garanties plancher	10,3	8,5	8,3
Total passifs contrats en UC	41 516,6	38 709,0	32 529,3

NOTE 25_GESTION DES RISQUES

25.1_Risque de crédit

La stratégie pour la gestion du risque émetteur, validée par le Comité exécutif, vise à conserver un haut niveau de qualité dans les notations et une diversification dans le choix des investissements obligataires pour éviter des concentrations par émetteur, ou par zone géographique.

Un Comité des risques de contrepartie se réunit périodiquement pour fixer les limites des engagements.

La gestion du risque de crédit fait l'objet d'un reporting mensuel détaillé par émetteur et en fonction des différents types de titres détenus (titres de capital, subordonnés, sécurisés, etc.). L'approche qualitative (analyse de chaque émetteur par les analystes crédit de la CNP) s'appuie notamment sur les travaux des agences de notation, sur les recherches des banques d'investissement et des sociétés de gestion.

CNP Assurances a développé un outil interne pour le suivi de la gestion du risque émetteur et de contrepartie. Celui-ci est inspiré d'un modèle quantitatif utilisé par des banques d'investissement.

Ce modèle a pour principal objectif de mesurer les risques de perte des portefeuilles obligataires à court, moyen et long terme pour les sociétés du groupe CNP. Il couvre l'ensemble des "cantons" du groupe CNP et peut être utilisé par les stratèges financiers pour les allocations de risque. Des simulations peuvent être réalisées pour tester le risque d'un portefeuille de crédit.

Au 31 décembre 2007, le portefeuille obligataire du Groupe consolidé comporte 95,6% d'obligations notées A à AAA par les principales agences de notation, dont plus de 49% bénéficient de la meilleure notation (AAA).

La note 9.7 présente le portefeuille obligataire du Groupe consolidé par notation des émetteurs.

25.2_Risque de change

Les portefeuilles d'actifs sont principalement investis en valeurs de la zone euro.

L'exposition au risque de change au titre des portefeuilles d'investissement est donc très limitée : moins de 1% des placements des sociétés françaises du Groupe sont libellés dans une devise autre que l'euro.

25.3_Sensibilité des capitaux propres et du résultat aux risques de marché

Le groupe CNP Assurances met en œuvre des tests de sensibilité pour comprendre et piloter la volatilité du résultat et des capitaux propres avec efficacité. Le management utilise particulièrement les analyses de sensibilité de l'EEV aux risques de marché et d'assurance.

Concernant les analyses de sensibilité aux mouvements des taux d'intérêts et aux évolutions des marchés actions et change, le groupe CNP Assurances met en œuvre deux grands types d'analyse :

- des analyses de sensibilité de l'*European Embedded Value* (EEV) pour les activités Vie ;
- des analyses de sensibilité du résultat et des capitaux propres.

Le deuxième type d'analyse vise à estimer l'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de bourse et des taux de change. Le périmètre couvert par ces analyses reprend outre CNP Assurances SA, les filiales les plus significatives du Groupe en France, la filiale brésilienne et la filiale italienne. Les facteurs de sensibilité pris en compte sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Facteur de sensibilité	Description du facteur de sensibilité
Taux d'intérêt	Impact d'une variation des taux d'intérêts de ± 100 bp (par exemple, si le taux d'intérêt actuel est de 5 %, l'impact d'un changement à 6 % ou 4 %)
Actions	Impact d'une variation de la valeur des actions de ± 10 %
Change	Impact d'une variation de la valeur des taux de change €/€ et €/£ de ± 10 %

Analyse de sensibilité au 31 décembre 2007

En M€	Taux d'intérêts + 100bp*	Taux d'intérêts - 100bp	Actions + 10%	Actions - 10%	Change €/€ + 10%	Change €/£ + 10%
Impact sur le résultat	- 13,3	33,1	97,8	- 111,7	- 48,1	- 10,7
Impact sur les capitaux propres	- 343,4	343,5	366,0	- 352,1	- 8,1	- 3,2

Le tableau ci-dessus correspond au périmètre suivant : France, Italie, Brésil.

* L'impact de la sensibilité du résultat au risque de taux d'intérêt prend en compte les couvertures.

Au 31 décembre 2007, du fait de la participation de CNP Assurances à hauteur de 51,75 % dans la société d'assurance brésilienne Caixa, une variation de + 10 % de l'euro par rapport au real brésilien se traduirait par une perte de 10,4 M€ sur le résultat et de 44,8 M€ sur les capitaux propres de CNP Assurances.

Analyse de sensibilité au 31 décembre 2006

En M€	Taux d'intérêts + 100bp*	Taux d'intérêts - 100bp	Actions + 10%	Actions - 10%	Change €/€ + 10%	Change €/£ + 10%
Impact sur le résultat	4,7	31,4	115,8	- 123,8	- 52,8	- 11,1
Impact sur les capitaux propres	- 233,5	233,7	284,8	- 276,7	- 1,8	- 1,1

Le tableau ci-dessus correspond au périmètre suivant : France, Italie, Brésil.

* L'impact de la sensibilité du résultat au risque de taux d'intérêt prend en compte les couvertures.

Au 31 décembre 2006, du fait de la participation de CNP Assurances à hauteur de 51,75 % dans la société d'assurance brésilienne Caixa, une variation de + 10 % de l'euro par rapport au real brésilien se traduirait par une perte de 8,6 M€ sur le résultat et de 38 M€ sur les capitaux propres de CNP Assurances.

Limites de l'analyse de sensibilité aux risques de marché

Les résultats des analyses de sensibilité doivent être examinés avec prudence du fait des éléments suivants :

- les analyses "instantanées" présentées ne tiennent pas compte du fait que les gestions actifs/passifs mises

en place par les différentes entités du Groupe pour minimiser leur exposition sont des stratégies dynamiques. Suivant les évolutions du marché, ces stratégies se traduisent par des ventes, des achats et des réallocations d'actifs et des modifications des taux crédités aux clients ;

- ces analyses ne mesurent pas l'impact des évolutions des marchés sur les contrats à venir. CNP Assurances répercuterait les variations de marché dans le prix de ses nouveaux produits ;
- les trois facteurs de risques (taux, actions, change) peuvent être corrélés entre eux ;
- chaque sensibilité ne croît pas linéairement ;
- les hypothèses utilisées pour calculer les passifs d'assurance vie sont figées.

25.4_Gestion actif/passif

Techniques de gestion actif/passif appliquées/prise en compte des hypothèses de renouvellement et de rachat/effets d'une variation des hypothèses de rachat :

Le groupe CNP effectue régulièrement des simulations afin de tester le comportement de ses différents portefeuilles face à des scénarios contrastés de taux d'intérêt et de marchés financiers.

Les simulations actif/passif sont effectuées par un logiciel développé par CNP Assurances qui intègre les particularités de l'assurance vie. Elles sont basées sur un certain nombre de scénarios caractéristiques de hausse ou de baisse des taux d'intérêt. Les simulations portent également sur un très grand nombre de scénarios, générés de façon aléatoire, afin de mesurer la dispersion statistique des résultats (simulations stochastiques).

L'exposition à la baisse des taux d'intérêt

Le groupe CNP analyse régulièrement l'impact de la baisse des taux d'intérêt sur sa capacité à servir les engagements pris à l'égard des assurés.

Les simulations actif/passif ont confirmé le bon comportement des portefeuilles dans les scénarios de baisse des taux.

Cela résulte de la mise en application, depuis plusieurs années, des mesures suivantes :

- limitation dans les dispositions générales des produits de l'horizon et du niveau des garanties de taux ;
- mise en œuvre de la prorogation et de la "viagérification" à taux minimum garanti 0% des contrats à prime unique à taux garanti ;
- politique prudentielle de provisionnement sur les rentes viagères ;
- adossement des engagements de taux par des obligations à taux fixe de durée au moins équivalente.

L'exposition à la hausse des taux d'intérêt

Le groupe CNP est très attentif à ce risque et le gère des deux côtés de son bilan.

Au passif

- mise en place dans les contrats multisupport de clauses contractuelles permettant, en cas d'évolution défavorable des marchés, d'introduire des limites aux possibilités d'arbitrage, voire de les interdire ;
- limitation des engagements de taux à la fois en durée et en niveau (développement de produits à taux annuel annoncé à l'avance) offrant à la gestion financière la possibilité de réduire la part d'obligations longues.

À l'actif

- les obligations à taux variables et indexés représentent environ 10% des portefeuilles ;
- une partie du portefeuille à taux fixe du groupe CNP est couverte par des options de type caps.

Les couvertures acquises par la CNP permettraient, en cas de forte hausse des taux d'intérêt au-delà de certains seuils de déclenchement, de générer des revenus complémentaires qui correspondraient alors à la différence entre les seuils de déclenchement évoqués ci-dessus et le niveau effectif des taux d'intérêt à long terme sur les marchés financiers. Ils amélioreraient ainsi la rentabilité des actifs couverts dans un contexte où les taux d'intérêt auraient fortement augmenté. Ce programme de couvertures est complété chaque année, en particulier pour accompagner l'accroissement des encours.

25.5 Risques d'assurance

25.5.1 Termes et conditions des contrats

25.5.1.1 Nature des risques couverts par classe de contrats et description sommaire des branches

Les engagements de l'assureur diffèrent selon l'objet du contrat d'assurance et nous conduisent à distinguer trois classes de contrats : épargne, retraite et prévoyance.

Engagement de nature essentiellement financière pour les contrats d'épargne

Au sein de ces catégories de contrats, on distingue :

- les contrats ou supports libellés en euros pour lesquels l'assureur s'engage au paiement d'un capital augmenté d'un éventuel taux minimum garanti (TMG) et complété d'une participation aux bénéfices en cas de décès, de rachat ou de bonne fin ;
- les contrats en unités de compte pour lesquels l'assuré porte le risque financier et pour lesquels l'engagement de l'assureur correspond aux garanties complémentaires proposées, du type garantie de capital en cas de décès.

Engagement de nature technique et financière pour les contrats de retraite

Les engagements sur les rentes viagères sont la conjonction de deux éléments :

- la durée viagère qui est aléatoire ;
- le taux d'intérêt qui traduit la rémunération du capital aliéné géré par l'assureur.

Engagement de nature technique essentiellement pour les contrats de risque

Au sein des produits de prévoyance, les principaux facteurs d'appréciation des risques sont l'âge, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle.

25.5.1.2 Description des principales garanties accordées

Les contrats d'épargne en euros se caractérisent par le versement d'un capital et regroupent les différents types de contrats suivants :

- capitaux différés avec contre-assurance des primes : versement du capital ou conversion du capital en rente ;
- termes fixes : versement du capital au terme du contrat, que l'assuré soit vivant ou décédé ;
- mixtes : versement d'un capital en cas de décès, s'il se produit au cours de la période de garantie ou au terme du contrat si l'assuré est toujours en vie ;
- bons de capitalisation : paiement d'un capital.

Ces contrats présentent généralement des garanties de capitalisation des primes versées à un taux minimal et font l'objet d'une clause de participation aux bénéfices.

Les contrats d'épargne en unités de compte se caractérisent par l'absence de garantie principale, toutefois ils offrent des garanties complémentaires permettant de garantir le paiement d'un capital en cas d'événement imprévisible tel que le décès ou l'invalidité totale et définitive : versement de la différence, si elle est positive entre le cumul des versements bruts ou nets et l'épargne acquise.

Les contrats de retraite se caractérisent par le versement d'une rente viagère, complément de revenu à la retraite, et regroupent les différents types de contrats suivants :

- **comptes individuels de retraite à adhésion facultative (art. 82)** : rente viagère à la date de départ en retraite choisie par l'assuré (éventuellement réversible). Versement en capital optionnel ;
- **comptes individuels de retraite à adhésion obligatoire (art. 83)** : versement d'une rente viagère (éventuellement réversible) dont le capital constitutif est en relation directe avec le salaire perçu ;
- **régimes à prestations définies (art. 39)** : constitution d'un fonds collectif alimenté par des cotisations assises sur la masse salariale. À chaque liquidation de retraite, capitaux constitutifs prélevés sur fonds collectifs et versés au fonds de retraite. Liquidation du capital constitutif sous forme de rentes ;
- **retraite par capitalisation collective en points (art. L. 441 1)** : rente émise lors du départ à la retraite basée sur le nombre de points acquis et la valeur de service du

point. Revalorisation en fonction de la valeur de service du point ;

- **rentes viagères immédiates ou différées** : paiement de la rente immédiatement ou à l'expiration d'un délai déterminé.

À cette catégorie de contrats, on rattache les indemnités fin de carrière qui se caractérisent par le paiement de l'indemnité par prélèvement sur le fonds constitué dans la limite de ses disponibilités.

Les contrats de risque ou de prévoyance regroupent différents types de garanties principales attachées au décès, à l'incapacité, l'invalidité, la dépendance, la santé et au chômage. Leurs caractéristiques sont présentées ci-après par type de contrat :

- **temporaires renouvelables pluriannuelles et vie entière** : versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité totale et absolue avec, en option le plus souvent, doublement ou triplement du capital décès de la garantie principale en cas de décès accidentel ;

- **rentes éducation, rentes de conjoint** : rentes temporaires ou viagères en cas de décès du parent ou du conjoint ;

- **contrat de prévoyance** destiné à couvrir le décès par le versement d'un capital, l'incapacité temporaire par le versement d'indemnités journalières soit en mensualisation, soit après mensualisation ou franchise prédéterminée, ou encore l'invalidité par le versement de prestations sous forme de rente ou de capital ;

- **contrat de couverture de prêts** destiné à couvrir le décès par le remboursement de tout ou partie du capital restant dû, l'incapacité temporaire par le remboursement des mensualités après une franchise prédéterminée et jusqu'à la reconnaissance de l'état d'invalidité, l'invalidité par le remboursement de toute partie des mensualités ou la perte d'emploi par le remboursement de tout ou partie des mensualités sur une période prédéterminée à l'issue d'un délai de carence. La garantie décès est obligatoire et son obtention conditionne le déblocage du prêt ;

- **contrat de prévoyance** destiné à couvrir la dépendance par le versement d'une rente dont le montant dépend de l'option choisie et est forfaitaire ;

- **complémentaire maladie** destinée à couvrir les soins de santé par le versement d'un complément partiel ou total des prestations servies par les organismes sociaux en remboursement des frais à l'occasion d'une maladie ou d'un accident par l'assuré, pour lui-même, son conjoint ou ses enfants à charge.

À ces contrats s'ajoutent des contrats dommages et responsabilité civile commercialisés par les filiales Global Nao Vida au Portugal et Caixa Seguros au Brésil. Parmi ces contrats, les garanties couvertes comprennent l'assurance construction, l'assurance automobile. Ces garanties sont définies conformément à la réglementation locale. La part des engagements au titre des contrats dommages et responsabilité civile est marginale, comparativement aux engagements attachés à la personne garantis par le groupe CNP Assurances.

25.5.1.3 Caractéristiques générales des clauses de participation aux bénéfices

Les contrats d'épargne en euros, mais aussi certains contrats de prévoyance collective et certains contrats de retraite, présentent des clauses de participation aux bénéfices. Par ces clauses, les parties s'engagent à partager selon des principes définis au contrat une partie des produits financiers issus du placement des provisions techniques du contrat, mais également pour les contrats de retraite ou de prévoyance une partie des résultats techniques.

25.5.1.4 Politique d'attribution et d'allocation des participations aux bénéfices

La politique d'attribution et d'allocation des participations aux bénéfices est le plus souvent discrétionnaire. La participation aux bénéfices est déterminée par l'assureur dans le cadre de sa politique commerciale dans le respect des conditions contractuelles et réglementaires. L'assiette de partage des produits financiers s'appuie sur les produits financiers réalisés dans l'année et le rythme de dégagement des plus-values est laissé à la discrétion de l'assureur. L'assuré n'a pas de droits individuels sur la participation aux bénéfices jusqu'à son allocation aux prestations ou aux provisions mathématiques.

La participation aux bénéfices attribuée non encore allouée est comptabilisée en provision pour participation.

25.5.1.5_Bases de détermination des taux de participation aux bénéfices

La base de détermination des taux de participation aux bénéfices reste assise sur la comptabilité locale.

25.5.2_Évaluation des contrats d'assurance (hypothèses et sensibilités)

25.5.2.1_Modèles d'estimation des provisions techniques

Les provisions techniques sont définies comme suit :

- **provisions mathématiques** : différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré ;
- **provision pour participation aux excédents** : montant des participations aux bénéfices attribuées aux bénéficiaires de contrats lorsque ces bénéfices ne sont pas payables immédiatement après la liquidation de l'exercice qui les a produits ;
- **provision de gestion** : destinée à couvrir les charges de gestion future des contrats non couvertes par ailleurs ;
- **provisions pour risques croissants** : différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré. Concerne les assurances des risques d'incapacité, d'invalidité et de dépendance ;
- **provision pour primes non acquises** : destinée à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat ;
- **provision pour risques en cours** : destinée à couvrir, pour l'ensemble des contrats en cours, la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats, pour la période découlant entre la date d'inventaire et la date de première échéance de prime pouvant donner lieu à révision de la prime par l'assureur ou, à défaut, entre la date de l'inventaire et le terme du contrat, pour la part

de ce coût qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises ;

- **provision pour sinistres à payer** : valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs des rentes non encore mises à la charge de l'entreprise.

25.5.2.2_Objectifs du modèle d'estimation

L'évaluation des provisions techniques résulte d'une approche prudentielle qui peut être résumée comme suit :

- la maîtrise des risques liés à la baisse des taux d'intérêt ;
- le souci de mettre à niveau au plus vite les provisions suite aux changements de table de mortalité ;
- la prise en compte de tables d'expérience pour les contrats de rentes en service lorsque la sinistralité observée apparaît significativement plus faible que la mortalité attendue.

25.5.2.3_Procédure pour déterminer les hypothèses les plus significatives

Cette évaluation repose sur :

- la maîtrise des périodes inventoriées qui passe, d'une part, par la connaissance des règles relatives aux dates de comptabilisation, d'effet, de traitement informatique des différents événements techniques et de gestion et, d'autre part, des spécifications précises des traitements d'inventaire et de leur planification ;
- la mise à disposition à chaque inventaire de fichiers permettant de valider la cohérence des provisions avec les flux techniques ;
- des audits récurrents des calculs effectués par les systèmes de gestion, soit par sondage aléatoire, soit par recalcul exhaustif ;
- et l'évaluation régulière des risques *via* un suivi des engagements de taux par des calculs prospectifs, avec la prise en compte des engagements dépassant les limites réglementaires, et des analyses détaillées et des études statistiques pour les contrats de prévoyance, avec suivi des sinistres (par contrat/exercice d'entrée en assurance/exercice de survenance) et du rythme de consommation des provisions.

25.5.2.4 Mesure dans laquelle les hypothèses reposent sur des variables de marché/des variables propres à l'assureur considéré

Pour les contrats d'épargne et d'assurance vie, les taux d'actualisation sont au plus égaux au taux de rendement prudemment estimés des actifs. En assurance non-vie, les taux d'actualisation des provisions sont déterminés en référence au taux de marché. Les autres hypothèses sont spécifiques à l'expérience du groupe CNP Assurances.

25.5.2.5 Justification de l'utilisation d'hypothèses différentes de celles que l'on pourrait inférer des données passées

D'une manière générale, les hypothèses s'appuient sur l'historique et ne sont pas différentes de celles que l'on pourrait inférer sur la base des observations passées. Toutefois, dans le cadre du test de suffisance du passif (LAT), nous avons utilisé des lois de rachat dynamiques qui anticipent des hausses de loi de rachat qui n'ont pu être vérifiées par les données passées. Par ailleurs, les clés de partage, qui ont servi à déterminer le partage des plus-values latentes, s'appuient sur les calculs d'*embedded value* (valeur intrinsèque) et ne sont pas issues d'une observation directe du passé, mais plutôt d'une projection raisonnable du partage des plus-values latentes suivant les principes retenus pour le calcul de l'*embedded value* que le groupe CNP Assurances publie chaque année.

25.5.2.6 Prise en compte des corrélations entre les différentes hypothèses

Au-delà de l'utilisation d'une loi de rachat dynamique qui corrèle niveau des rachats et niveau des taux dans le cadre du LAT, il n'y a pas de prise en compte de corrélations entre les différentes hypothèses.

25.5.2.7 Nature des incertitudes sur les flux des contrats d'assurance

Les incertitudes sur les flux des contrats d'assurance sont essentiellement liées au rythme d'émergence des flux : rachats, décès et autres prestations.

25.5.2.8 Sensibilité du résultat et des capitaux propres à des changements dans les variables qui les affectent de façon significative

Le résultat est sensible aux niveaux de sinistralité (impact sur le provisionnement collectif actualisé à 60 % ou 75 % du TME suivant les risques).

25.5.3 Concentration du risque d'assurance

25.5.3.1 Mesure dans laquelle ce risque est atténué par la réassurance

La couverture de réassurance recherchée par CNP Assurances est destinée à garantir la régularité des résultats de la Société et à lui permettre de développer ses possibilités de souscription. La politique de réassurance de CNP Assurances est définie en Directoire et répond aux objectifs suivants :

- politique de groupe qui intègre les contrats souscrits en direct, les acceptations d'organismes de prévoyance, les acceptations des filiales ;
- protection globale du compte d'exploitation *via* des couvertures en réassurance non proportionnelle, adaptées à la taille de CNP Assurances : protection Catastrophe (*excess* par événement) et excédent de sinistres par tête ;
- partage des risques pris sur des affaires nouvelles de grande taille.

25.5.3.2 Exposition au risque de catastrophe et risque de cumul

L'ensemble des portefeuilles est protégé en XS Catastrophe par des réassureurs professionnels.

• **Portefeuille individuel** : l'ensemble des portefeuilles individuels (affaires directes et acceptations auprès de la CNP souscrites par les filiales Assurposte, Écureuil Vie et Global Vida) du groupe CNP Assurances est couvert par une protection Décès-PTIA auprès de réassureurs du marché comme suit. Un événement est constitué d'au moins cinq victimes, la CNP conserve cinq PASS

par événement, les réassureurs couvrent 1000 PASS par événement et 2000 PASS par exercice. (PASS : Plafond annuel de la Sécurité sociale : 31 068 € en 2006) ;

- **Portefeuille collectif** : l'ensemble des portefeuilles collectifs (affaires directes nettes des coassurances cédées et acceptations en quote-part souscrites par des institutions de prévoyance et des mutuelles) du groupe CNP Assurances est couvert par une protection Décès-IPA₃ dans le cadre du pool Bureau Commun des Assurances Collectives qui prévoit successivement la rétention des deux plus gros sinistres par assureur, une coassurance de 20 M€ (dont la part CNP représente 26 %), une réassurance souscrite par le pool auprès de réassureurs externes selon 3 tranches : tranche 1 : 30 XS 20 M€ – tranche 2 : 100 XS 50 M€ – tranche 3 : 150 XS 150 M€ avec une reconstitution payante à 200 % sauf pour le nucléaire et le terrorisme NBC. Un événement est défini à partir de trois victimes. Par ailleurs, les protections Catastrophes accordées par CNP Assurances à des institutions de prévoyance et des mutuelles sont rétrocédées auprès de réassureurs du marché. L'événement est défini à partir de trois victimes, la conservation de la CNP est de 1 M€ par événement et l'engagement des réassureurs couvre 30 M€ par événement et 60 M€ par exercice, à l'exception des risques sur le nucléaire et le terrorisme NBC pour lesquels la couverture par exercice est limitée à 30 M€.

L'ensemble des portefeuilles du groupe CNP Assurances est également couvert pour les capitaux élevés en cas de Décès-IPA₃ d'un assuré.

Une analyse annuelle des portefeuilles réassurés est réalisée et porte sur :

- les populations assurées : pyramide des âges, dispersion des garanties souscrites, concentration de population ;
- les assurés indemnisés : nombre, volume et cause des sinistres ; approfondissement des dossiers les plus importants ;
- les résultats enregistrés en assurance et en cession en réassurance ;

- les échanges de flux avec les réassureurs ont lieu trimestriellement, semestriellement ou annuellement selon le traité ;
- les éléments de crédit et de débit font l'objet d'une mise d'accord systématique entre CNP Assurances et ses réassureurs : il n'existe pas de litige en suspens.

Le portefeuille d'assurances dommages et responsabilité civile, détenu par le groupe CNP au Portugal à travers sa filiale Global Nao Vida, est également couvert par une protection de marché.

25.5.4 Options, garanties et dérivés incorporés non séparés

Informations sur les expositions au risque de taux d'intérêt ou au risque de marché générés par des dérivés incorporés (si dérivés pas à la JV).

Une classification des contrats d'épargne en euros présentant des taux garantis par degré d'engagement décroissant a été établie :

- contrats comportant un taux minimum garanti et une participation garantie au terme ;
- contrats à taux majoré fixe (75 % du TME en général) sur une durée de huit ans au plus ;
- contrats dont le taux minimum garanti est inférieur à 60 % du TME à la date du versement.

Une ventilation des provisions techniques détaillant les engagements de taux des contrats d'épargne en euros est présentée dans la note 22.

25.5.5 Risque de crédit (spécificités des contrats d'assurance)

25.5.5.1 Informations sur le risque lié à la réassurance souscrite/termes et conditions des garanties reçues ou données

La solvabilité des réassureurs est vérifiée régulièrement et la notation constitue un critère discriminant pour la sélection des couvertures.

Pour les couvertures en *excess* apportées à la CNP par des réassureurs professionnels, la notation de ces derniers est comprise entre A- et AAA.

25.5.5.2 Informations sur le risque lié aux contrats d'assurance crédit et aux garanties financières/informations sur le risque lié aux comptes courants intermédiaires

Les contrats d'assurance présentent des risques spécifiques tels que les risques de contentieux avec les assurés ou leurs ayants droit.

Les assignations enregistrées en 2007 et portant sur des litiges avec les assurés ou leurs ayants droit à la suite de désaccords sur les positions prises par la CNP enregistre une légère baisse de 3 % par rapport à l'exercice 2006. De même, le nombre de contentieux en stock accuse cette année une baisse de 11 %, ce qui porte à 1 874 les procès en cours au 31 décembre 2007. Cette baisse est la conséquence du rythme accru d'affaires classées (+ 2, 5 % d'affaires classées en 2007 par rapport à 2006).

Ce chiffre est à comparer au nombre de contrats gérés par la CNP tant en assurance individuelle que collective.

Les litiges portent pour les deux tiers sur les clauses liées au risque incapacité de travail temporaire et de façon secondaire sur le risque décès.

On peut également identifier des risques émergents d'assurance. Certaines des questions posées à l'occasion de contentieux dépassent le simple conflit opposant CNP à un de ses assurés et peuvent entraîner des conséquences lourdes pour l'ensemble de la profession d'assurance, s'il s'avérait qu'une généralisation massive de décisions défavorables prises par les tribunaux venait à se manifester.

25.6_Gestion des risques

Objectifs de gestion des risques et méthodes pour atténuer ses risques/politique de souscription (y compris sélection des risques)/politique de tarification/méthodes d'évaluation des risques.

Le groupe CNP s'est doté des outils de pilotage nécessaires pour mesurer l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixé vis-à-vis de ses actionnaires. Ces outils de pilotage doivent permettre :

- de décliner au niveau de chaque entité du groupe CNP la contribution attendue de sa part à la réalisation de ces objectifs ;
- de suivre en cours d'année la réalisation de ces objectifs et prendre, si nécessaire, les mesures correctrices pour les atteindre ;
- d'analyser les conditions de formation du résultat et de la création de valeur.

Ces outils sont utilisés pour mesurer l'opportunité de souscrire de nouveaux contrats ainsi que la bonne adéquation de la tarification, ces deux éléments faisant l'objet d'études systématiques et spécifiques.

Plus précisément

- le plan de marche permet d'analyser la formation du résultat, d'apprécier la rentabilité prévisionnelle et de mesurer l'impact des décisions en matière de produits sur la rentabilité attendue ;
- le calcul de la valeur intrinsèque et de la valeur d'une année de production reflète la richesse actuelle de l'entreprise et sa capacité à créer de la valeur. Chaque année, les écarts entre valeur attendue et valeur effectivement créée sont analysés et présentés à l'occasion de la publication des comptes.

Le dispositif général de prévision

Des travaux de prévision des évolutions du passif et de l'actif de l'entreprise sont réalisés annuellement au quatrième trimestre et sont utilisés dans le cadre de la détermination des taux de participation aux bénéfices pour l'année en cours, et de l'élaboration du Plan de Marché de l'entreprise pour les exercices en cours et ultérieurs.

Des projections à moyen et long terme permettent d'établir les trajectoires financières, le calcul de la valeur des contrats en stock et des affaires nouvelles dans le cadre des travaux annuels d'évaluation de l'entreprise.

Les résultats sont issus de modèles de prévision adaptés à la nature des contrats :

- modèle actif/passif pour les contrats d'épargne et de retraite ;

- modèle spécifique aux contrats emprunteurs décomposant le portefeuille par génération ;
- modèle adapté aux produits de prévoyance individuelle et collective intégrant les facteurs d'appréciation des risques ainsi que les observations historiques ;
- modèle de suivi des engagements de rentes.

L'analyse est menée à un niveau détaillé, puis consolidée par nature de risque sur la base d'un scénario central dont les principales caractéristiques sont la stabilisation de l'environnement financier et le maintien des parts de marché de l'entreprise. Des scénarios alternatifs sont également élaborés et permettent de mesurer la sensibilité des résultats aux évolutions de collecte, des marchés financiers et des comportements des assurés.

— Rapport

des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société CNP Assurances relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

I_ Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II_ Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes consolidés de votre société sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles, notamment les provisions techniques et les valeurs de portefeuilles. Les modalités de détermination de ces éléments sont relatées respectivement dans les notes 2.8 et 2.12 aux états financiers.

Conformément à la norme professionnelle relative aux estimations comptables, nous avons en particulier apprécié le caractère adéquat des méthodes employées et des hypothèses retenues, au regard notamment de l'environnement réglementaire du Groupe et de son expérience. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de recouvrabilité effectués à chaque inventaire selon les modalités relatées dans la note 2.8 de l'annexe. Nous nous sommes assurés que les approches d'évaluation retenues étaient fondées sur des hypothèses cohérentes avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par le Groupe.

- Les actifs financiers et les instruments dérivés sont comptabilisés et évalués selon les modalités relatées dans la note 2.9 aux états financiers. Nous nous sommes assurés de la mise en œuvre des modalités d'évaluation ainsi que de la cohérence de la classification retenue avec la documentation établie par le Groupe.

• Dans le contexte spécifique de la crise financière, nous avons examiné le dispositif de Contrôle interne relatif au recensement des expositions du Groupe et aux modalités de valorisation et de dépréciation des instruments financiers, ainsi que le caractère approprié de l'information fournie dans les notes relatives aux instruments financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III_Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense et Courbevoie le 20 mars 2008
Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA
Régis Tribout
Associé

Mazars & Guérard

Pascal Parant
Associé

— Comptes sociaux

au 31 décembre 2007 (extraits)

Bilan

Actif

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Actifs incorporels	24,0	40,2	28,2
Placements en euros	185 378,5	98 833,1	88 505,4
Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte	26 266,1	12 207,1	10 451,1
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	5 230,0	4 854,2	4 407,1
Créances	3 449,8	2 045,4	2 272,4
Autres actifs	551,0	618,3	558,2
Comptes de régularisation Actif	5 526,4	3 363,6	3 544,2
Différence de conversion	77,0	30,1	4,1
Total actif	226 502,8	121 991,9	109 770,7

Passif

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capitaux propres	6 724,5	5 408,6	5 078,6
Passifs subordonnés	3 979,0	3 488,0	2 078,0
Provisions techniques brutes	178 034,1	94 208,3	85 929,2
Provisions techniques des contrats en unités de compte	26 266,1	12 207,1	10 451,1
Provisions pour risques et charges	99,4	74,1	33,0
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	20,0	27,3	17,2
Autres dettes	9 986,0	5 864,5	5 499,2
Comptes de régularisation Passif	1 393,7	714,0	684,4
Différence de conversion			
Total passif	226 502,8	121 991,9	109 770,7

NB : La présentation des comptes financiers prend en compte la fusion CNP Assurances – Écureuil à partir du 1^{er} janvier 2007.

Engagements hors bilan

En M€	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
1. Engagements reçus	31 859,4	19 377,5	17 983,0
2. Engagements donnés	5 328,7	3 532,9	2 763,9
2a. Avals, cautions et garanties de crédit donnés		20,0	20,0
2b. Titres et actifs acquis avec engagement de revente	3,7		
2c. Autres engagements sur titres, actifs ou revenus	3 209,2	2 880,9	2 142,1
2d. Autres engagements donnés	2 115,8	632,0	601,8
3. Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	5 487,8	5 169,4	4 774,7

NB : La présentation des comptes financiers prend en compte la fusion CNP Assurances – Écureuil à partir du 1^{er} janvier 2007.

Compte de résultat

En M€	Opérations nettes		
	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Compte technique non-vie			
Primes acquises	36,0	20,0	34,1
Produit des placements alloués	8,6	7,9	7,8
Autres produits techniques			
Charges des sinistres	- 21,4	- 17,2	- 17,2
Charges des autres provisions techniques	- 8,5	- 3,6	- 33,7
Participation aux résultats	0,0	0,0	
Frais d'acquisition et d'administration	- 13,3	- 15,0	- 14,2
Autres charges techniques	- 0,3	- 0,1	- 0,4
Variation de la provision pour égalisation			
Résultat technique de l'assurance non-vie	1,1	- 8,0	- 23,6

En M€	Opérations nettes		
	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Compte technique vie			
Primes	24 535,6	15 056,4	11 293,6
Produits des placements	10 216,9	5 419,1	4 811,3
Ajustements ACAV (plus-values)	2 920,4	1 355,8	1 678,0
Autres produits techniques	19,6	50,7	9,9
Charges des sinistres	- 14 925,5	- 8 800,3	- 6 559,9
Charges des provisions d'assurance vie et autres provisions techniques	- 8 548,6	- 5 666,6	- 4 551,1
Participation aux résultats	- 7 184,1	- 4 071,0	- 3 822,9
Frais d'acquisition et d'administration	- 2 082,0	- 1 090,8	- 791,7
Charges des placements	- 1 616,5	- 1 114,0	- 866,5
Ajustement ACAV (moins-values)	- 2 344,7	- 613,2	- 598,9
Autres charges techniques	- 60,0	- 39,1	- 11,1
Résultat technique de l'assurance vie	931,0	487,1	590,8

En M€	Opérations nettes		
	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Compte technique			
Résultat technique de l'assurance non-vie	1,1	- 8,0	- 23,6
Résultat technique de l'assurance vie	931,0	487,1	590,8
Produits des placements	360,9	303,0	277,5
Charges des placements	- 57,1	- 62,3	- 50,0
Produits des placements transférés	- 8,6	- 7,9	- 7,8
Autres produits non techniques	2,6	0,2	0,3
Autres charges non techniques	- 3,4	- 1,8	- 2,8
Résultat exceptionnel	- 4,1	- 29,9	- 0,8
Participation des salariés	- 14,1	- 13,1	- 11,9
Charges d'impôts	- 285,5	- 113,7	- 166,6
Résultat de l'exercice	922,7	553,7	605,1

NB: la présentation des comptes financiers prend en compte la fusion CNP Assurances – Écureuil à partir du 1^{er} janvier 2007.

Résultats financiers des cinq derniers exercices

En euros	12/31/2007	12/31/2006	12/31/2005	12/31/2004	12/31/2003
Capital en fin d'exercice (en milliers)					
Capital social en milliers d'euros	594 151,3	554 541,2	554 541,2	554 541,2	551 416,3
Nombre d'actions ordinaires existantes	148 537 823,0	138 635 302,0	138 635 302,0	138 635 302,0	137 854 064,0
Opérations et résultats de l'exercice (en milliers)					
Chiffre d'affaires hors taxes	25 010 600,5	15 491 627,2	11 738 882,7	10 404 118,8	9 282 902,1
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	1 295 608,0	713 358,4	812 239,9	822 744,3	718 873,4
Impôt sur les bénéfices	285 509,6	113 740,1	166 632,0	270 044,0	144 924,8
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	922 744,0	553 653,6	605 146,0	523 144,4	505 345,1
Résultats par action (en unité)					
Résultat avant impôts et dotations aux amortissements et provisions	8,72	5,15	5,86	5,93	5,21
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	6,21	3,99	4,37	3,77	3,67
Dividende attribué à chaque action	2,85*	2,30	1,91	1,66	1,53
Personnel					
Effectif moyen pendant l'exercice	3 261	3 247	3 199	3 043	2 916
Montant de la masse salariale de l'exercice y compris avantages sociaux (en milliers d'euros)	242 250,1	224 539,1	207 562,8	201 760,2	191 473,3

* Proposition de dividende à distribuer en 2008.

Filiales et les participations

En K€ Filiales et participations	Siège social	Devise	Capital
-------------------------------------	--------------	--------	---------

A – Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication

I – Filiales (détenues à plus de 50 %)

Âge d'or Expansion ⁽¹⁾	28, rue Jules Didier – 10120 St-André-les-Vergers	EUR	ND
Assurbail ⁽¹⁾	56, rue de Lille – 75007 Paris	EUR	177 408
Caixa Seguros ⁽¹⁾	SCN Quadra 01 Lote A Ed. n°1 – 15°, 16° e 17° Andares, Brésil	EUR	230 105
Cicoge ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	37 320
Cimo ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	213 022
CNP Capeor ⁽¹⁾	39 ^e Tour Maine Montparnasse – 33, avenue du Maine – 75015 Paris	EUR	458
CNP Caution ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	7 683
CNP IAM ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	30 500
CNP International ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	22 875
CNP Seguros de Vida ⁽¹⁾	Avenue Leandro Nalem 1002-piso 13 – Buenos Aires, Argentine	EUR	2 014
Écureuil Vie crédit ⁽¹⁾	5, rue Masseran – 75007 Paris	EUR	ND
Écureuil Investissement ⁽¹⁾	5, rue Masseran – 75007 Paris	EUR	ND
CNP Capitalia Vita ⁽¹⁾	Piazza Durante 11 – 20131 Milan – Italie	EUR	92 699
Global ⁽¹⁾	Avenue Duque d'Avila, 171 – 1069, 031 – Lisbonne, Portugal	EUR	16 250
Global Vida ⁽¹⁾	Avenue Duque d'Avila, 171 – 1069, 031 – Lisbonne, Portugal	EUR	9 000
Investissement tesor vie ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	22 418
Prévimut ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	88 000
Préviposte ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	125 813
SC rue de Rennes ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	8
SCI de la CNP ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	59 711
Sogestop G ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	11 167
Barclays European Fund III G ⁽¹⁾	Condor House St-Paul's Churchyard – Londres, Royaume-Uni	EUR	ND
Filassistance International ⁽¹⁾	108, bureaux de la Colline – 92213 St-Cloud Cedex	EUR	ND
Skandia Vida ⁽¹⁾	El Plantio Calle Ochandiano n°10 planta 2a – 28023 Madrid, Espagne	EUR	46 877

II – Participations (détenues entre 10 et 50 %)

Banque Postale Prévoyance (ex-Assurposte) ⁽¹⁾	83, bd du Montparnasse – 75006 Paris	EUR	5 202
Captiva Capital Partners II ⁽¹⁾	25, rue Goethe I-1637 – Luxembourg	EUR	ND
Ixis Asset Management ⁽¹⁾	7, place des cinq Martyrs du lycée Buffon BP 541 – 75725 Paris	EUR	1 008 510
CDC Service Industrie 2-A ⁽¹⁾	TMM – 33, avenue du Maine – BP 179 – 75755 Paris Cedex 15	EUR	ND
CDC Capital III B-A ⁽¹⁾	148, rue de l'Université – 75007 Paris	EUR	ND
China Equity Links O ⁽¹⁾	ND	EUR	ND
Centre Commercial la Défense ⁽¹⁾	15, parvis Défense – 92800 Puteaux	EUR	3 048
Défense CB3 ⁽¹⁾	117, quai du Président-Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux	EUR	38
Développement PME IV-A ⁽¹⁾	152, avenue de Malakoff – 75116 Paris	EUR	ND
Eiffel Partners ⁽¹⁾	41, avenue de l'Opéra – 75002 Paris	EUR	ND
Foncière Image ⁽¹⁾	42, avenue Raymond Poincaré – 75116 Paris	EUR	42 980
Ilôt A5B ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	42 199
JV-Sino-French-Life Insurance Co Ltd ⁽¹⁾	12F, Hua Bin International Plaza, 8 Yong An Dond Li Jian Guao Men Av. Chao Yang District, Beijing, République populaire de Chine	EUR	200 000
L'Amiral ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	30 490
Lehman Crossroads XVII-A ⁽¹⁾	325 North St Paul Street – Suite 4900 -tx 75201 Dallas	EUR	37 821
Ofélia ⁽¹⁾⁽²⁾	Chez A3c 42, avenue Raymond Poincaré – 75116 Paris	EUR	12 609
Partech Ventures V ⁽¹⁾	49, avenue Hoche – 75008 Paris	EUR	4 768
PB6 ⁽¹⁾	31, rue de Mogador – 75009 Paris	EUR	23 500
Prévisol ⁽¹⁾	25 de Mayo 445 – Capital Federal, Argentine	EUR	ND
Pyramides ⁽¹⁾	42, avenue Raymond Poincaré – 75116 Paris	EUR	51 103
SCI Ilôt 13 ⁽¹⁾	50-56, rue de la Procession – 75015 Paris	EUR	45 000
Sonae ⁽¹⁾	Gernsey Limited Partnership, Royaume-Uni	EUR	ND
August II-A ⁽¹⁾	10 Bedford Street London WC2E 9HE, Royaume-Uni	EUR	ND
Eurocore 1 ⁽¹⁾	10, boulevard Royal – Luxembourg	EUR	ND
Foncière CNP ⁽¹⁾	4, place Raoul Dautry – 75015 Paris	EUR	18
Fondinvest VIII ⁽¹⁾	33, rue de la Baume – 75008 Paris	EUR	ND
Montaigne Capital ⁽¹⁾	28, rue Bayard – 75008 Paris	EUR	ND
Onze Private Equity ⁽¹⁾	Schuetzenstrasse 6, P.O. BOX – 8808 Pfaeffikon, Suisse	EUR	ND
SG AM AI Private Value A ⁽¹⁾	2, place de la Coupole – 92078 Paris-la-Défense	EUR	ND

B – Renseignements globaux concernant les participations dont la valeur d'inventaire n'excède pas 1 % du capital de la société astreinte à la publication

Filiales françaises	–
Filiales étrangères	–
Participations dans les sociétés françaises	–
Participations dans les sociétés étrangères	–

C – Renseignements globaux sur les titres (A+B)

Filiales françaises	–
Filiales étrangères	–
Participations dans les sociétés françaises	–
Participations dans les sociétés étrangères	–

(1) Les données sont provisoires. • (2) Comptes 2006: les comptes 2007 ne sont pas encore disponibles.

Capitaux propres autres que capital et résultat	Total bilan	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette	Quote-part détenue	Prêts et avances	Chiffres d'affaires	Bénéfice ou perte	Dividendes encaissés
ND	ND	6 348	2 302	100,0%	0	ND	ND	0
31 123	484 719	157 381	157 381	79,9%	100 981	9 816	16 604	11 972
149 934	4 081 297	445 449	445 449	51,8%	0	1 138 437	212 228	54 846
71 083	135 569	197 204	197 204	100,0%	20	9 199	10 178	8 733
114 191	378 295	542 052	542 052	93,0%	0	18 814	17 175	17 968
1 537	3 814	6 000	2 413	100,0%	0	3 851	115	0
- 1 927	55 439	7 683	6 994	100,0%	0	7 594	2 491	0
560 530	6 267 157	245 595	245 595	100,0%	0	1 861 880	113 719	0
9 331	110 587	23 325	23 325	100,0%	0	63 727	2 774	0
2 851	21 618	6 060	3 352	76,5%	6	4 796	609	465
ND	ND	30 037	30 037	100,0%	0	ND	ND	1 262
ND	ND	329 475	329 475	100,0%	0	ND	ND	0
283 969	14 721 565	575 000	575 000	57,5%	0	2 885 726	66 705	17 096
21 900	240 977	50 511	50 511	83,5%	0	143 932	10 396	7 042
6 239	276 169	26 274	26 274	83,6%	0	35 983	309	234
32 059	789 205	22 410	22 410	100,0%	0	6 562	3 149	0
1 904	533	86 597	79 856	90,0%	0	0	2 350	0
192 350	9 024 120	125 770	125 770	100,0%	0	318 680	33 007	0
534	41 825	16 420	16 420	99,8%	34 431	5 450	0	0
35 561	99 788	127 923	127 923	100,0%	0	5 110	3 644	2 409
- 11 236	4	11 167	0	100,0%	62	0	- 11	0
ND	ND	30 000	5 592	60,0%	0	ND	ND	0
ND	ND	10 087	5 218	100,0%	0	ND	ND	0
15 786	1 517 105	78 526	78 526	94,0%	0	112 930	7 314	0
93 048	690 874	94 061	94 061	50,0%	0	319 908	16 837	7 480
ND	ND	49 399	23 513	12,5%	11 137	ND	ND	0
503 881	2 532 804	288 443	288 444	11,3%	0	1 666 027	227 861	35 849
ND	ND	26 591	11 243	26,6%	0	ND	ND	0
ND	ND	112 542	56 158	48,3%	0	ND	ND	0
ND	ND	6 150	0	17,7%	0	ND	ND	0
1	326 134	27 567	27 567	22,0%	41 918	40 630	21 032	7 396
19 885	161 161	22 604	22 604	25,0%	5 354	9 131	- 1 210	0
ND	ND	14 850	9 645	15,8%	0	ND	ND	0
ND	ND	35 000	9 100	17,5%	0	ND	ND	0
22 510	114 025	32 226	32 226	50,0%	3 149	8 423	4 853	2 099
9 308	82 376	26 366	26 366	50,0%	11 521	6 854	3 210	2 463
ND	ND	12 250	9 155	50,0%	0	ND	ND	0
- 477	89 670	15 245	15 245	50,0%	25 796	6 506	1 306	653
ND	36 967	9 392	6 335	19,2%	0	ND	ND	0
23 138	36 831	11 916	11 916	33,0%	27 536	0	1 013	0
ND	4 759	10 005	2 505	20,0%	0	ND	ND	0
- 4 940	201 180	7 622	7 622	25,0%	32 957	6 187	6 713	1 630
ND	ND	7 227	1 406	29,8%	0	ND	ND	0
- 224	110 663	23 881	23 881	45,0%	23 092	0	2 757	2 679
0	84 348	22 500	22 500	50,0%	32 486	0	- 1 435	0
ND	ND	80 000	57 243	14,8%	0	ND	ND	6 719
ND	ND	13 141	950	11,9%	0	ND	ND	0
ND	ND	44 328	19 714	20,0%	0	ND	ND	0
272	55 046	8 720	8 720	47,9%	17 469	9 051	5 030	2 749
ND	ND	13 000	577	13,3%	0	ND	ND	0
ND	ND	10 085	3 285	14,3%	0	ND	ND	0
ND	ND	25 300	2 530	21,6%	0	ND	ND	0
ND	ND	16 008	1 986	19,5%	0	ND	ND	0
-	-	6 691	4 990	-	61 552	-	-	3 425
-	-	0	0	-	0	-	-	0
-	-	56 983	36 073	-	67 348	-	-	11 653
-	-	13 283	5 923	-	0	-	-	0
-	-	1 952 165	1 919 365	-	197 046	-	-	45 768
-	-	1 211 821	1 184 704	-	6	-	-	79 683
-	-	876 215	711 725	-	288 624	-	-	74 651
-	-	260 469	126 768	-	11 137	-	-	6 719

— Rapport spécial

des Commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2007

CNP Assurances SA
Siège social : 4, place Raoul-Dautry – 75 015 Paris
Capital social : 594 151 292 €

Sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1_Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce et de l'article R. 322-7 du Code des assurances, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fixation de la rémunération du Directeur général au titre de son contrat de travail et approbation de l'avenant à son contrat de travail

Votre Conseil d'administration du 10 juillet 2007 a nommé Monsieur Gilles Benoist en qualité de Directeur général de votre société. Monsieur Benoist étant lié par un contrat de travail avec votre société à la date de nomination, les dispositions de ce contrat ont été, conformément à l'article L. 225-22-1 du code de commerce, soumises à l'autorisation préalable du conseil qui a par ailleurs autorisé :

- La conclusion de l'avenant au contrat de travail actualisant, d'une part, le périmètre des directions et services dont il doit assurer l'animation et la coordination et, d'autre part, son rattachement hiérarchique ;
- Les dispositions du contrat de travail correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation au changement de ces fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

En outre, dans le cadre de la mise en conformité du contrat de travail de votre Directeur général avec les dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce telles que modifiées par la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007 dite loi TEPA, votre conseil d'administration du 4 mars 2008 a autorisé la signature d'un avenant au contrat de travail destiné à définir les conditions de performance. Selon les dispositions du contrat de travail et de ses différents avenants, une indemnité contractuelle de rupture en cas de licenciement ou de mise à la retraite, hormis les cas de faute grave ou lourde, qui correspond au montant cumulé de :

- l'indemnité de licenciement prévue par l'accord du 3 mars 1993 calculée en tenant compte de l'ancienneté acquise à compter du 1^{er} octobre 1987 ;
- la différence entre la rémunération nette perçue durant les douze mois précédant la fin de son contrat de travail et la rémunération nette annuelle correspondant à son grade de réintégration dans la fonction publique ;

sera versée :

- si le dernier résultat brut d'exploitation « RBE » connu précédant la date de rupture est supérieur à la moyenne des résultats bruts d'exploitation des deux années civiles précédant le dernier RBE ;

ou dans le cas où la condition précédente ne serait pas remplie :

- si la tendance de l'évolution du marché appréciée à partir de la moyenne des résultats courants hors plus values latentes des bancassureurs marque une baisse supérieure en valeur absolue à celle de CNP Assurances.

La personne concernée est Monsieur Gilles Benoist.

Depuis le 10 juillet 2007, les rémunérations inscrites dans les comptes en application de ces dispositions s'élèvent à la somme de 181 K€.

Fixation de la rémunération du Directeur général au titre de son mandat social

Votre Conseil d'administration du 10 juillet 2007, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé de fixer à deux cent mille euros la rémunération annuelle de Monsieur Gilles Benoist au titre de son mandat de Directeur général.

La personne concernée est Monsieur Gilles Benoist.

Depuis le 10 juillet 2007, la rémunération inscrite dans les comptes au titre de cette convention s'élève à la somme de 95 K€.

Prorogation du droit de sortie de CNP Assurances dans le cadre de l'accord conclu entre la CNCE et CNP Assurances relatif à Ixis Asset Management Group "IAMG" désormais dénommée Natixis Global Asset Management "NGAM"

Votre conseil d'administration du 17 décembre 2007 a autorisé son Directeur général à accepter la proposition de prorogation qui lui a été présentée par la CNCE au terme d'une lettre du 12 décembre 2007, de prolonger jusqu'au 21 décembre 2007 à minuit le droit pour CNP Assurances

d'exercer la promesse d'achat des titres Natexis Global Asset Management "NGAM" consentie par la CNCE le 17 novembre 2006.

Les personnes concernées par cette convention sont Messieurs Charles Milhaud, Nicolas Merindol et Marc André Feffer (représentant permanent de Sopassure).

Protocole d'accord entre la CNCE et CNP Assurances concernant Natexis Global Asset Management "NGAM"

Votre conseil d'administration du 18 décembre 2007 a autorisé votre Directeur général à signer le protocole d'accord portant sur la participation de CNP Assurances dans le capital de Natixis Global Asset Management.

Au titre de ce protocole votre société dispose d'une promesse d'achat des titres NGAM dont elle est ou sera propriétaire qui lui est consentie par la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de prévoyance "CNCE".

Le protocole prévoit en particulier quatre périodes d'exercice ainsi que trois cas où l'exercice pourra être anticipé ainsi que les différentes modalités pratiques, et notamment les mécanismes de détermination des prix d'exercice.

Les personnes concernées sont Messieurs Charles Milhaud, Nicolas Méridol et Marc-André Feffer (représentant permanent de Sopassure).

Avenant d'aménagement du règlement intérieur du régime de retraite supplémentaire des cadres dirigeants de CNP Assurances

Votre conseil de surveillance du 20 décembre 2005 avait autorisé la mise en place d'un régime de retraite supplémentaire collectif à prestations définies ayant pour objet le versement d'une rente viagère à ses bénéficiaires. Le bénéfice de ce régime additif à titre obligatoire est accordé aux cadres dirigeants rémunérés de CNP Assurances, c'est-à-dire :

- les cadres de direction de CNP Assurances (salariés relevant de la convention collective des cadres de direction de l'assurance du 3 mars 1993) ;

• Les dirigeants sociaux rémunérés, ce qui vise à la fois les membres du Directoire et les dirigeants rémunérés du Conseil de surveillance de CNP Assurances.

Le versement de la prestation serait subordonné à la présence du bénéficiaire dans l'entreprise au moment de la liquidation des droits à la retraite, sauf cas prévus par la réglementation.

Au titre de ce régime, les cadres dirigeants bénéficient d'un régime de retraite complémentaire à prestations définies qui prévoit le versement d'une rente d'un montant compris entre 0,2 % et 4,50 % par année d'ancienneté selon les tranches de rémunération. Ce nombre d'années étant plafonné à 15.

Votre Conseil d'administration du 18 décembre 2007 a autorisé l'aménagement du régime de retraite supplémentaire à prestation définie des cadres dirigeants de CNP Assurances. Cet aménagement a pour objet, au-delà de la prise en compte du changement de mode de gouvernance qui ne modifie pas le champ des bénéficiaires :

- la revalorisation prévue des barèmes ;
- la suppression de la limite d'âge à 65 ans ;
- l'intégration de l'éventuelle reprise d'ancienneté des cadres dirigeants prévue dans leur contrat de travail ;
- l'augmentation du plafond maximal de la rémunération prise en compte sans que celui lié au nombre de 15 années maximales soit modifié.

Les personnes concernées par cette convention sont Messieurs Edmond Alphandery et Gilles Benoist.

Au titre de l'ensemble des personnes concernées par ce dispositif, votre société a versé, au cours de l'exercice, une prime à une société d'assurance de 1,4 M€ et a constitué un complément de provision de 5,6 M€.

2_Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce et de l'article R. 322-7 du Code des assurances, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention de partenariat conclue entre CNP Assurances, Dexia Crédit Local de France (Dexia CLF) et SOFCA

CNP Assurances, Dexia Crédit Local de France et SOFCA (dénommées ensemble Sofaxis) ont signé une convention de partenariat de dix ans, renouvelable tacitement par période de cinq ans, pour coopérer sur le marché des collectivités locales.

Cette convention autorisée par votre conseil de surveillance du 20 mars 2000 prévoit notamment les modalités de partage des chargements de gestion, et le mode de rémunération qui dépend de l'étendue des tâches confiées à chaque partie et du niveau des marges techniques des contrats.

Par ailleurs, Dexia CLF accorde à CNP Assurances une option d'achat d'actions lui permettant de détenir une minorité de blocage dans la société IFAX, société de tête du groupe Dexia Sofaxis.

Les seuls effets financiers enregistrés en 2007 chez CNP Assurances au titre de la présente convention sont une charge de 44,2 M€ au titre de la commission de courtage.

Par ailleurs, l'option d'achat n'a pas été exercée au cours de l'année 2007.

Souscription par CNP Assurances de TSDI émis par la société Écureuil Vie

CNP Assurances a souscrit la totalité des Titres Subordonnés à Durée Indéterminée d'une valeur nominale de 103 M€ émis par la société Écureuil Vie en date du 15 décembre 1999.

La rémunération des titres est fixée à 5,595 % l'an, révisable tous les dix ans sur option de l'émetteur, et dans les conditions prévues par le contrat d'émission. Le paiement de la rémunération annuelle stipulée est subordonné à l'existence d'un bénéfice comptable constaté lors du dernier arrêté des comptes annuels précédant la date du paiement. À défaut, ou en cas de bénéfice insuffisant, le paiement des intérêts dépassant ce bénéfice sera reporté. Les intérêts reportés porteront intérêt au taux nominal annuel de la période de report majoré de 3 %.

Cette convention a pris fin compte tenu de la fusion d'Écureuil Vie avec CNP Assurances à effet au 1^{er} janvier 2007.

Mandat de gestion financière avec Ixis Asset Management précédemment dénommée CDC Asset Management

Un mandat de gestion financière a été conclu entre CNP Assurances et CDC Asset Management (Ixis Asset Management depuis octobre 2004) en date du 24 septembre 1998. Selon cette convention, CNP Assurances donne tous pouvoirs à Ixis Asset Management, dans les limites de la réglementation applicable et des orientations et directives définies par CNP Assurances, pour assurer en son nom et pour son compte, ou pour le compte de ses différentes filiales d'assurance, dans le cadre des mandats dont elle est investie, la gestion financière des portefeuilles visés par la convention et des liquidités déposées sur un compte numéraire associé.

Ixis Asset Management, au titre de son activité de gestion financière, perçoit une rémunération définie comme suit :

- un montant forfaitaire annuel par portefeuille (à l'exception des portefeuilles ne comportant que des OPCVM) ;
- un montant calculé selon une tarification dégressive en fonction de l'encours et de la nature des titres détenus.

Depuis le 31 décembre 2001, ce mandat de gestion est prorogé par tacite reconduction pour des périodes successives d'un an, sauf dénonciation par l'une des parties.

Au titre de l'exercice 2007, le montant à la charge de votre société s'élève à 14,8 M€.

Apport à la holding Ixis Asset Management Group (désormais Natixis Global Asset Management "NGAM") et signature d'un pacte d'actionnaire

Le Conseil de surveillance du 7 septembre 2004 a approuvé le principe de l'apport à la holding Ixis Asset Management Group par CNP Assurances de :

- 11 655 280 actions ordinaires représentant 20 % du capital de la société Ixis Asset Management ;
- et d'une créance de 50 936 122,14 euros née du remboursement anticipé des obligations convertibles en actions de la société Ixis Asset Management détenues par CNP Assurances.

En rémunération de ces apports valorisés à 203 338 318,88 euros, CNP Assurances a reçu 7 262 082,58 actions ordinaires de la société bénéficiaire représentant 14 % du capital de la holding. Au cours de l'exercice 2005, CNP Assurances a exercé l'option qui lui était offerte de porter sa participation dans Ixis Asset Management Group (désormais NGAM) à 20 %.

Ces opérations ont donné lieu à la signature d'un pacte d'actionnaires de la nouvelle holding Ixis Asset Management Group (désormais NGAM) qui a été conclu le 16 novembre 2004 entre CNP Assurances et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, en présence d'Ixis Asset Management Group.

Mandat de gestion d'actifs confié à Sogeposte

Le Conseil de surveillance du 4 avril 2006 a autorisé la conclusion d'un mandat de gestion de portefeuille avec Sogeposte (devenue La Banque Postale Asset Management), société de gestion de portefeuilles agréée par l'AMF et filiale de La Banque Postale. La mise en place de ce mandat, dont les conditions sont totalement analogues en terme de tarification et d'intégration opérationnelle au mandat donné à Ixis Asset Management, répond au souhait de confier à Sogeposte la gestion d'un portefeuille de la filiale d'Assurposte, co-détenue avec La Banque Postale, et d'un portefeuille de la filiale Préviposte, pour un encours total de 3 Md€.

Au titre de l'exercice 2007, le montant à la charge de votre société est de 0,4 M€. Ce montant est refacturé aux différentes filiales concernées.

Prorogation des deux principales conventions sur lesquelles repose le partenariat entre CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne

Le Conseil de surveillance du 18 juillet 2006 a autorisé la prorogation jusqu'au 31 décembre 2015 des deux principales conventions sur lesquelles repose le partenariat entre CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne à savoir :

- la convention cadre de partenariat entre CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne fixant les conditions de leur collaboration sur le marché de l'assurance vie individuelle et de capitalisation par l'intermédiaire de la société Écureuil Vie ;

- La convention de prestations de services entre CNP Assurances et le Groupe Caisse d'Épargne fixant les conditions de rémunération de CNP Assurances pour ce qui est de la gestion administrative des contrats :

- au titre des produits d'épargne et de retraite d'Écureuil Vie, votre société reçoit une rémunération annuelle qui est fonction des encours gérés et de la nature des contrats concernés ;
- au titre des contrats d'assurance décès, sa rémunération annuelle est déterminée en fonction d'un pourcentage des primes annuelles versées par les assurés.

La convention de prestations de services a pris fin en 2007 compte tenu du rachat et de la fusion d'Écureuil Vie par CNP Assurances à effet au 1^{er} janvier 2007.

Au titre de la convention de commissionnement entre Écureuil Vie et le groupe Caisse d'Épargne, le montant à charge de votre société en 2007 est de 585 M€.

Prorogation jusqu'au 31 décembre 2015 de la convention cadre de partenariat liant CNP Assurances et La Banque Postale

Le Conseil de surveillance du 18 juillet 2006 a autorisé la prorogation jusqu'au 31 décembre 2015 de la convention cadre de partenariat liant CNP Assurances et La Banque Postale. Cette convention fixe les conditions de la collaboration sur le marché de l'assurance vie individuelle et de capitalisation entre CNP Assurances et La Banque Postale par l'intermédiaire de La Banque Postale.

La rémunération de La Banque Postale en tant que distributeur repose essentiellement sur un partage des commissions sur flux, des commissions sur encours et des prélèvements sur produits financiers.

Au titre de l'exercice, le montant à la charge de votre société s'élève à 440,8 M€.

Projet de contrat d'acquisition de 49,9%
du capital d'Écureuil Vie

Le Conseil de surveillance du 10 octobre 2006 a autorisé le Directoire à signer le projet de contrat d'acquisition de 49,9% du capital d'Écureuil Vie par CNP Assurances auprès des Caisses d'Épargne pour un montant de 1 406 M€. Ce montant est assorti d'une clause d'ajustement de prix.

Cette convention a pris fin du fait de l'achat le 20 février 2007 par CNP Assurances de 49,9% du capital d'Écureuil Vie pour un montant total de 1 404,8 M€.

Contrat d'émission de titres subordonnés
à durée indéterminée entre CNP Assurances
et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne
et de Prévoyance

Le Conseil d'administration du 10 avril 2002 d'Écureuil Vie (fusionnée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007 avec CNP Assurances) a autorisé votre société à souscrire des titres subordonnés pour un montant de 200 M€.

Les modalités de rémunération sont : 4,7825% jusqu'en 2016 et Euribor + 1,6% à compter du 15 novembre 2016.

Au titre de l'exercice 2007, la charge d'intérêts inscrite dans les comptes de votre société s'élève à 9,6 M€.

Contrat d'émission de titres subordonnés
à durée indéterminée entre CNP Assurances
et la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne
et de Prévoyance

Le Conseil d'administration du 20 avril 2004 d'Écureuil Vie (fusionnée au 1^{er} janvier 2007 avec CNP Assurances) a autorisé votre société à souscrire des titres subordonnés pour un montant total de 183 M€ réparti en 90 M€ pour la première tranche et 93 M€ pour la seconde.

Les modalités de rémunération sont :

- Première tranche : 4,93% jusqu'en 2016 et Euribor + 1,6% à compter du 15 novembre 2016 ;
- Deuxième tranche : Euribor 3 mois + 0,70% jusqu'en 2016.

Au titre de l'exercice 2007, la charge d'intérêts inscrite dans les comptes de votre société s'élève à 4,4 M€ au titre de la première tranche et de 4,5 M€ au titre de la seconde tranche.

Contrat d'émission de titres subordonnés
à durée indéterminée entre CNP Assurances
et les Caisses d'Épargne et de Prévoyance

Le conseil de surveillance du 18 avril 2006 d'Écureuil Vie (fusionnée au 1^{er} janvier 2007 avec CNP Assurances) a autorisé votre société à souscrire le 18 décembre 2006 des titres subordonnés pour un montant de 108 M€.

Les modalités de rémunération sont : Euribor 3 mois + 95 points de base jusqu'au 20 décembre 2026 puis Euribor 3 mois + 195 points de base au-delà de cette date.

Au titre de l'exercice 2007, la charge d'intérêts inscrite dans les comptes de votre société s'élève à 5,6 M€.

Fait à Paris-La Défense et Courbevoie le 20 mars 2008
Les Commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA
Régis Tribout
Associé

Mazars & Guérard
Pascal Parant
Associé